Exclusif : *“ LES ORATEURS ” vus par STEINBERG*

L'EXPRESS

Le journal de la Nouvelle Vague

18 SEPTEMBRE 1958. — N° 379 100 FR.

(Rodriguez.)

UN AGENT DE LA POLICE PARISIENNE

« Malheur à ceux qui remuent le fond d'une nation ! »

(Antoine de Rivarol.)

B 1 - 6 ★ ★ ★ ★

La lettre de « L'Express »

C'EST un méchant tour que M. Mollet vient de jouer au général de Gaulle en rendant publique la lettre qu'il lui adressa le 25 mai.

Ainsi — il l'écrit lui-même — M. Mollet ne se trouvait pas à Arras, au côté du général, lors de la libération de la ville. Ni à aucun autre moment d'ailleurs.

Le général croyait connaître M. Mollet. Il ne l'avait jamais vu. Il évoquait avec émotion, au cours de sa conférence de presse du 19 mai, les moments inoubliables qui les avaient réunis : « Du balcon de l'hôtel de ville d'Arras, j'ai parlé à la population réunie sur la vieille grand-place. Guy Mollet était à mes côtés. Ce sont des choses qu'on n'oublie jamais. » On ne les oublie pas. Mais on les arrange un peu.

C'est assez drôle. C'est à peine triste. Ce jour-là, l'émotion socialiste du général fit grand effet. C'était sans doute l'essentiel. L'incident indique seulement que, comme tout homme politique, le général de Gaulle obéit parfois à des considérations tactiques.

M. Mollet a dû éprouver une joie forte à le faire savoir au moment où il abandonne son ami Lacoste pour soutenir, avec son ami Defferre, son ami de Gaulle. Mais à la veille d'un vote, on voudrait que les électeurs n'empruntent pas aux hommes politiques cette approche des problèmes auxquels ils seront confrontés.

LA tactique dans l'action est sans doute un art nécessaire à un chef, à la condition du moins qu'elle soit l'instrument souple d'une pensée rigoureuse.

La tactique dans un vote, nous avons vu au Parlement à quoi elle mène. Les députés gaullistes, entre autres, semblent avoir aisément oublié comment ils ont paralysé, par tactique, la IVe avant de la dépecer.

Pour l'électeur isolé, solitaire, l'acte de vote n'a de sens que s'il retrouve sa grandeur. La tactique est une gangrène dans le corps de la démocratie. Un régime ne peut être fondé que sur la force de quelques-uns ou sur la morale de tous. Qui abdique la morale est bon pour la force.

Face à son bulletin de vote, chacun devrait se sentir aussi responsable que si, de sa seule voix, dépendait l'issue de la consultation. C'est ce qu'on appelle voter en conscience. Il n'y a pas d'autre façon de se montrer digne de ce privilège : n'être dans une consultation électorale ni plus ni moins qu'un autre. Egal.

JAMAIS sans doute un vote n'aura été plus difficile à émettre en conscience que celui du 28 septembre. Jamais les viscères des électeurs n'auront été plus outrageusement sollicités à la place de leur raison. Jamais le sens d'un vote n'aura été plus ambigu et ses lendemains plus ténébreux.

Le « oui, mais... » n'est autorisé qu'aux leaders politiques.

Les électeurs n'auront pas droit, eux, à cette pirouette.

Heureusement. Il ne suffit pas d'aimer la démocratie, encore faut-il la mériter.

Françoise Giroud.

Le « Bloc-Notes » et le lecteur

Je suis d'accord avec Mendès France sur le « non » et je ne crois pas que François Mauriac, que j'ai toujours admiré, ait raison de faire un acte de foi en de Gaulle alors qu'il nous montre si bien lui-même dans son « Bloc-Notes » à quel point de Gaulle a été passif sur l'Algérie.

Mais je tiens à remercier « L'Express » et Mauriac de maintenir par-dessus tout le respect du lecteur : la contradiction, fréquente actuellement, entre le « Bloc-Notes » et telle autre partie du journal ne me choque pas, elle m'honore. Alors que toute la presse gouvernementale, et plus encore la Radio, font maintenant du bourrage de crâne systématique, unilatéral, « L'Express » reste le témoin de la liberté de l'esprit. Mauriac n'a jamais été plus indispensable dans « L'Express ».

RAOUL PIERRARD
Ingénieur
Lille

Leur grande peur

Allons de l'avant sans crainte. Il reste suffisamment d'énergie en France, surtout parmi ceux de « la nouvelle vague », pour préférer une liberté lucide et active à une démission indigne de notre vocation d'homme.

Laissons à leur « grande peur » tous ceux qui, par crainte d'agir, sont devenus prisonniers de ce faux dilemme : ou bien la dictature d'extrême gauche ou bien celle d'extrême droite.

Dans le combat que nous avons à mener, c'est toute une conception de l'homme que nous défendons.

L'enjeu vaut la peine que nous y engagions toutes nos énergies.

Abbé CHANÉAC
Aix-en-Provence.

Pour voter à Londres

Le 17 août, j'ai écrit au Consulat de France à Londres pour savoir quelles étaient les formalités à remplir pour qu'un Français résidant à l'étranger puisse participer au référendum du 28 septembre prochain. Depuis cette date a eu lieu un échange de lettres entre ce Consulat et moi-même, d'où il ressort que M. le Consul ne croit pas devoir m'inscrire sur la liste électorale dressée à son Consulat; et ceci malgré le fait précis que j'ai répondu à toutes les questions portées sur la demande d'immatriculation, que je lui ai montré mon passeport, que je lui ai prouvé que je suis en règle avec ma situation militaire, ce qui d'ailleurs n'a rien à voir avec mon droit de vote. Parce que je me suis marié en secondes noces avec une Britannique, M. le Consul veut remonter dans mon passé où il espère, sans doute, trouver quelque irrégularité. Ce qui est sûr, c'est que les autorités abusent ainsi de leurs pouvoir dans le but précis de bâillonner ceux qu'elles soupçonnent de vouloir voter « non ». J'ai combattu pendant la deuxième guerre mondiale contre le fascisme, et depuis je me suis toujours empressé d'élever la voix contre toute injustice civile ou politique, j'ai donné ma démission de l'Association des Anciens Français Libres, réaction contre leur propagande soutenant la guerre d'Indochine ; aussi l'administration connaît bien ma prise de position contre la guerre d'Algérie.

F.-J. CAVIGLIOLI
Londres.

Solutions neuves pour les commerçants

Au lieu de laisser s'installer de petits commerces condamnés d'avance, à très bref délai, pourquoi ne pas faciliter la disparition de ces entreprises, en aidant à leur vente, et même en les rachetant pour d'autres emplois ?

Affecter l'argent de ces commerces à des coopératives existantes ou à créer, avec ré-emploi des ex-commerçants. Contre une certaine concurrence le manque de réussite ne signifie pas en effet incapacité.

Beaucoup de points seraient à étudier attentivement, garantie de l'argent versé, intérêts, ré-emploi suivant capacité, assurance vieillesse. Ils ne me paraissent pas insolubles.

J'en connais beaucoup las de jouer aux pots de terre.

Cet épongeage permettrait des solutions neuves, avec et non contre, les petits commerçants.

M. R. VINCENDEAU,
Paris.

Une augmentation de 57 %

Venant de faire renouveler deux préparations homéopathiques, j'ai eu la désagréable surprise de voir leurs prix portés, pour l'une, de 492 fr. à 825 fr., pour l'autre, de 470 fr. à 705 fr, soit une augmentation de 57 % pour les deux.

Cette importante majoration, homologuée par le ministère de la Santé Publique, remonte, paraît-il, à une quinzaine de jours seulement !

R. S.
Paris.

Pour réunir 200 millions

Je viens de lire « Que feriez-vous avec 200 millions ? ». Aussi je m'inscrit comme souscripteur d'une action de 1.000 francs à une coopérative de consommation pour permettre à André Cayatte, Claude-Autant-Lara et, à la rigueur pour Roger Vadim, la fabrication de leurs films. Je suis certain qu'un mouvement d'opinion devrait permettre à cette société d'avoir les adhérents nécessaires. Il faut la créer et la faire plébisciter par l'opinion.

RENÉ LECLERC
Seine-et-Oise.

Si peu d'audace

Je trouve étonnant que les jeunes metteurs en scène français aient si peu d'audace. Les déclarations (en réponse à « Que feriez-vous avec 200 millions ? ») de MM. Astruc, Vadim et Malle ne m'ont pas surpris outre mesure. Car, en effet, ce qu'ils disent ou se proposent de dire n'étant pas une critique « essentielle » d'un mode de vie, d'une société, d'une politique, mais bien plutôt se résumant à des recherches d'esthètes — parfois réussies (« Le Rideau cramoisi », « Sait-on jamais... ») mais « qui ne remettent pas en question » — il est dans l'ordre des choses que la censure d'argent ne les gêne point. Fondamentalement ils marchent avec l'ordre établi et s'en accommodent. Et il est remarquable que ceux qui sont gênés par le manque pécuniaire sont justement ceux qui ont leur mot à dire sur la société : MM. Dassin, Autant-Lara, Cayatte. Je suis certain que A. Resnais aurait aussi son mot à dire.

BERNARD EDELMAN
Paris.

LES PETITES ANNONCES DE L'EXPRESS

29, rue de Marignan - PARIS (8e)

Minimum 5 lignes encadrées. Chaque ligne compte un maximum de 42 lettres, signes ou espaces

Chaque ligne en caractères gras compte pour deux lignes (maximum 20 lettres, signes ou espaces)

Tarif : 700 fr. la ligne (+ taxes 8,52 %)

OFFRES D'EMPLOIS (cadres)

Société MATERIEL ELECTRIQUE de PRECISION recherche : **INGENIEURS**
A. et M. ou EQUIVALENT
Expérience industrielle nécessaire pour responsabilité service ETUDES PROTOTYPES
Envoyer C. V. à no 19.028 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra - PARIS (1er) qui transm.

Mots croisés n° 153

HORIZONTALEMENT. — 1. Reçoit la chute des feuilles en toutes saisons. - 2. La grise était dans l'ombre de la rouge. - 3. Des signes, des conventions. - 4. Ne cria pas sur les tuiles. Pis-aller préférable à la Saint-Glinglin. - 5. Chant du cygne du patriarche de Ferney. Trois fois dans un chant fier, tel du moins que le répètent les hommes. - 6. Maniées par ceux qui vont au charbon. - 7. Plus d'un n'annonce que le néant. Foisonnent dans le churrigueresque. - 8. Beaucoup plus court, en cours, mais plus long, en nom, que celle qui le reçoit. - 9. Trouée dans le taillis. - 10. Ce que font (ou doivent faire) les viticulteurs, les meuniers, les services de renseignements, les marins.

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII
1	P	E	T	A	R	A	D	E
2	E	M	U	L	E	■	E	R
3	R	E	T	A	P	A	G	E
4	Ç	R	U	D	I	T	E	S
5	E	G	■	I	T	O	N	■
6	N	E	O	N	■	N	E	Z
7	E	N	T	■	Z	E	R	O
8	I	T	A	L	O	■	E	I
9	G	E	N	E	N	T	■	L
10	E	S	T	U	A	I	R	E

Solution du n° 152

VERTICALEMENT. — I. Elle peut fort bien s'éprendre d'un modèle. - II. Coule très à l'Est et frappe à peu près partout. Début et fin du nom d'une grande ville du Canada. - III. S'applique à un salon, un enseignement, une agence. - IV. On y ressert ce qui a été cueilli à droite et à gauche. A conservé plus d'un pharaon. - V. Ancien motif de détention pénale. Ce verbe s'applique à plus d'un boïard. - VI. Dauphin d'Amérique (n'est plus dans le P. L.). Pour elle, il faut cinq lettres. - VII. Opération qui fait, en général, apparaître des colonies d'insectes. Avant l'ouvrage ou le format. - VIII. Ce que font les mannequins plus souvent que les Khoï-Khoïs.

PRÉ-RÉFÉRENDUM NATIONAL
OUVERT PAR « L'EXPRESS »

J'ai l'intention de voter

OUI   NON

(Rayer la mention inutile)

au Référendum du 28 septembre et voici en une page la raison essentielle de mon vote

FACULTATIF — *NOM :* ……… *ADRESSE :* ……… *PROFESSION :* ………

Découpez ce bulletin, écrivez sur une page la raison de votre vote et envoyez l'ensemble à « L'Express », Service « Pré-Référendum National », 91, Champs-Elysées, Paris.

Pour éviter l'intervention des organismes de propagande, d'un côté comme de l'autre, seules les réponses individuelles, accompagnées du bulletin ci-contre, seront prises en considération.

« L'Express » publie chaque semaine une série de réponses, et continuera jusqu'au Référendum.

Tirage des I F R
Raymond Séguin
10, r. du Faub Montmartre
PARIS
Composition de TYPO-ELYSEES
91, avenue des Champs-Elysées PARIS
S.A. « L'EXPRESS »
Le resp. de la publication : J.-J. Servan-Schreiber

LES AFFAIRES FRANÇAISES

LA NATION

Le sang qui coule

LA tentative d'assassinat, heureusement manquée, contre M. Jacques Soustelle a précipité l'attention sur le terrorisme algérien et conduit chacun à s'interroger sur la responsabilité de toute cette violence.

Certes, il n'est pas moins choquant de voir les terroristes abattre, comme il arrive chaque jour, de simples agents de police ou, plus encore, des soldats permissionnaires, que viser le ministre de l'Information. Seulement le fait est plus éclatant, il force la réflexion : on ne peut pas s'y soustraire.

La presse officieuse, les porte-parole S.F.I.O., M. Pelletier, ministre de l'Intérieur, M. Duchet et M. Soustelle lui-même, ont aussitôt interpellé ce qu'ils appellent avec mépris et hargne « la gauche » française, tous ceux qui souhaitent un règlement négocié de la guerre : *Alors, qu'en dites-vous, maintenant ?*

Sous-entendu : *Vous n'avez plus qu'à la boucler, on ne défend pas des assassins !*

L'ASSASSINAT POLITIQUE

C'est donc le moment de parler avec d'autant plus de calme et de précision qu'on exploite l'occasion, une fois de plus, pour nous intimider. Il faut répondre clairement. Ce que nous en disons ? Voici.

L'assassinat politique est le crime le plus stupide, le plus désastreux pour la cause qu'il prétend servir, dans un pays où la discussion est libre, où la victoire peut et doit être remportée par la puissance de conviction des idées et par l'adhésion des citoyens.

Malgré la détérioration rapide des libertés publiques en France, le débat pour nous demeure encore possible et l'emploi de la violence, *entre Français*, est donc injustifiable, condamnable sans réserve. Nous espérons passionnément voir, un jour prochain, M. Jacques Soustelle et quelques autres mis hors d'état de nuire, écrasés *politiquement* par l'accumulation de leurs erreurs et par la victoire *politique* de la démocratie qu'ils s'acharnent à détruire : il ne faut donc à aucun prix que les revolvers en fassent des cadavres et des martyrs.

Car ce ne sont pas ces hommes

(Agip.)

M. JACQUES SOUSTELLE, APRÈS L'ATTENTAT
Ce que nous en disons ? Voici...

qu'il faut abattre, mais les idées pernicieuses qu'ils répandent par leur propagande et appliquent dans leurs ministères. En tuant ces hommes, on désincarnerait leur politique, on la sublimerait, on la rendrait inaccessible à l'argumentation contraire et on en multiplierait la force nocive. Un Français qui, poussé par sa conviction forcenée, voudrait liquider physiquement M. Soustelle serait un fou criminel : il empêcherait à jamais qu'on l'élimine politiquement.

NI PLUS, NI MOINS

Mais l'Algérie n'est pas la France et les militants nationalistes du F.L.N. ne sont pas des Français : ce n'a jamais été plus clair qu'aujourd'hui. Ils n'ont pas à « comprendre » nos problèmes et nous ne sommes pas leurs concitoyens. Ils cherchent, depuis bientôt quatre ans, à abattre des soldats français qui sont *nos* camarades, ils veulent tuer maintenant des policiers qui sont nos fonctionnaires, ou des hommes comme M. Soustelle qui sont nos compatriotes : quand ils y réussissent, nous le déplorons amèrement, de toutes les manières, car ils portent à la défense de nos idées le tort le plus grave. Mais cela ne les regarde pas. Nos problèmes ne sont pas les leurs. Et si nous regrettons les conséquences, *pour nous*, de leurs actes, nous n'aurons certainement pas la lâcheté de les « stigmatiser », comme on entend l'exiger de nous, au nom d'une morale hypocrite qui n'a rien à voir dans cette affaire — sauf comme diversion.

Les attentats terroristes sont aussi regrettables, et condamnables, que la guerre d'Algérie elle-même — ni plus ni moins. Et les responsables du massacre quotidien ne sont pas davantage les agents du F.L.N. que nos camarades du contingent : ce sont les hommes par qui se prolonge, se développe et s'aggrave, la guerre. Ceux-là mêmes, justement, qui se voilent la face et forment le chœur des lamentations quand le sang coule, à notre porte, versé par leur politique. Ils veulent que nous tous baissions la tête avec eux pour pleurer. Ouvrons donc l'œil.

ATROCE ET INUTILE

La guerre, voilà la réalité, pour les Algériens comme pour nous. Il n'y a pas une demi-guerre, une bonne guerre, une guerre acceptable, qui serait la « pacification » de MM. Soustelle, Robert Lacoste et Salan, et une autre « condamnable », qui serait celle menée à Paris par les nationalistes. **La guerre d'Algérie est atroce et, surtout, inutile. Beaucoup plus atroce encore qu'on ne le dit et qu'on ne le pense : jamais nous n'avons su aussi peu, en France, ce qui se passe là-bas. Jamais la terreur n'a été, en Algérie, aussi systématique et organisée. Le « désormais on ne torture plus » du ministre de l'Information du 1er juin, apparaît aujourd'hui comme une insulte supplémentaire au peuple d'Algérie et à la vérité.** Les hommes menacés chaque jour de la torture ont, plus que jamais, des réflexes et des méthodes d'hommes terrorisés et désespérés, qui n'ont, eux, aucun autre moyen d'exprimer politiquement leur désespoir que la terreur : on s'en aperçoit à Paris seulement maintenant ; il y a des années qu'on le sait, chaque jour, en Algérie.

Ceux qui nous dictent impérieusement notre conduite, qui veulent que nous hurlions avec eux notre réprobation contre « les assassins », allons-nous suivre leurs conseils et détourner notre regard — ou les dévisager ?

LE PARTI DE LA GUERRE

Regardons-les : ne sont-ils pas les hommes du parti de la guerre, dont la fortune politique et les intérêts sont liés à la guerre ? Depuis les officiers d'état-major qui, autour du général Massu, ont chacun un dossier accablant qu'il leur faut, à tout prix, étouffer — *par la poursuite de la guerre* ; jusqu'aux politiciens qui, avec MM. Guy Mollet, Lacoste, Gaillard, Duchet, Soustelle, portent la responsabilité entière du désastre algérien, qu'il leur faut, à tout prix, dissimuler aux Français — *par la poursuite de la guerre* ; c'est bien la vaste coalition liée à cette guerre qui veut maintenant attiser notre peur pour en faire de la haine et perpétuer plus sûrement l'entreprise.

A leurs appels, à leurs injonctions, à leurs menaces, et même à la pression populaire que leur démagogie peut, pour un temps, susciter, il faut dire : Non.

AU RENDEZ-VOUS DU 28

Il faut rejeter la lâche hypocrisie qui libère à bon marché la conscience en condamnant soit les tueurs du F.L.N., soit les méthodes des policiers. Ni les uns ni les autres ne sont les responsables : ils sont les victimes. Les attentats comme les tortures dureront aussi longtemps que la guerre d'Algérie. Dans les rues de Paris ou de Marseille, et dans les salles d'interrogatoire en France, le terrorisme et la répression n'amènent rien d'autre que les drames que nous avons connus là-bas. Il n'existe aucun autre moyen pour faire cesser tous ces crimes que d'arrêter la guerre elle-même. Et il n'y a pas d'autre méthode pour mettre fin à la guerre que de chasser, politiquement, des affaires publiques les hommes liés à cette guerre, élevés par elle, condamnés comme elle, ceux d'Alger et de Paris, à l'Etat-Major comme au gouvernement — et puisque *tous* ils nous ordonnent de dire Oui au rendez-vous du 28 septembre, de commencer par leur dire Non.

J.-J. S.-S.

La semaine prochaine :

J.-P. SARTRE

ÉTUDIANTS
Avant la reprise des cours de faculté commencez l'étude de la
STÉNOTYPIE
Elle vous aidera dans votre carrière
INSTITUT GRANDJEAN
15, rue Soufflot
ODE. 46-72

Les affaires françaises

CORRESPONDANCES EXPRESS

NOTE CONFIDENTIELLE DU GENERAL MASSU

● Le général Massu a adressé à un certain nombre de personnalités d'Algérie une « Note d'orientation » confidentielle sur « la guerre révolutionnaire » et « les méfaits du marxisme » en France et en Algérie. En voici la conclusion :

« Nous sommes en guerre révolutionnaire. Quand l'opinion publique aura compris et reconnu cette vérité, ses représentants lui donneront force de loi. Alors seront tirées les conséquences logiques : les ennemis de la patrie seront démasqués et châtiés par une justice réadaptée aux circonstances. Le Parti communiste sera mis hors la loi, et tous les traîtres seront légalement fusillés. »

La lettre du général Massu est diffusée sur papier militaire officiel portant en tête l'indication : « 10e Division Parachutiste - Le général. »

PATRONAT : CONFLIT SUR LE REFERENDUM

● La décision de M. Georges Villiers, président du C.N.P.F. (Conseil National du Patronat Français), d'apporter une aide financière (plusieurs centaines de millions) à la campagne en faveur du OUI à la Constitution continue à provoquer des réactions assez vives parmi les membres de son organisation.

Un grand nombre de représentants du Patronat considèrent, en effet, que le « mouvement du 13 mai » constitue pour l'économie française le danger le plus immédiat. Or ils commencent à penser, après une enquête à Paris et à Alger, que la caution du général de Gaulle qui est exigée donne aujourd'hui à ce mouvement son importance.

Plusieurs démarches ont été faites auprès du général de Gaulle pour obtenir la garantie formelle qu'il n'appliquera en aucun cas la politique d'intégration. Cette garantie a été donnée. Néanmoins un nombre important de membres du C.N.P.F., groupés autour de M. Boutemy qui assure la liaison entre le patronat et les milieux parlementaires, demeurent indécis.

UN FIL DIRECT SOUSTELLE - SALAN

● M. Brouillet, en qualité de secrétaire général aux Affaires algériennes, est relié par fil direct au cabinet du général Salan. Mais il n'est plus le seul : en effet, le premier soin de M. Soustelle a été de faire installer, dans son bureau, avenue de Friedland, une ligne téléphonique grâce à laquelle il peut, sans intermédiaire, appeler directement les chefs militaires à Alger.

L'ANALYSE DU COLONEL BARBEROT

● Le « Centre de la Réforme républicaine » (gaullistes de gauche) a exposé publiquement son analyse de la situation et ses arguments pour le Oui. A la tribune avec MM. Alduy, Naudet et Lipkowski, députés, le colonel Barberot a fait le point sur l'Algérie. Il a dit :

« Le temps a fait justice de la « pacification », devenue synonyme de répression.

« L'intégration telle que la conçoivent les ultras est un non-sens économique et une duperie politique.

« La consultation du 28 septembre ne sera pas libre en Algérie : la presse est muselée et l'opposition ne peut se faire entendre.

« La solution sera sans doute celle d'une fédération de la France et de l'Algérie, une loi organique reconnaissant la « personnalité particulière de l'Algérie » et fixant ses liens indissolubles avec la métropole.

« Peut-être le général de Gaulle a-t-il montré une trop grande prudence envers ceux des chefs militaires qui se sont imposés le 13 mai. Mais le résultat n'est pas entièrement négatif : bien qu'ils détiennent le pouvoir absolu en Algérie depuis trois mois, ces chefs n'ont pu faire avancer la situation d'un pas. La preuve est faite, même pour eux, qu'il ne peut y avoir de solution militaire. »

SI LA GUINEE VOTE « NON »

● M. Sekou Touré, président du conseil de gouvernement de la Guinée, vient de déclarer : « La Guinée sera indépendante le 29 septembre. » C'est-à-dire qu'elle votera « non » au référendum. La décision de M. Sekou Touré, dont l'autorité est grande, risque d'entraîner le Niger et d'influencer le Soudan.

La Guinée, du fait de ses possibilités minières (bauxite, fer, manganèse) et de son énergie hydroélectrique, est le pays qui, après la Côte-d'Ivoire, est promis au plus riche avenir industriel de l'Afrique française.

Dilemme pour le gouvernement français : la

(Agip.)

M. Sekou Touré
En laissant la porte ouverte.

France, si l'on se conforme aux termes de la politique annoncée par le général de Gaulle, sera forcée d'aider davantage ceux des territoires qui ont voté « oui » que ceux qui votent « non ». En ce cas, la Guinée a déjà des offres d'exploitation minière de la part des Canadiens et des Belges, notamment. Si l'indépendance entraine la sécession économique, la mystique africaine sera entretenue en Guinée comme elle l'est au Ghana, et risque de s'étendre à d'autres Etats de la communauté française.

Opinion des experts économiques du ministère de la France d'Outre-Mer : il faudra rassurer immédiatement après le référendum, par des promesses concrètes, les Etats qui auront voté « non ». Pour le moment M. Sekou Touré laisse d'ailleurs la porte ouverte : il veut faire la preuve qu'on peut proclamer l'indépendance sans renoncer à l'aide financière et à l'assistance technique de la France.

M. DEBRE TRAVAILLE LE SCRUTIN D'ARRONDISSEMENT

● Le problème de la loi électorale est toujours en débat au sein du gouvernement. MM. Pinay, Pflimlin et Mollet s'opposent au scrutin de liste à deux tours qui, selon eux, « atomiserait les partis du centre ». Aussi, malgré les avis de MM. Soustelle et Debré, le scrutin uninominal à deux tours (utilisé avant guerre dans le cadre de l'arrondissement) est de nouveau étudié, à la demande du général de Gaulle, par les services gouvernementaux.

Si le choix du général s'arrête sur ce mode de scrutin, M. Michel Debré a l'intention :

1) d'opérer un découpage des circonscriptions « tenant compte des réalités démographiques » : chaque député serait l'élu de 40.000 citoyens en moyenne ;

2) de décréter que la compétition, au second tour, « ne sera ouverte qu'aux deux candidats arrivés en tête au premier ». Or, dans la très grande majorité des cas, la « carte électorale » de la France montre que ces deux candidats seraient, l'un le représentant du P.C., l'autre celui de la droite. D'après les calculs de M. Debré, ce dernier, grâce aux désistements et retraits obligatoires, doit alors enlever le siège. L'Assemblée serait composée d'une majorité massive de droite, d'une mince cloison de députés du centre et d'un « résidu » communiste.

ANCIENS D'ALGERIE : OUI OU NON ?

● Le congrès d'unification des anciens combattants d'Algérie — démobilisés du contingent et rappelés, entre vingt et un et vingt-six ans — doit se tenir dimanche toute la journée, place de la République à Paris (salle de l'Hôtel Moderne).

Les débats du congrès ne devaient porter que sur la création et le programme de la Fédération Nationale des Anciens d'Algérie, unifiée. Mais plusieurs centaines de délégués de province ont déjà fait savoir au secrétariat qu'ils considéraient que les jeunes combattants d'Algérie avaient le devoir de prendre position sur le référendum.

Le secrétariat national a refusé d'en prendre l'initiative. Il a répondu que seul le congrès, où seront mandatés 500 délégués de Paris et de province récemment démobilisés de l'armée d'Algérie, pouvait, si une forte majorité le décidait, engager publiquement la Fédération dans la bataille du référendum.

Les anciens combattants des deux guerres mondiales ont déjà pris position, par leurs associations officielles, en faveur du « oui ».

FRANCE V : M. NEUWIRTH AU TRAVAIL

● M. Neuwirth, délégué permanent de M. Soustelle à Alger, vient de s'opposer formellement au retour en Algérie de M. Merlet, directeur régional, que le colonel Lacheroy avait « prié », le 19 mai, de prendre un repos de quatre mois et qui, le 20 septembre, devait retrouver son poste. Devançant M. Chavanon, directeur général de la R.T.F., dont la décision de réintégrer M. Merlet n'était pas arrêtée, M. Neuwirth adressait la lettre suivante au président du Comité de Vigilance de la R.T.F. en Algérie :

« 11 septembre 1958.

« Monsieur le Président,

« En réponse à votre demande d'information, j'ai

La radio officielle nomme parfois « LIBERATION » mais ses citations sont tronquées...
Si vous voulez connaître réellement ce que dit

Libération

Le Quotidien républicain de Paris

Achetez-le chaque jour, vous y trouverez la pensée des hommes et des femmes de toute la gauche française

L'U. F. D. communique :

L'UNION DES FORCES DEMOCRATIQUES qui ne bénéficie d'aucun soutien financier et qui doit faire face aux dépenses considérables de la campagne pour le Référendum, lance un appel à tous ceux qui approuvent son action, pour qu'ils participent aux charges de la campagne.

Adresser les dons à :

M. Mugnier
(Union des Forces Démocratiques)
C. C. P. 518-072 Paris

l'honneur de vous faire connaître que la direction générale de la R.T.F. a décidé d'affecter M. Merlet, ancien directeur régional, à une direction métropolitaine et que son retour à Alger est définitivement exclu...

« Veuillez agréer, etc.

« Lucien Neuwirth,
« Délégué permanent du ministre de l'Information en Algérie. »

Toujours à Alger, un « Comité d'entente des personnels de la R.T.F. en Algérie » s'est créé en réponse aux décisions unilatérales de M. Neuwirth. Il groupe des journalistes, des techniciens et des membres musulmans du personnel administratif.

Le manifeste ronéotypé annonçant la constitution de ce Comité déclare :

« ...au sein de la R.T.F. en Algérie, à l'occasion du 13 mai des troubles profonds ont été enregistrés ayant pour résultat des exclusives prononcées à l'encontre de collaborateurs de tous services et de tous grades auxquels il a été fait délibérément et arbitrairement des procès d'intention.

« ...Il en est résulté l'éviction physique et morale de collaborateurs qui n'aspiraient qu'à servir les intérêts de leur pays et à faire honnêtement leur métier, à l'exclusion de toute autre préoccupation.

« ...La discrimination purement arbitraire faite à tous les échelons a eu finalement pour effet un malaise persistant au sein de Radio-Algérie et la dégradation de son crédit auprès des auditeurs. »

Le 12 septembre, ce manifeste recueillait 47 signatures, mais M. Franceschetti, speaker, qui en était le premier signataire, se voyait interdire par la troupe l'accès des locaux de Radio-Algérie et recevait la note suivante :

R.T.F. FRANCE V — ALGER, le 12 septembre 58
N° ALG/AFI/1714

NOTE

« Je vous informe que vous êtes remis à la disposition de la direction générale à compter de ce jour pour une éventuelle affectation en métropole. L'accès des locaux vous est formellement interdit. Cette mesure prend effet immédiatement.

« Pour le délégué permanent à l'Information :

« J. Chemineau. »

M. Chemineau, chef des services administratifs et financiers, est le président du Comité de Vigilance de Radio-Algérie, affilié aux Comités de Salut Public professionnels de la région Alger-Sahel.

ADENAUER EST-IL POUR LE « OUI » ?

● La rencontre de Gaulle-Adenauer n'a pas la même importance selon que l'on consulte les journaux allemands, qu'on lit la presse gouvernementale ou qu'on écoute la Radio française.

Outre-Rhin, on se montre satisfait, tout en attachant une importance limitée à l'événement. On continue à s'interroger sur le programme atomique du gouvernement de Gaulle et sur sa conception du Marché commun, et on est très inquiet sur l'Algérie. A Paris, en revanche, il est question d'événement historique.

En fait, le chancelier a montré sa bonne volonté en allant à Colombey, mais il a manifesté un vif mécontentement du bruit fait à Paris autour de son déplacement. Il a déclaré : « On me range un peu trop vite dans le camp des Oui. »

POURQUOI LES POLICIERS DOIVENT VOTER « OUI »

● Les policiers parisiens, depuis la semaine dernière, trouvent — tantôt glissé dans leurs casiers, tantôt posé en évidence sur leur bureau — un tract présenté par la « Convention Républicaine » (fondée par les gaullistes d'Alger) et se réclamant du « Comité d'entreprise de la Section Police ». Les rédacteurs anonymes de ces tracts y déclarent :

« Cher Camarade,

« Lorsque tu liras ce qui suit et si par hasard tu ne partages pas notre point de vue, tu seras peut-être excusable. Tu feras partie de ceux qui ont « croqué » des avantages et des immunités du régime défunt.

« Maintenant, si tu fais partie de ceux qui sont restés honnêtes dans leur indépendance et qui possèdent encore quelque chose de viril et de réel, tu seras avec nous afin de poursuivre aux côtés du général de Gaulle l'objectif premier qui est de sortir la nation de l'ornière

« TOI qui désires ne pas rougir de ton titre de policier comme tu y fus si souvent contraint dans le passé (...) ;

« TOI qui désires dénoncer ouvertement les impostures, les forfaitures, ainsi que le travail de sabotage des nombreux « hauts fonctionnaires » alors que TOI, dans ton cœur, tu penses à la grandeur nationale (...) ;

« Vote OUI au référendum constitutionnel (...) »

Je voterai OUI parce que...

Au bout de la troisième semaine de notre pré-référendum, 17.559 bulletins accompagnés d'une lettre d'explication de vote nous sont parvenus. C'est un chiffre considérable : jamais, depuis cinq ans, nous n'avions reçu un courrier aussi abondant en si peu de temps.

La première semaine, le bulletin-réponse avait été publié uniquement dans « L'Express ».

Depuis, il a été diffusé dans plusieurs journaux de Paris et de province (« France-Soir », « Le Monde », « Libération », « La Dépêche », « Le Provençal », « Midi-Libre », « Paris-Normandie », « Le Dauphiné Libéré », etc...).

A la date de mercredi, 17 septembre, le résultat général était le suivant :
Sur 17.559 bulletins reçus :
6.545 OUI. 10.516 NON. 498 hésitants ou abstentions.

Le dépouillement des arguments sur lesquels se fondent ces milliers de réponses se poursuit. Leur publication intégrale est évidemment impossible, mais nous respectons scrupuleusement l'esprit de cette consultation en publiant ici pour la troisième semaine consécutive :

— les réponses (oui ou non) traduisant les arguments les plus souvent évoqués dans le courrier reçu ;

— une série d'arguments isolés, lorsqu'ils sont significatifs, dans l'un ou l'autre sens.

« L'Express » remercie tous ceux qui participent à cette confrontation d'opinions. Ils contribuent ainsi à clarifier les problèmes posés par la consultation électorale du 28 septembre. Toutes les lettres, bien entendu, ne peuvent pas figurer ici, mais il est tenu compte de chacune d'elles, et chacune recevra une réponse.

● *L'ambassadeur Grandval.*

CEUX qui depuis douze ans n'ont cessé, même s'ils n'appartenaient pas au R.P.F., de prôner le recours au général de Gaulle ne recevaient dans les milieux politiques, en dehors des républicains sociaux, qu'un accueil unanimement hostile. Depuis quelques mois, cependant, en présence de l'évolution désastreuse des événements, qu'en dépit de leurs interventions, souvent de leur valeur, les hommes de gouvernement ne parvenaient pas à redresser, certains d'entre eux se décidaient enfin à reconnaître que le retour du général de Gaulle au gouvernement était inéluctable, voire même souhaitable. Ils s'en tenaient, cependant, platoniquement à cette constatation et ceux qui œuvraient pour hâter ce retour — il y en avait à gauche jusque chez les progressistes — faisaient figure de conjurés.

Force est de constater que, du fait du mutisme ou de l'opposition délibérée des hommes influents, le général de Gaulle ne serait pas revenu au pouvoir sans l'affaire du 13 mai ou n'y serait revenu que lorsqu'il n'y aurait plus eu que des décombres et, selon toute vraisemblance, dans le sang.

Ceux qui, aujourd'hui, lui font procès d'être revenu grâce aux « colonels » devraient plutôt se reprocher à eux-mêmes de n'avoir pas fait, en temps utile, preuve d'un peu plus de sens politique.

Quant au « coup d'Alger » que l'armée a su orienter vers le général de Gaulle, je ne crains pas de dire qu'à mes yeux son actif : le retour du général, l'emporte de loin sur son passif : le péril factieux des premières heures, contre la menace duquel, justement, la présence du général nous garantit.

D'aucuns le critiquent de ne pas avoir encore défini sa politique algérienne. Peut-on raisonnablement lui reprocher de ne pas avoir fait en quelques semaines ce qui ne l'avait pas été quarante-deux mois après le début de la rébellion ? L'auteur de la déclaration de Brazzaville est resté fidèle à lui-même et je me demande comment des gens de gauche peuvent, après les allocutions du général au cours de son périple africain, et après son discours du 4 septembre, hésiter à lui faire confiance pour régler plus vite et mieux qu'aucun autre Français le problème algérien.

Quant à ceux qui condamnent la Constitution en raison, disent-ils, de son caractère anti-démocratique, qu'ils la comparent donc au projet soumis au Parlement à la fin du mois de mai. Tout était démocratique qui, hier, barrait la route au général de Gaulle, maintenait un système défaillant et faisait de nous « un peuple périmé et dédaigné ». Tout est anti-démocratique qui, demain, lui permettra de rendre la V[e] République forte et efficace et d'achever l'œuvre, déjà largement entreprise depuis trois mois, de restauration du prestige et de l'autorité de la France.

Une autre critique est encore formulée à l'égard du Référendum du 28 septembre : il s'agirait beaucoup moins de l'approbation de la Constitution que du plébiscite du général. Il est un fait que voter NON, c'est voter contre la Constitution et aussi contre le général de Gaulle. Voter OUI c'est avant tout accepter une Constitution qui, soyons-en certains, survivra au général lui-même et conférera aux pouvoirs publics efficacité et continuité. C'est aussi, assurément, dire OUI au général de Gaulle, et je souhaite ardemment que peu de Français hésitent à dire OUI à un homme comme la France en a peu compté au cours de sa longue histoire et qui aura eu l'inégalable mérite de sauver une fois l'honneur de la France et deux fois la République.

GILBERT GRANDVAL,
Ambassadeur de France.

● *Pour le prestige.*

OUI pour conserver notre prestige et conserver nos colonies.

JULIETTE ETREMIE,
Professeur d'anglais,
Marseille.

● *Il le demande.*

JE voterai OUI :
1) Parce que le général de Gaulle le demande ;
2) Parce que les communistes, dès le début, ont dit NON ;
3) Parce que la gauche n'existe pas.

LEYGUES,
Employé,
Dakar.

OUI *parce que je l'aime*

● *La gauche, incapable.*

OUI parce que, depuis un quart de siècle, la gauche a été incapable de trouver une solution aux problèmes de la direction de la France.

VEZON-DAUNIS,
Cadre,
Sèvres (S.-et-O.).

● *Comme...*

OUI comme Defferre.

FILIPPI,
Boulanger,
Marseille.

● *Le plus noble amour.*

IL n'est femme en France qui ne file pour ma rançon, disait autrefois Du Guesclin.

Il n'est femme en France, aujourd'hui, digne de son pays qui ne réponde au général le OUI des amoureuses pour le plus noble amour et la plus grande tâche que lui seul peut assumer.

MADELEINE KERVICHE,
Garches (S.-et-O.)

● *Travail d'équipe.*

LES seules Constitutions qui ont fonctionné sont les Constitutions qui ont été faites par une très petite équipe. Cela a été notamment le cas des quelques articles organiques de 1875 qui ont fondé la III[e] République.

Voter non, c'est refuser la Communauté. C'est refuser en fait la possibilité de mettre fin à la guerre d'Algérie.

La réalisation de la « Communauté » va se heurter à de grosses difficultés. La solution de la question algérienne demandera adresse, autorité et du temps. Mais le cadre de la Communauté facilitera l'évolution nécessaire vers une formule tendant à l'indépendance. Seul de Gaulle peut réussir. Seul, le OUI lui en donnera les moyens.

L'Europe est une nécessité, mais pour faire l'Europe il faut une France forte.

Seul de Gaulle est actuellement en mesure de faire une France forte (ni l'Europe, ni les U.S.A., ni l'U.R.S.S. ne s'y sont trompés).

Voter NON c'est désespérer de la France.

Voter OUI c'est espérer.

Je vote OUI.

GÉNÉRAL GEORGES-PICOT,
du cadre de réserve.

● *Contre le scepticisme.*

JE répondrai OUI au référendum, car la future Constitution, même avec ses imperfections, est meilleure que la précédente et elle est issue d'un sursaut national contre le scepticisme et l'abandon.

XAVIER POUZET,
Agent commercial,
Marseille.

● *Confiance.*

JE fais confiance à de Gaulle pour trouver une solution qui satisfasse les aspirations de la *majorité* en Algérie et qui ne fasse aucune blessure à la dignité de la France.

ADRIEN AZEMA,
Etudiant,
Antony.

● *Avec une profonde conviction.*

OUI pour deux raisons :

La première, c'est que l'essentiel est contenu dans le projet de réforme de la Constitution. L'aménagement de la procédure de la question de confiance et le droit de dissolution nous donneront les gouvernements stables et durables dont la France a besoin.

La seconde, c'est que le rejet du référendum créerait à nouveau un affreux climat de guerre civile.

J'ajoute que si certaines dispositions du projet sont, à mon sens, critiquables, l'expérience démontre que la pratique et l'usage peuvent les corriger. Il en a été ainsi de la Constitution de 1875, texte prémonarchique dont la pratique fit un texte libéral et républicain.

Contre les partisans du retour à un passé périmé, contre les partisans d'un régime totalitaire et communiste, aux côtés du général de Gaulle je voterai, avec une profonde conviction, OUI au référendum.

ALFRED COSTE-FLORET,
maître des requêtes au Conseil d'Etat,
député de la Haute-Garonne,
maire de Luchon.

● *Contre le putsch et les grèves.*

PARCE que les dirigeants des diverses oppositions sont incapables de se mettre d'accord sur un projet de Constitution et un programme de gouvernement.

Parce que le rejet du projet actuel de Constitution ouvrirait une période d'incohérence et de violence, avec le putsch des fascistes et les grèves de la C.G.T.

« Ce serait la bagarre », m'a dit (avec satisfaction) un militant communiste.

J. TOESCA,
Nyons.

● *Pas de main tendue.*

JE voterai OUI au référendum pour ne plus revoir le Front populaire, car à Billancourt, à Javel, Saint-Ouen, à Argenteuil, à Bezons, il n'existe pas, dans les usines, de Front populaire, tout s'efface devant les dictatures du P.C. ou de la C.G.T. (...).

Non, sincèrement, il n'existe pas de main tendue dans les partis de gauche, ce n'est pas possible.

P. Z.,
Technicien,
Sannois.

Je voterai NON parce que...

● *Ecoutons donc Charles V...*

LE général de Gaulle est un homme admirable et justement admiré ; les Français ne se trompent pas en faisant de sa personne un objet de leur fierté. Il a toutes les dimensions du vrai « grand homme » et même cette démesure de l'attitude et cette importante conscience de soi qui sont l'accompagnement naturel du génie. Son style l'inscrit dans une lignée qui, partie de Bossuet, passe par Chateaubriand pour aboutir à lui. Ses « Mémoires » seront traduits encore quand le français sera devenu une langue morte et ses discours proposés aux étudiants de l'avenir comme sujets de version. Son visage est assuré de résister aux siècles.

Mais sont-ce de suffisantes raisons pour approuver, paupières closes, les institutions qui nous sont proposées par sa voix ? Une Constitution est un contrat de vie commune passé entre les citoyens ; ce n'est pas un mariage d'amour auquel il suffit de répondre « oui » devant un suprême officier ministériel...

Sur la Charte elle-même, son contenu, ses périls et sur l'ambiguïté de ce référendum, Pierre Mendès France et Jean-Paul Sartre ont dit ce qu'il y avait à dire. Leurs démonstrations n'ont pas besoin d'être répétées.

Le sous-entendu de la Constitution c'est que les pouvoirs présidentiels seront exercés par le général de Gaulle. Or les règles doivent être conçues pour la permanence et non pour l'exception.

Qu'arriverait-il si le général de Gaulle n'était pas élu président de la République ? Qu'arriverait-il si, étant élu, une décision de sa volonté, ou l'une des quelconques fatalités de l'existence humaine, rendrait vacante la place présidentielle ? Qu'arriverait-il simplement si, entre l'approbation de la Constitution et le moment de l'élection, le général de Gaulle se trouvait dans l'incapacité de se présenter à celle-ci ? Entre quelles mains les immenses pouvoirs prévus pour lui pourraient être aventurés ? Quel dauphin, quels rivaux, pourraient se présenter aux suffrages et par quels moyens ? Beaucoup de gens estiment que la Constitution serait alors à refaire. Mais dans quelles conditions révolutionnaires s'effectuerait cette révision, et la France va-t-elle être mise aux enchères de la force ?

On nous a présenté l'instabilité ministérielle comme le pire péché du régime écroulé. Va-t-on y remédier par un vice plus grave : l'instabilité constitutionnelle ?

En vérité ce qu'on nous demande, c'est moins un vote qu'un acte de foi, c'est de signer un chèque en blanc sur le destin. Je ne signerai pas et je répondrai NON.

Le contrat proposé n'a pas été suffisamment débattu par la représentation populaire, c'est sa faiblesse fondamentale.

Un grand Roi, le meilleur peut-être que la France ait jamais eu, Charles V, qui, comme dauphin, avait été confronté avec l'occupation totale du territoire, et, comme régent, avec la première manifestation de la vocation républicaine de la France au temps des Etats Généraux d'Etienne Marcel, ce souverain exemplaire répugnait à prendre ses décisions dans le huis clos de son Conseil ; et lorsqu'il avait recours très fréquemment à la représentation populaire, telle qu'elle pouvait être convoquée à cette époque, il déclarait s'appuyer toujours sur ce précepte d'Aristote : « La majorité, dont chaque membre n'est pas un homme remarquable, est pourtant au-dessus de tous les hommes supérieurs. »

MAURICE DRUON
Paris.

● *Le préalable.*

FRANÇAIS, en Algérie depuis cinq ans, je voterai NON car la guerre d'Algérie me paraît être un préalable à toute rénovation nationale et je voterai contre la guerre d'Algérie sans même me préoccuper de la Constitution qui nous est proposée.

JACQUES DIOT
Ingénieur des T.P.E.
Ponts et Chaussées, Bordj-bou-Arréridj.

● *Du « oui » au « non ».*

JE viens de lire dans « Nice Matin », « Le Figaro » de la Côte d'Azur, un petit article sur l'organisation du référendum en Algérie. Seuls les partisans du « oui » ont droit à la parole. Les radicaux valoisiens et l'U.D.S.R. doivent se taire. (...)

J'avais bien pesé le pour et le contre et j'étais arrivé à la conclusion qu'il fallait voter OUI.

Constatant que le grand chef est incapable de se faire respecter à Alger, qu'il est en réalité un prisonnier en liberté provisoire, que l'organisation du référendum en Algérie est devenue une vaste fumisterie, je quitte sans regret le camp des OUI qui pour moi est devenu le camp de l'injustice, de l'hypocrisie et de la lâcheté. Partisan de la loyauté, de la propreté et du courage, je reviens dans le camp de Pierre Mendès France et voterai NON.

Je souhaite, en toute conscience, que tous ceux qui comme moi avaient pensé voter OUI veuillent bien réviser leur jugement.

Il n'est pas possible de soutenir un chef qui parle haut à Paris et Brazzaville et s'agenouille à Alger où se trouve la clé du problème.

FRANÇOIS HUGUES
Nice.

● *Une certaine époque.*

JE suis militaire d'active et je suis absolument écœuré de cette propagande pratiquée au sein de l'armée en faveur de de Gaulle et du référendum. On ne voit plus que des portraits du général partout et je ne comprends pas qu'il y en ait si peu qui fassent le rapprochement avec une certaine époque où les portraits de Pétain étaient également affichés en tous lieux.

Je ne voterai pas le 28 septembre parce que je ne me suis pas fait inscrire en temps voulu et je le regrette car j'aurais voté NON, n'approuvant pas ce plébiscite à peine déguisé en faveur d'un homme que je respectais pour son attitude de 1940 à 1945 mais qui n'aurait jamais dû ressortir de l'ombre pour cautionner la prise du pouvoir par les généraux et colonels d'Alger.

C.H.
Salon-de-Provence.

NON *parce que je n'aime pas la publicité*

● *Ce qui compte.*

POUR ma part, je crois en l'honnêteté républicaine du général de Gaulle, je crois à sa bonne foi et sans doute à sa lucidité : malgré cela, je voterai NON résolument.

Pour moi, seule compte la fin du sang et des larmes, seule compte la fin de la guerre d'Algérie. Rien à mon avis n'a jamais pu se bâtir de durable avec une force que l'on n'utilise que lorsque l'autorité fait défaut.

Si de Gaulle a des arrière-pensées dans le sens d'un arrêt immédiat de la guerre d'Algérie, qu'il nous le dise sans attendre ! Alors, le peuple le plus sain de notre vraie France viendra à son secours, au secours d'un de Gaulle libéral 100 % et contre la coterie des parachutistes, trop intéressés, violents, hargneux et sans esprit et qui soumettent enfin notre pays au chantage !...

M.C.
Soldat
Saumur.

● *Ça ne me regarde pas.*

JE répondrai NON parce que, quoi qu'il advienne, je n'accepte pas qu'une clique d'officiers utilise pour des objectifs personnels les hommes et les forces mis à leur disposition par la nation entière.

Un double jeu de de Gaulle est possible. Ça ne me regarde pas. L'armée n'est pas la nation, pas plus que l'Algérie n'est obligatoirement la France.

ANDRÉ CASTEX
Chirurgien-Dentiste
Tarbes.

● *La nausée.*

JE n'oublierai jamais la voix du général de Gaulle le 18 juin 1940. C'est pour cela que, sans me donner la peine de beaucoup réfléchir, je pensais voter oui. C'est pour cela que j'ai voulu aller l'écouter jeudi place de la République. Sans carte je n'ai naturellement pas pu franchir les barrages de ce monstrueux labyrinthe !

Mais si je n'ai pas entendu j'ai vu, et ce que j'ai vu m'a bouleversée...

J'en ai eu physiquement la nausée.

Et j'ai compris à quel point notre liberté est menacée. Un pays où la police peut agir ainsi envers des hommes dont le seul crime est de ne pas approuver la Constitution proposée, est un pays fasciste.

Encore une fois il va falloir résister. Et je voterai NON.

L. ROSNEL
Argenteuil.

● *Pour demeurer fidèle.*

ANCIEN résistant, ancien évadé de France, ancien parachutiste (1943-1945), je crois en répondant NON demeurer fidèle à l'idéal de liberté, à la volonté de lutter contre l'oppression, au sentiment patriotique, qui me conduisirent à une époque où cela comportait certains risques à rallier le général de Gaulle.

HENRI LEROUX
Fonctionnaire outre-mer.

● *Nos ennemis d'hier.*

LE 4 septembre je suis allé à la République pour applaudir de Gaulle et retrouver l'ambiance des manifestations gaullistes de 1940 à 1942. A cette époque nous avions souvent le public pour nous mais nous nous battions très durement contre les groupements fascistes qui eux étaient organisés (P.P.F., Milice, Légion, S.O.L.).

En deux heures, ce que j'ai vu à la République le 4 septembre m'a détaché à tout jamais du gaullisme.

Le fascisme est comme une mauvaise herbe. On le détruit à droite : il repousse à gauche. C'est au jardinier d'être tenace. Mais ce qui est grave, c'est que l'homme dont le nom prestigieux signifiait Indépendance et Liberté, cet homme aujourd'hui n'est plus avec nous, il a comme serviteurs nos ennemis d'hier.

J'ai décidé de voter NON.

CHARLES VINAY
Directeur commercial
Paris.

● *Je connais les paras.*

LES colonels et Massu veulent que de Gaulle fasse sombrer la République parce qu'ils ne peuvent le faire eux-mêmes. Qu'ils débarquent avec les paras ! Et après ?

J'ai été en Algérie pendant vingt-sept mois dans un régiment de paras de la 25ᵉ D.P. ; ils me font peur car je les connais, je n'aimerais pas me battre contre eux. Mais mieux vaut en arriver à cette extrémité que de voir Massu, Soustelle, Mollet et de Sérigny gouverner la France. Car s'ils nous appliquent les méthodes qu'ils ont expérimentées et mises au point en Algérie sur les Arabes...

CARBONNEL
Professeur d'E.P.
Cahors (Lot).

● *Que tout cela est triste.*

JE voterai NON parce que, officier d'active et venant de terminer un séjour de trente mois en Algérie, je sais trop bien comment se déroulera le référendum là-bas. Tout est déjà prévu.

Je voterai NON parce que, socialiste de cœur, il fut un temps, « ceux-ci » avec leurs Guy Mollet, Lacoste et autres Max Lejeune m'écœurent en s'alliant avec la droite. Que tout cela est triste !

Et puis, il y a encore des tas de raisons...

Un officier d'active.

● *Trois moissons.*

JE voterai NON parce qu'il y a trois moissons que de jeunes paysans gardent les vignes d'Algérie.

DÉSIRÉ BONOMME
Cultivateur
Chardeny par Vouziers (Ardennes).

● *Mes maîtres et mon enfance.*

JE voterai NON au référendum parce que :

1. J'ai l'estime la plus profonde pour le général de Gaulle ;
2. Sommé, à l'âge de dix ans, d'écrire en même temps que mes camarades de classe une lettre à Pétain, c'est au général de Gaulle que je l'écrivis. Le châtiment fut exemplaire, je ne renierai pas mon enfance.
3. Péguy m'a donné la mystique de la République ;
4. Mounier m'a appris à mépriser le M.R.P. ;
5. Mon expérience m'a appris que les socialistes n'ont pas d'honneur.

H. GIOVANGIGLI
Professeur
Porto-Vecchio (Corse).

● *Chacun son métier.*

JE voterai NON au référendum pour protester contre le gouvernement, qui n'a pas su se faire respecter par la dissidence d'Alger.

Que les militaires fassent leur métier et le gouvernement le sien.

BLANCHE MOULARD
Bosc-Roger-en-Roumois (Eure).

(*Dessins de Siné.*)

La semaine prochaine : la suite du pré-référendum. En page 2 notre bulletin de vote.

ALGÉRIE

La mission de M. Hoppenot

Un ambassadeur de France est chargé de veiller à la régularité du scrutin du 28 septembre en Algérie. Sa mission est difficile. Jean Daniel en étudie ici les différents aspects.

M. HOPPENOT, président de la Commission centrale du Contrôle du référendum, vient d'ordonner que soit affichée dans les 7.600 bureaux de vote, ouverts les 26, 27 et 28 septembre, la circulaire suivante :

> *« Nul ne peut être contraint à voter ni empêché de le faire. Le libre accès des bureaux de vote doit être garanti et l'on ne peut y pénétrer armé. La fouille est obligatoire, mais les services de garde en armes doivent être placés à l'extérieur du bureau. Le délégué de la Commission de Contrôle devra s'assurer que le bureau de vote est suffisamment approvisionné en bulletins « Oui », de couleur blanche, et « Non », de couleur mauve. L'électeur doit bien voir les deux paquets de bulletins. Il faut conseiller à l'électeur d'emporter plusieurs bulletins « Oui » et « Non », afin que nul ne puisse déceler son opinion. »*

L'ancien représentant de la France au Conseil de Sécurité des Nations Unies, qui sait comment on peut défendre une thèse dans une instance internationale, est chargé de faire en sorte que le monde puisse juger de l'honnêteté de la consultation en Algérie. Sa circulaire, où l'on retrouve l'esprit de la charte de l'O.N.U., avait été précédée d'une déclaration sur « la complète liberté dont jouiront les journalistes français et étrangers pour faire leur métier ».

Pour que ces dispositions ne paraissent pas vaines, M. Hoppenot et ses collaborateurs sont allés plus loin. Les 7.600 contrôleurs du vote sont recrutés parmi les juges de paix et les personnalités neutres. Aucun individu « marqué politiquement », qu'il soit membre ou non d'un Comité de Salut Public, ne pourra être chargé d'une mission de contrôle. Un délégué de la Commission Hoppenot devra sceller les urnes après le vote, etc.

Avant son départ pour l'Algérie, M. Hoppenot avait eu de longues conversations avec différents collaborateurs du général de Gaulle, ainsi qu'avec M. Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères, un des hommes qui passent pour le mieux connaître la pensée intime du président du Conseil. M. Hoppenot s'est entendu dire :

> *« Il n'y a pas de problème du « Oui » ou du « Non » en Algérie. Il n'y a qu'un seul problème, celui de la participation. Il s'agit de démontrer au monde que les deux communautés algériennes, si elles diffèrent quant au statut dont l'Algérie doit être dotée, sont d'accord pour traiter de leurs affaires avec la France. Un fort pourcentage de « Non » n'est pas à craindre, au contraire. Un refus reste une discussion. Il faut imposer, là où cela est nécessaire, la liberté complète du vote. »*

En sortant de l'Hôtel Matignon, M. Hoppenot était réconforté. Il a confié à des intimes qu'il n'aurait pas voulu être dans la situation de refuser quoi que ce soit au général de Gaulle et il aurait refusé, précisait-il, si un langage différent lui avait été tenu. Cela dit, qu'a-t-il trouvé, il y a deux semaines, en arrivant en Algérie ?

(A. P.)

L'AMBASSADEUR HENRI HOPPENOT (1)
« ...Afin que nul ne puisse déceler son opinion. »

POUR EVITER LES 98 %

Son secrétaire général, M. Bresson, a déjà consigné quelques observations dans un rapport. En résumé les membres de la Commission Hoppenot ont trouvé à peu près dans toutes les campagnes des officiers prêts à respecter l'honnêteté absolue de la consultation et à faciliter la mission des contrôleurs. Souvent pour des raisons différentes, d'ailleurs. Les uns par dévouement total au général de Gaulle. Les autres parce qu'ils mettent un point d'honneur à faire la preuve que l'armée ne saurait se rendre coupable des truquages célèbres en Algérie depuis l'administration du gouverneur général Naegelen. D'autres, enfin, parce qu'ils sont dans des secteurs pacifiés. Secteurs où les officiers S.A.S. se sont rendus populaires. Secteurs, aussi, où la crainte, la lassitude et la misère ont provoqué une sorte d'affaissement moral des populations. Là le « Oui » est certain. Les officiers disent même, avec un humour involontaire, qu'il y en aura trop, et qu'ils seront forcés eux-mêmes de voter « Non » pour que les élections ne paraissent pas avoir été faites « à la russe », c'est-à-dire avec 98 % de « Oui ».

M. Bresson a beaucoup plus de craintes en ce qui concerne les villes. Partout où les Comités de Salut Public et certains états-majors ont décidé de « forcer la main » au général de Gaulle, comme le prouvent certaines directives militaires ronéotypées.

L'une de ces directives, après un certain nombre de considérations — d'ailleurs d'inspiration égalitaire et généreuse — entend lier, contre le vœu du président du Conseil, le « Oui » à l'intégration totale.

Voici le passage le plus précis de cette directive :

> « L'INTÉGRATION. — *Des esprits sains* (Jacques Soustelle, Roger Duchet) *la jugent indispensable.*
>
> « *...Qu'en pense le général de Gaulle ?*
>
> « *Soucieux de ménager l'avenir, il n'a pas voulu prendre de décision ferme tant que l'intégration n'est pas inscrite dans les faits, c'est-à-dire tant que musulmans et Européens n'ont pas donné la preuve que la fraternisation amorcée le 13 mai continue à se développer et à s'amplifier.* **Il appartient donc aux Français d'Algérie d'apporter cette preuve au général de Gaulle et de lui « forcer » ainsi la main. »**

DOUBLE CAMPAGNE

Ce texte est d'autant plus intéressant qu'il contribue à donner un fondement aux rumeurs qui avaient circulé sur un entretien entre le général de Gaulle et le général Salan. Le président du Conseil aurait déclaré au délégué général en Algérie :

> *« Je ne choisis que ce qui est possible. A vous de me montrer que l'intégration est possible. Vous avez quelques mois pour cela. »*

Les militaires ont donc décidé d'engager deux campagnes : celle de la fraternisation, qui a pratiquement échoué du fait de la recrudescence des engagements militaires, et celle du « Oui » au référendum.

Les activistes européens d'Alger avaient accepté ce contrat du « Oui » proposé par le général Salan jusqu'au discours du général de Gaulle le 4 septembre place de la République à Paris.

Au Comité de Salut Public d'Alger, cinq responsables, dont MM. Parachini, Merlo et le Dr Lefebvre, ont déclaré qu'il fallait préparer un nouveau 13 mai, que le général de Gaulle ne donnait pas au « Oui » la signification de l'intégration et ils ont démissionné du Comité de Salut Public. Le général Massu, président de ce Comité, après avoir conféré avec le général Salan, a décidé de ne pas rendre publiques ces démissions et de continuer d'inviter l'armée et les Français d'Algérie à parier sur le « Oui ». Les démissionnaires se sont regroupés dans le mouvement du général Chassin, que les Algérois appellent les « Oui, mais... ». Car ils entendent se battre après le référendum pour l'intégration.

LE VOTE OBLIGATOIRE

L'arrivée de M. Bidault à Alger et la création « ex nihilo » de son mouvement « Démocratie chrétienne » ont cependant encouragé les militaires dans leur volonté de forcer la main au général de Gaulle, bien que M. Bidault eût déclaré que les motions des congrès socialiste et radical marquaient la fin de l'Algérie française.

Dans les villes donc, M. Hoppenot s'attend à de graves difficultés. Or, c'est essentiellement dans les villes qu'une population politiquement mûre mais plus ou moins contrainte au vote pourrait voter « Non ». Toute la jeunesse musulmane des grandes concentrations urbaines votera « Non » si, ne pouvant éviter de voter, elle peut voter librement. Peut-elle éviter de voter comme le lui recommande le F.L.N. ? C'est pratiquement exclu. L'histoire des inscriptions n'est plus à faire : lorsque des militaires, grâce à des fichiers d'état civil, viennent rappeler à une famille — fût-ce avec « gentillesse » — que ses membres ne sont pas inscrits sur les listes électorales, dans le contexte algérien une telle visite équivaut à une menace. Peut-être les délégués de M. Hoppenot arriveront-ils à empêcher la contrainte des déplacements par camions, prévue il y a dix jours encore pour « regrouper les votants » ? Cela ne semble pas encore acquis.

Sachant cela, on dit dans l'entourage du général de Gaulle que le F.L.N. « avait accepté », pendant quarante-huit heures, de recommander un vote négatif, et non l'abstention. « Avait accepté », c'est-à-dire qu'on le lui avait, bel et bien, demandé. Mais le F.L.N.

(1) Président de la Commission de contrôle du référendum en Algérie.

ERROL
Vêtements - Chemiserie - Bonneterie

OUVERTURE
de ses magasins à Paris
2, Boulevard Haussmann
LE 19 SEPTEMBRE
PRIX EXCEPTIONNELS
Succursale : Marseille . 68, La Canebière

LE PELERIN DE L'AMOUR

Fuyant la mortelle image d'un inaccessible amour, il est allé confier sa peine aux sables brûlants des déserts, aux neiges immaculées des cimes. Unique souvenir de celle qui règne encore sur son cœur, il emporta une simple photo d'elle qu'il regarde parfois sous la tente à la lumière de son boîtier Wonder. La pile Wonder ne s'use que si l'on s'en sert.

se serait aussitôt ravisé : toujours selon les mêmes sources. Décelant la signification que le gouvernement français voulait donner au vote même négatif, il a décidé d'intensifier la guerre et de jouer « le Oui sous la contrainte ». On va même jusqu'à dire qu'il recommande de voter Oui pour discréditer le principe même du référendum.

POUR FAIRE LE RESTE

M. Hoppenot s'est inquiété avec sincérité de l'absence d'opposition pacifique. « *Personne ne fait campagne pour le Non, et je le déplore* », assure-t-il. Il a prononcé ces paroles quelques jours après son arrivée à Alger. Il ne les prononcerait certainement pas aujourd'hui. Dans la quatrième année de guerre, alors que le cycle de la violence et de la répression a conduit les autorités à considérer comme des traîtres, des suspects, bref des ennemis, tous ceux qui ont pu douter des possibilités de l'intégration ou en tout cas de l'efficacité des méthodes employées pour y arriver, comment pourrait-il se trouver encore une seule organisation non dissoute, une seule personnalité assurée de n'être pas inquiétée en recommandant le Non ? Il y a bien une opposition courageuse, méritoire dans un tel contexte comme viennent de le révéler certains tracts de la Ligue des Droits de l'Homme et des Syndicats Force Ouvrière et C.F.T.C. Mais cette opposition ne peut que recommander le Oui en faisant le pari contraire à celui des militaires, le pari que dans les ténébreux desseins du général de Gaulle, il y ait une possibilité pour une solution négociée. Pour que, comme l'a déclaré M. Gaston Defferre, l'on discute avec ceux contre qui on se bat — et non avec ceux dont on veut faire les interlocuteurs contraints.

Si bien qu'en Algérie aussi ce référendum est celui de l'équivoque.

Le bulletin d'information confidentiel des hommes d'affaires britanniques, publié à Londres, au terme d'un exposé sobre et objectif, marque ainsi son scepticisme :

> « *Il y a de bonnes raisons de douter que le général de Gaulle puisse réellement voir apparaître les célèbres « interlocuteurs valables » avec lesquels il veut un jour — pour reprendre la formule de son discours d'Alger — « faire le reste ».*

JEAN DANIEL.

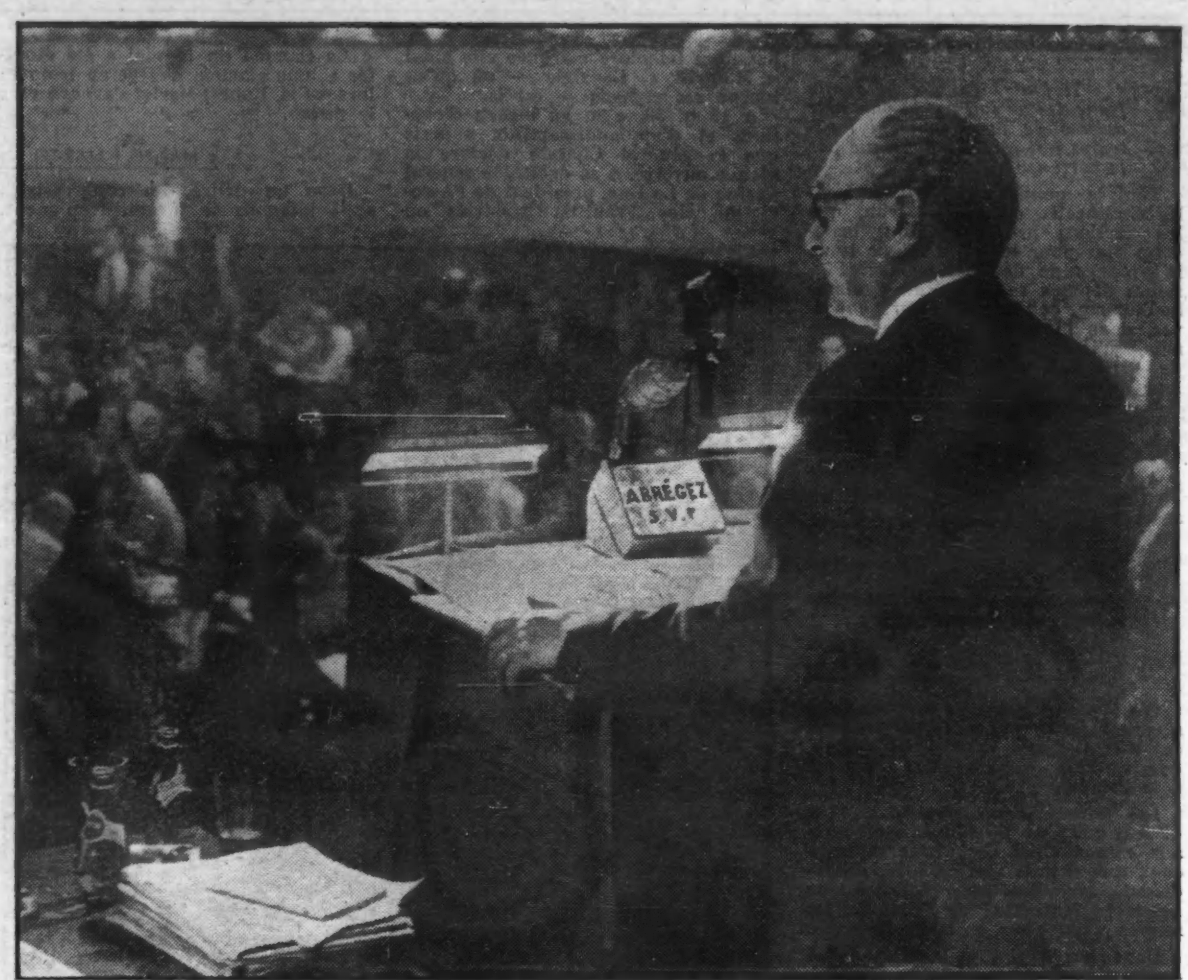

(Rodriguez.)

M. Guy Mollet au congrès S.F.I.O.
Il faut davantage compter sur les hommes que sur les idées.

PARTIS

D'un régime à l'autre

● ***MM. Guy Mollet et Félix Gaillard, à la tête des états-majors socialiste et radical, viennent de prendre, dans la foulée, le virage de la IVe à la Ve.***

LE samedi 14 septembre, en fin d'après-midi, quelques centaines de militants socialistes acclament M. Guy Mollet qui, à la tribune décorée des trois flèches traditionnelles, vient de terminer un discours de trois heures sur ces mots :

> « *Tous ensemble, nous devons reprendre confiance dans l'amitié fraternelle de notre parti, que nous ne permettrons à personne de briser.* »

A la même heure, dans une salle lyonnaise dominée par le sourire d'Edouard Herriot, quelques centaines de militants radicaux applaudissent leur nouveau président, M. Félix Gaillard, qui déclare :

> « *Notre parti est malade d'un esprit d'intolérance dont il finira par mourir... J'espère avoir l'occasion de vous prouver que je pourrai être un président impartial, respectant toutes les tendances...* »

En cette année 1958 — l'année du 13 mai — on a, chez les socialistes comme chez les radicaux, respecté le rituel des congrès : les acteurs, le décor, le style, restent immuables.

UN PERSONNAGE EPISODIQUE

D'une enjambée, M. Guy Mollet et M. Félix Gaillard passent d'un régime à l'autre. Peut-on même parler d'un changement de « système » ? Le général de Gaulle apparaît comme un personnage épisodique, que les deux partis annexent avec simplicité. M. Guy Mollet dit, se penchant au-dessus de la tribune, sur le ton de la confidence :

> « *En 1946, j'étais un peu trop théoricien. Depuis, j'ai beaucoup appris sur les hommes et le rôle qu'ils jouent... Je sais maintenant qu'il faut davantage compter sur les hommes d'action que sur ceux qui confondent le verbiage révolutionnaire avec la révolution.* »

Et là-bas, à Lyon, les visages lisses et sans inquiétude de bien des radicaux s'éclairent lorsque M. Patrice Brocas assaisonne son rapport sur la Constitution de cette pincée de sel :

> « *Le président de Gaulle est en train de devenir radical.* »

Alors, qu'importent les institutions nouvelles ? Qu'importent les « tracasseries », les « brimades », que le projet promet aux Assemblées — comme l'admettent les « radicaux-oui » ? Certes, les défenseurs de la nouvelle Constitution dans les deux congrès accumulent contre elle les critiques, les réserves et les réticences. M. Degoutte chez les radicaux, M. Ramadier chez les socialistes, invitent les républicains à « *s'unir comme en 1877* », c'est-à-dire contre un nouveau Mac-Mahon...

L'ARGUMENT-CLEF

Mais l'argument-clef, plusieurs orateurs le répètent, à Lyon comme à Issy-les-Moulineaux :

> « *La Constitution sera ce que les hommes la feront.* »

Or, les hommes d'hier sont là aujourd'hui. Ne seront-ils pas là demain ? Rien, en apparence, n'a changé pour le militant qui respire l'air de son congrès, qui se tient sagement « dans le courant ». Il en conclut que rien ne changera.

On ne s'étonne même pas, dans les rangs des congressistes, que ces mêmes hommes qui en furent les maîtres pendant des années fassent aujourd'hui le procès de la IVe République.

M. Félix Gaillard et M. Guy Mollet laissent même percer leur irritation lorsqu'ils entendent ceux qui n'ont cessé de dénoncer l'impuissance de l'ancien régime, de leur régime, les mettre en garde contre les dangers du nouveau. M. Mendès France au parti radical, M. Edouard Depreux au parti socialiste, sont des « opposants perpétuels » qui viennent constamment agiter les eaux calmes des étangs...

Pas plus aujourd'hui qu'hier, les leaders n'apprécient les critiques impénitents. Avec une courtoisie distante, M. Gaillard les invite à la souplesse. Plus direct, M. Guy Mollet s'écrie, exaspéré :

> « *Vous n'y comprenez rien!* »

Le militant n'y comprend en effet rien.

> « *Il faut*, affirme M. Guy Mollet, *que les solutions de demain soient engagées dans les mois qui viennent.* »

M. Gaillard, plus audacieux encore, déclare :

> « *Nous attendons du gouvernement des décisions courageuses et rapides !* »

LA « BETISE » DE LA DROITE

Quant à eux, ils vont s'occuper de préparer les élections. M. Guy Mollet pousse calmement les pions de la IVe sur le damier de la Ve. Qui parle de changement de régime ? A peine un changement de législature :

> « *Si nous sommes minoritaires dans le Parlement, nous serons dans l'opposition. Si nous sommes majoritaires, nous prendrons nos responsabilités.* »

Il n'est d'ailleurs pas exclu que le secrétaire général de la S.F.I.O. revendique, comme ce fut le cas dans le passé récent, sa part de responsabilité en tout état de cause. Il a été touché au vif par la remarque de M. Depreux :

→

5ème RÉPUBLIQUE ?
La mort de la IVe — Pierre Viansson-Ponté
Le projet de Gaulle — François Borella
Quelles institutions pour la France ? — Georges E. Lavau
Du fascisme — Michel François
Pourquoi NON ? — Jean-Marie Domenach
Numéro de Septembre : 220 fr.
19 r. Jacob Paris 6e — ESPRIT — C.C.P. 1154-51

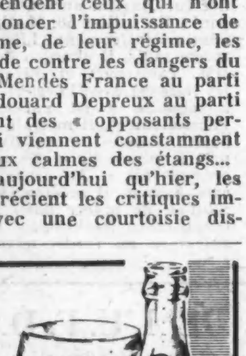

Le drink du couple élégant
Délicieuse boisson pétillante, se sert nature ou avec une tranche de citron
Schweppes
INDIAN TONIC
L'INDIAN TONIC PARFAIT COMPLEMENT DU GIN ANGLAIS ET DE TOUS APÉRITIFS A BASE D'ORANGE

Arden FOR MEN
GAMME DE PRÉPARATIONS NOUVELLES ÉTUDIÉES POUR L'HOMME RAFFINÉ, CERTITUDE DE SON ÉLÉGANCE

FOAM SHAVING CREAM
Mousse humidifiante et douce, idéale pour se raser au plus près

→

« Il faut bien que la droite française ne soit pas la plus bête du monde pour avoir si longtemps fait faire sa politique par le parti socialiste. »

Tout le monde constatait, à Issy-les-Moulineaux comme à Lyon, que les élections prochaines font beaucoup plus pour le « oui » que toute la propagande de M. Soustelle. Plusieurs députés radicaux, au cynisme bonhomme, confiaient à leurs convives, dans l'intimité des repas lyonnais, qu'ils avaient fait « la tournée de leurs maires » et que ceux-ci leur avaient dit :

« Si vous votez non, il est inutile que vous vous présentiez. »

A cette pression des notables, M. Guy Mollet reconnait qu'il est lui aussi sensible :

« S'il y avait une majorité de « non » dans le parti, déclare-t-il à la tribune du congrès, *un grand nombre d'électeurs seraient contre nous ! »*

LE CONTRAT DES « NON »

C'est quand même « sans enthousiasme », pour reprendre l'expression de MM. Gaillard et Maurice Faure, que les défenseurs du « oui » partent à la bataille.

Les circonstances, au contraire, offrent enfin un terrain de rencontre aux minoritaires socialistes et radicaux qui, depuis février 1956, défendaient, avec les amis U.D.S.R. de François Mitterand et l'U. G. S., les mêmes convictions, en ordre dispersé.

Dans une petite salle d'un hôtel de la rive gauche, M. Edouard Depreux vient d'annoncer la création d'un « parti socialiste S. F. I. O. autonome », qu'ont déjà rallié MM. Robert Verdier, Alain Savary, Daniel Mayer et d'autres personnalités socialistes. Ce parti rejoint l'Union des Forces démocratiques (U.F.D.). Pour l'instant, il s'agit d'une fédération, non d'une fusion, des mouvements de gauche. Mais, pour la première fois depuis 1955, une association organique des différentes familles de la gauche est fondée.

Le « contrat des non » que proposait M. Pierre Mendès France et que, après l'U.F.D., le « Comité national universitaire » vient de cautionner peut, dans les jours prochains, étayer ce regroupement.

JEAN FERNIOT.

POLITIQUE

Le « M.P. 13 »

● ***Le général Chassin, M. Robert Martel et 300 militants, dans une salle de congrès, « regardent l'avenir ».***

LA salle des Sociétés savantes où s'entassent 300 personnes venues assister au Premier Congrès national du Mouvement populaire du 13 mai (ou « M.P. 13 ») est transformée en chaudière. Les micros déversent des marches militaires d'un style nouveau, au rythme très lent, dont l'une, avec ses appels de fifres, obsède. Des jeunes gens à brassard tricolore marqué « M.P. 13 » contrôlent cartes et invitations. Au-dessus de la tribune, une bannière tricolore marquée elle aussi « M.P. 13 ». Ce sigle — où qu'on tourne ses regards — est là.

A 15 h. 30, c'est au milieu d'ovations et d'applaudissements nourris que le général Chassin déclare la séance ouverte. A sa droite, le général Vésine de La Rue, président de l'Association des Français rapatriés ou expulsés d'Afrique du Nord ; à sa gauche, M. Robert Martel, colon d'Algérie et président-fondateur de l'U.E.N.A. (Union française nord-africaine) (1) qui vient de fusionner avec «M.P. 13».

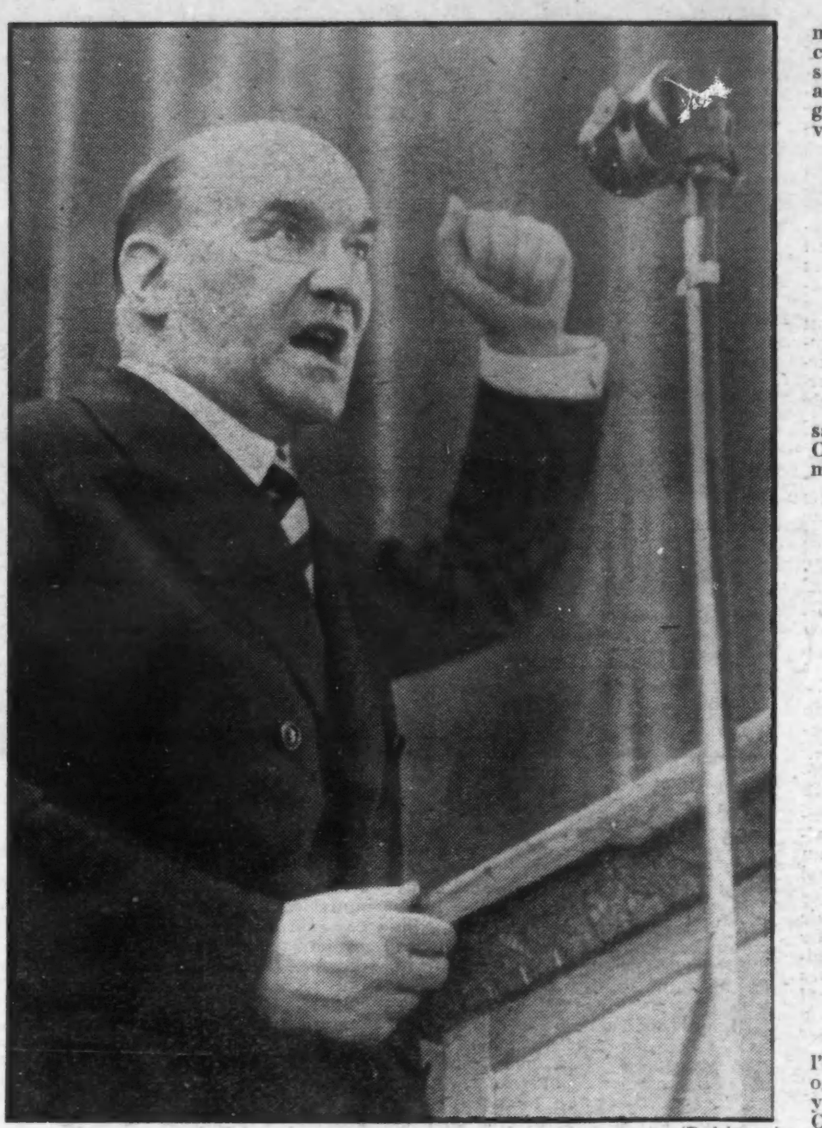

(Rodriguez.)

LE GÉNÉRAL CHASSIN, PRÉSIDENT DU « MP 13 »
« Nos jeunes admirent Napoléon : donc rien n'est perdu. »

Après quelques hors-d'œuvre oratoires un peu confus sur le thème :

« La flamme du 13 mai a été étouffée », une clameur s'élève en tempête lorsque M. Robert Martel s'avance vers le micro.

« MAR-TEL ! MAR-TEL ! »

Dans un délire, les congressistes applaudissent, se lèvent, trépignent, scandent : *« Mar-tel ! Mar-tel !... »*

Pour les congressistes, l'orateur n'est pas un inconnu. De lui, ils attendent *la vérité.* Après avoir prêté *« le serment solennel de ne jamais se présenter sur une liste électorale »,* il fait le récit glorieux de sa participation au 13 mai, puis enchaîne :

« Aujourd'hui, on nous a volé l'esprit du 13 mai pour soumettre 55 millions de Français aux diktats d'un milion de francs-maçons et d'athées.

« J'attaque la Constitution de toute la force de ma poitrine et je suis ici pour défendre cet esprit. Et cet esprit dit NON à la Constitution et ne veut pas d'un Tito sous la forme d'un Lacoste ou d'un Soustelle ! Je jure de donner ma vie pour m'opposer au système, fût-ce contre mes amis, contre ma famille, contre tout. S'il le faut, nous nous battrons jusqu'à la mort. »

L'orateur a terminé. Il transpire à peine tant il semble coutumier de pareils efforts qu'il dit d'ailleurs avoir déjà accomplis *« sur toutes les places des villes et villages d'Algérie ».*

La salle est soulevée comme par un maelstrom.

« UN PIEGE EFFROYABLE »

Il faut que le général Chassin lui-même s'approche du micro pour, comme Dieu la fureur des flots, apaiser cette houle. Bonhomme au moins autant que M. Martel a été violent, le général éponge tranquillement une calvitie sexagénaire et déclare :

« Le grand événement de ces derniers temps, c'est le ralliement à « M.P. 13 » de notre camarade Martel et de ses 17.000 hommes. Lui en Algérie, nous en France — et séparés — rien n'était possible. Unis, et nous le sommes, tout sera possible. Un piège effroyable nous a été tendu. C'est le Référendum, mais je dis que pour nous l'affaire du Référendum est déjà cuite et n'a aucune importance. »

Après ce début prometteur que la salle applaudit debout, le général Chassin se livre à une série de commentaires à bâtons rompus :

● *« Le système est athée ou franc-maçon. Il truque tout. Il bourre le crâne aux enfants, afin de vider leur âme du christianisme. Il expurge les « fables » de La Fontaine. Oui, alors que La Fontaine a écrit :*
« Petit poisson deviendra grand
Pourvu que Dieu lui prête vie »,
il a censuré ça et oblige nos enfants à dire :
« Petit poisson deviendra grand
Pourvu que l'on lui prête vie ».

● *« Le système méprise les Croisades, Napoléon, Louis XIV, mais nos jeunes admirent Napoléon. Donc, rien n'est perdu. Karl Marx a dit des tas de bêtises parce qu'il n'avait pas prévu qu'on pourrait amener l'énergie à domicile. Maintenant, on peut installer une fraiseuse chez n'importe qui. Donc, nous sommes pour la décentralisation absolue. »*

NOUS VERRONS...

Jusqu'à présent, aucun orateur (sauf l'un en une très brève allusion) n'a osé parler du général de Gaulle. Il y a là un mystère. Alors, le général Chassin, bravement, et comme un Don Juan qui s'avancerait vers la statue du Commandeur :

« De Gaulle ! Eh bien ! moi, je vais vous dire : il est comme Hercule à la croisée des chemins. Il hésite entre le vice et la vertu. Ce qu'il fera, nous n'en savons rien. Le mal ? Le bien ? C'est pour ça que pour ne pas nous diviser, nous, nationaux, avons décidé de laisser nos membres voter selon leur conscience. Mais, après, ah ! après, nous jugerons sur pièces. Fini le crédit ! Aussi j'adjure tous les mouvements et groupements politiques nationaux de se grouper autour de nous en un vaste Rassemblement de salut public pour liquider aux élections prochaines tout ce qui reste encore du système ! »

Fin. Applaudissements. « Marseillaise », puis, de nouveau, marches lentes.

Ivre de mots et de chaleur, la foule s'écoule. Les voix sont rauques d'avoir tant hurlé ; les regards sont fixes. Sur le trottoir, un congressiste lance au milieu d'un groupe : « Avec des gars comme Martel, on voit l'avenir. Ça sera dur, mais on voit l'avenir. »

(1) Ainsi que l'ont établi plusieurs enquêtes effectuées en Algérie, M. Martel était le responsable pour l'Algérie du C.R.F. (Comité de Rénovation Française), organisation contre-terroriste. En mai 56, M. Martel prit contact avec le général Charrière qui lui déclara qu'il existait en Métropole une organisation « O » — décidée à prendre le pouvoir en cas d'effondrement du « système » — et dont il s'occupait activement avec un certain docteur Martin, ancien membre de la Cagoule. En juillet 56, M. Martel fut interné administrativement. Libéré à la fin du même mois, il chargea deux de ses amis, MM. Tatessault et Piveteau, d'effectuer les liaisons avec l'organisation parisienne à laquelle il fit parvenir de l'argent. Parallèlement, il mettait en place un dispositif clandestin organisé en secteurs et prêt à intervenir « dès que l'occasion se présenterait ». Au cours de ses contacts avec Kovacs, il accepta, à la demande de celui-ci, de placer dans ses groupes des « conseillers techniques » chargés de les entraîner au contre-terrorisme.

LES FORUMS DE L'U. F. D.

Le Secrétariat des Forums régionaux (3, rue des Pyramides, Paris), nous communique la liste des prochains Forums organisés par les centres de province et l'U. F. D. sur le thème :

LE REFERENDUM

Jeudi 18 septembre. — LE MANS (21 h.), Salle des Concerts, Prof. Mandouze, D. Stefanaggi.
Mardi 23 septembre. — ANNECY (20 h. 45), Salle Pierre Lamy, Lavau, Briffod.
Mardi 23 septembre. — MONTLUÇON (21 h.), Salle du Vieux Château, O. Rosenfeld, R. Dumas.
Mardi 23 septembre. — NANCY (21 h.), Salle de la Maison du Peuple, D. Mayer.
Mercredi 24 septembre. — STRASBOURG (20 h. 45), L'Aubette, D. Mayer, J. Perrin.
Mercredi 24 septembre. — MOULINS (20 h. 45), Salle de l'Université Populaire, G. Lavau.

REVETEMENT MURAL PLASTIQUE
« POLYESSEF »
LESSIVABLE
SOCIETE FRANÇAISE DES PAPIERS PEINTS
137, Faubourg-St-Denis, Paris. Tél. Nord 97-48

SOCIETE DES LAITERIES
de la VALLEE de la VIRE
ET DU COTENTIN
CAPITAL 360 MILLIONS
H. CLAUDEL
PONT-HEBERT (Manche)
TELEPHONE 25
Les meilleurs beurres et fromages de Normandie

TUNISIE

Le « clan Masmoudi »

● *L'ambassadeur de Tunisie en France vient d'être relevé de ses fonctions. Il s'agit d'une affaire intérieure tunisienne, qui est grave.*

VENDREDI, plusieurs personnalités tunisiennes ont attendu la tombée de la nuit pour aller rendre visite sans se compromettre à M. Mohammed Masmoudi, ex-ambassadeur extraordinaire de la République Tunisienne à Paris, ex-membre du bureau politique du Néo-Destour, ex-confident de M. Bourguiba. Ces personnalités voulaient connaître la teneur du dernier entretien que l'ambassadeur avait eu avec le chef de l'Etat tunisien. Pour toute réponse, M. Masmoudi leur déclara qu'il avait renoncé à tout, et qu'il restait, plus que jamais, « destourien ».

En quelques heures, cet homme d'extraction modeste, qui devait sa carrière au seul combat qu'il avait livré au côté du premier résistant de Tunisie, venait de choisir l'effacement par fidélité à ses principes.

REUNION EXTRAORDINAIRE

Le 7 septembre il avait été convoqué à Tunis pour assister à une réunion extraordinaire du bureau du Néo-Destour. Il s'agissait de prendre position sur la direction du journal « L'Action », accusé de « déviationnisme ». Pendant la réunion l'examen de différents articles était censé révéler l'intention du directeur, Béchir Ben Yahmed, de « saper l'autorité du gouvernement Bourguiba ». Il s'agissait d'une vieille querelle. Pendant toute une époque, « L'Action » passait pour être l'organe de ce qu'on appelle à Tunis « le clan Masmoudi ». Dans ce clan, on plaçait, un peu sommairement, à peu près tous les bourguibistes qui avaient fait leurs études en France et dont la culture révolutionnaire puisait ses sources dans les doctrines des partis français de gauche. C'est-à-dire exactement la formation de Bourguiba lui-même.

A mesure que les relations avec la France se détérioraient, ce clan était attaqué par certains hommes de l'entourage de M. Bourguiba que leurs tendances personnelles ou parfois leurs intérêts inclinaient à choisir d'autres références que celles de la France. Mais la vitalité de l'hebdomadaire de M. Ben Yahmed, la fidélité de ce clan à la personne du président tunisien, le modernisme audacieux des rédacteurs triomphaient facilement de ces attaques, exerçaient une incomparable séduction sur tous les étrangers — en particulier les Américains — et trouvaient une audience considérable auprès de la jeunesse tunisienne. « L'Action » était devenue une force.

LA VISITE A DE GAULLE

Pendant toute une période, M. Bourguiba fut fier du « clan Masmoudi ». Eux seuls, à l'entendre, connaissaient sa pensée intime et savaient la traduire. La carrière de l'ambassadeur de Tunisie à Paris était jalonnée de succès. Ce petit homme de 36 ans, sentimental et perspicace, avait su se faire aimer. Au temps de la clandestinité, président de la Fédération française du Néo-Destour, alors qu'il était étudiant en lettres à la Sorbonne, il avait fait davantage pour la gloire de son parti et le prestige de Bourguiba que n'eût fait un régiment de fellagha. C'est en tout cas ce qu'affirmait le chef de l'Etat tunisien il y a quelques mois encore. Dans cette sorte d'engouement tunisien qui s'empara des parlementaires français avant et après 1954, M. Masmoudi eut une responsabilité déterminante. Après le bombardement de Sakiet et avant son départ pour la Tunisie où il était rappelé, il réussissait ce tour de force : se faire recevoir par le général de Gaulle au grand scandale, alors, de toute la droite française.

(A.P.)

M. Mohammed Masmoudi
« Que ferait Bourguiba à ma place ? »

Bourguiba était son maître à penser; il se référait à lui constamment. Il avouait que devant un problème il se demandait toujours : « Que ferait Bourguiba à ma place? » Et lorsqu'une décision le choquait, son expression était « ce n'est pas « bourguibiste ». Mais il était dévoué à l'idéal bourguibiste, non à la personne de Bourguiba. Il l'a montré au cours de cette réunion du dimanche 7 septembre, lorsqu'il refusa de se solidariser avec la motion condamnant « L'Action ». Ses amis se sont défilés. Ils sont venus le voir ensuite pour lui dire qu'ils n'avaient pas eu son courage, mais qu'ils étaient d'accord avec lui.

« *De toute façon*, a répondu M. Masmoudi, *il ne s'agit plus de vous ni de moi, le problème nous dépasse.* »

LE PROBLEME BOURGUIBA

L'un des amis du journal « l'Action » devait préciser qu'il était impossible de ravaler le problème à une question de personne ou de lutte de clan.

« *Il s'agit de deux conceptions de l'intérêt général qui se sont affrontées ici. Nous pensions qu'on peut sauver l'actuel régime tunisien en le libéralisant un peu, en le poussant à mettre en place au plus tôt les institutions républicaines indispensables — gouvernement véritable, assemblée souveraine, justice indépendante — en l'amenant à donner des garanties de sécurité et de justice aux citoyens de manière que chacun puisse travailler en paix. Nous pensons que le peuple tunisien est assez évolué pour faire bon usage de la liberté et que par conséquent il y a droit. Nous pensons que l'asservissement de la presse et la mise en tutelle des esprits ne peuvent rien donner, sauf le commencement de grands malheurs. Nous pensons que lorsqu'un homme décide seul, il se trompe plus facilement que lorsqu'il consulte. Nous pensons enfin que lorsque quelque chose ne va pas, il vaut mieux le dire pour qu'on puisse y remédier. C'est sur ces choses que nous sommes sanctionnés. Tout le reste est sans importance.* »

C'est pourquoi M. Masmoudi n'a pas cru devoir se désolidariser d'avec « l'Action » comme M. Bourguiba le lui a demandé, et comme il l'avait obtenu de tous les membres du bureau politique du Néo-Destour et même du conseil d'administration de l'hebdomadaire de M. Ben Yahmed. Sa démission acceptée, un communiqué devait informer lundi dernier que le gouvernement de la République tunisienne avait mis fin à la mission de M. Masmoudi, ambassadeur à Paris. Aussitôt on s'aperçut à Tunis que les questions de clan n'avaient en effet plus d'importance : les adversaires les plus redoutables de M. Masmoudi ne dissimulaient pas leur gêne. L'ambassadeur, par son courage solitaire, avait posé au grand jour le problème de la Tunisie 1958.

Evidemment ce problème se résume tout entier dans la personnalité fascinante et déroutante du président Bourguiba.

Cet admirable résistant, cet homme d'Etat très exceptionnel, est épuisé par une vie tout entière consacrée à l'indépendance de son pays. En proie à des difficultés extraordinaires, que des rivaux tenaces ont continuellement cherché à exploiter, M. Bourguiba a fini par s'isoler dans la crainte des autres. Nulle constitution, aucune structure administrative, aucune législation juridique, ne limitent son pouvoir. Il a fini par ne tolérer autour de lui que des interprètes, des reflets ou des courtisans. Prestigieux, indispensable et despotique, tout dans ce pays dépend de son humeur. Une humeur que des habiles ont su influencer en lui faisant voir partout des activités hostiles, des amis renégats, des rivaux menaçants, des journalistes espions.

LE CONTEXTE

C'est dans cet état d'esprit qu'il a fini par créer une Haute Cour, source de tous les maux. Pour juger des délits, souvent incertains d'ailleurs, mais dont se seraient rendues coupables des personnalités politiques, un tribunal d'exception a été institué, sans code précis et qui fait peser une menace sur tout le monde. « L'Action » a dit cela, avec des ménagements infinis, à propos du procès fait à M. Tahar Ben Ammar, ancien président du Conseil de Tunisie, qui dirigea la délégation pendant les négociations avec la France. M. Bourguiba souffre mal les critiques même constructives. Les ministres ou les intellectuels tunisiens en sont arrivés à répondre, lorsqu'on les interroge pour savoir s'ils sont libéraux ou planificateurs, maghrébins ou panarabes, occidentaux ou neutralistes : «*Nous sommes bourguibistes*».

Sans doute, s'agit-il des convulsions normales d'un pays qui accède à une indépendance révolutionnaire dans un contexte dramatique, avec la guerre d'Algérie aux portes, l'ombre de Salah Ben Youssef, les événements du Moyen-Orient, le marasme économique. Sans doute aussi, devant les immenses tâches qu'il a su mener à bien, M. Bourguiba estime-t-il qu'il convient de lui faire confiance. Il comprendra que ceux des Français qui trouvent en eux le courage de dire non à leur libérateur et au plus illustre de leurs hommes d'Etat, au général de Gaulle, ne lui disent pas à lui, quel qu'ait été son passé, un oui inconditionnel.

J. D.

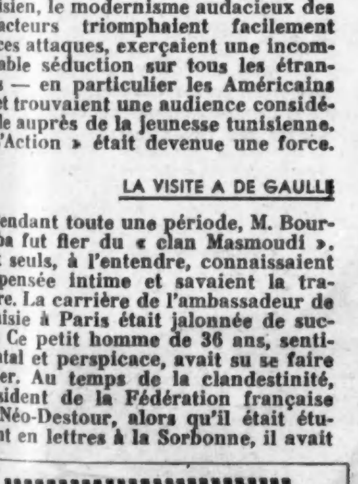

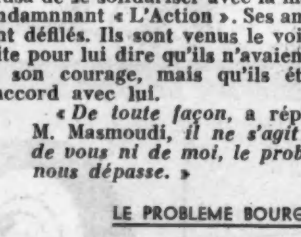

Référendum... élections...

Il nous faudrait un journal...

Quelles sont les formalités d'édition, les conditions à remplir, les règles à observer, les autorisations à obtenir ?

Comment trouver un imprimeur, un distributeur, un régisseur de publicité ?

La réponse à toutes ces questions se trouve dans l'ouvrage :

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR SI VOUS ÉDITEZ UN JOURNAL

EDITIONS JACQUEMART 19, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois PARIS (1er) - GUT. 03-00

Franco : 1.100 francs - C.C.P. Paris 4227-01

UNE OCCASION SUR MESURE

par PHILIP DEANE

Philip Deane, correspondant à Washington du grand hebdomadaire britannique « The Observer », est un des journalistes les mieux informés des problèmes d'Extrême-Orient. Pendant la guerre de Corée il fut capturé par les Nord-Coréens et demeura en captivité plusieurs mois. Voici l'article qu'il a câblé cette semaine à son journal :

PHILIP DEANE

Si un cessez-le-feu n'intervient pas rapidement à Quemoy, les Etats-Unis ne se contenteront plus d'escorter les bateaux nationalistes jus u'à la limite territoriale des 5 km., mais débarqueront directement les vivre. et le matéri sur les plages de l'île. Si les batteries communistes continuent de pilonner l: plage malgré la présence des soldats américains, elles seront anéanties avec des armes nucléaires.

Les diplomates du Commonwealth qui se trouvent à Washington stiment qu'il ne s'agit pas là d'un « bluff ». Ils notent le caractère passionnel qu'a pris le problème po M.M. Eisenhower et Dulles, sincèrement convaincus l'un et l'autre qu'un recul américain « sous le feu » serait un lâche « apaisement ».

UN ARTICLE DE FOI

Enterrées dans des fortins de béton contre lesquels les bombes légères des chasseurs bombardiers nationalistes seraient sans effet, les batteries côtières communistes ne pourraient être détruites qu'avec de petites bombes nucléaires lâchées par les appareils à réaction américains ou envoyées à l'aide de fusées air-sol ou sol-sol dont la 7ᵉ flotte est abondamment fournie.

Cette intervention nucléaire ne se li..iterait pas aux batteries communistes. Les centres de communication de la région côtière seraient également anéantis afin de disloquer tout le système de ravitaillement chinois. Les experts de l'aviation et de la marine (en désaccord sur ce point avec ceux de l'armée de terre) estiment que l'opération serait si rapide que « les Rouges ne sauraient même pas ce qui leur arrive » et que les Russes n'auraient pas le temps d'intervenir.

A la question « Pourquoi prendre un tel risque pour Quemoy et pourquoi s'aliéner l'opinion asiatique par une nouvelle attaque atomique contre des Asiatiques ? » on se contente de répondre : « Si vous leur donnez la main, ils prendront le bras ; si Quemoy tombe aujourd'hui, ce sera demain le tour de Berlin ».

Derrière cette décision américaine d'accepter le risque d'un conflit, on trouve l'influence déterminante de l'aviation et de la marine. Depuis des années, ces deux services affirment que les armées de terre sont devenues inutiles et que les forces aériennes et navales suffisent à remporter n'importe quelle guerre, locale ou générale.

Ils considèrent que l'affaire de Quemoy leur offre une occasion « sur mesure » de le démontrer.

FORMOSE, ESSENTIELLE

Un autre facteur de la décision américaine est la volonté de prouver que l'Amérique est décidée à combattre s'il le faut, même pendant le « vide militaire » qui commencera dans dix-huit mois, lorsque les Russes seront les seuls à posséder des fusées intercontinentales. Le Pentagone considère que cette infériorité pourra être compensée par la possession de bases périphériques à partir desquelles les territoires communistes pourront être ravagés par des fusées à moyenne portée. Dans ce réseau de base, Formose occupe une position essentielle.

Bien que décidé à combattre pour Quemoy, le président Eisenhower préférerait négocier et M. Dulles s'apprête à proposer une évacuation de Quemoy et des Matsu dans les deux ans en échange d'une renonciation à l'emploi de la force par les communistes.

Les lettres qui affluent à la Maison-Blanche sont presque toutes hostiles à la politique du gouvernement, mais l'opposition reste inorganisée. Les congressistes sont en vacances et se préoccupent surtout des prochaines élections. D'autre part, la politique chinoise est un sujet « brûlant » qui a coûté très cher, à l'époque de McCarthy, à tous ceux qui tentèrent de se dresser contre l'attitude de l'Administration. Le souvenir des « chasses aux traîtres » d'alors continue de paralyser ceux des congressistes qui pourraient prendre la tête d'un mouvement contre le soutien de Tchang Kaï-chek.

(Copyright The Observer - Opera Mundi.)

ARONDE ouvre l'ère de la voiture *personnalisée !*

Publicité SIMCA 8

p.6.0

Des goûts et des couleurs...
Pas deux ciels pareils,
Pas deux femmes semblables...
Simca, traditionnellement attentif à satisfaire tous les désirs de l'automobiliste, se devait de construire la Voiture qui ne soit pas comme les autres pour être vraiment la vôtre, l'Aronde P. 60. :
P, pour personnalisée ; 60, parce que la voiture personnalisée ne " pouvait " pas être réalisée avant 1960.
Simca a brûlé les étapes et construit en 27 mois, à Poissy, les usines d'avant-garde qui, pour la première fois en Europe, offrent à chaque automobiliste la possibilité de commander sa voiture, en fonction de ses besoins, de ses goûts... de ses rêves aussi.

Monthléry P. 60

P. 60: 4 moteurs (le nouveau 6 CV, les 3 versions du moteur Flash 7 CV.) 12 modèles ;
l'un d'eux est exactement celui qu'il vous faut !
Vous le personnaliserez à volonté en choisissant :
vos couleurs (32 coloris et harmonies de couleurs.
La plupart des modèles peuvent être livrés en deux tons sans supplément de prix)
Vos garnissages intérieurs, assortis aux teintes de la caisse
Conduite à droite si vous le désirez.
SIMCAMATIC, l'embrayage-robot qui travaille pour vous,
et les multiples accessoires conçus par ARONDE pour les ARONDES

p6o

toute une gamme de modèles à partir de 598.000 frs +TL.
Tarif au 2 septembre 1958.

ARONDE SIMCA

Les nouvelles Arondes sont présentées dès aujourd'hui chez votre concessionnaire

ANGLETERRE

Comment changer de leader ?

● ***Des leaders du parti travailliste sont venus étudier à Paris ce qui se passe dans un parti à direction inamovible. C'est un problème qui les intéresse directement.***

« DEPUIS un meeting en Yougoslavie, où Kardelj a parlé pendant trois heures sans faire une seule plaisanterie, je n'ai jamais entendu un discours aussi long que celui de Guy Mollet »,

m'a déclaré un délégué du Labour Party au congrès de la S.F.I.O.

« Chez nous, l'auditoire n'aurait jamais supporté une intervention si monotone. »

A Issy-les-Moulineaux, les deux représentants de l'Exécutif du Labour Party, M. Sam Watson et Mme Barbara Castle, avaient pris place à la tribune avec les autres délégués étrangers. Mais ni l'un ni l'autre n'ont pris la parole pour adresser un message fraternel aux congressistes.

Ils n'étaient venus qu'en observateurs, chargés de faire un rapport aux chefs du parti travailliste. Au cours du prochain congrès de Scarborough (qui s'ouvre le 28 septembre), ceux-ci devront, en effet, faire face aux interpellations de plusieurs sections locales qui réclament la rupture de toutes les relations avec la S.F.I.O. et son exclusion de l'Internationale socialiste.

M. ANEURIN BEVAN (A L'EXTRÊME DROITE) PARMI SES AMIS (1) (A. P.)
Deux têtes valent mieux qu'une seule.

L'HOMME DE SUEZ

Les débats des socialistes français paraissent toujours surprenants pour les visiteurs d'outre-Manche. Le verbalisme, la longueur des interventions tranchent nettement avec les habitudes des congrès britanniques où personne n'a droit à plus de cinq minutes et où l'on s'abstient de faire des appels sentimentaux et d'évoquer les « grands disparus ». Mais ce qui a le plus choqué les travaillistes, à Issy-les-Moulineaux, ce n'est pas la procédure: c'est la personnalité du leader de la S.F.I.O. et son emprise sur l'ensemble du parti.

La guerre de Suez a fait perdre à M. Mollet tout son crédit auprès de ses camarades d'outre-Manche. Les malentendus au sujet du rapport de la Commission internationale sur l'Algérie et les événements récents en France n'ont guère aidé l'homme n° 1 de la S.F.I.O. à remonter la pente. Aussi, même les travaillistes de droite, les alliés de M. Mollet au cours de la bataille pour le réarmement allemand, ne cachent plus en privé leur étonnement devant la stabilité de sa situation au sein de la S.F.I.O.

« Comment se fait-il, me demandait-on à Londres, *que ce parti n'arrive pas à se débarrasser de l'homme qui l'a entraîné dans l'aventure de Suez et qui l'a compromis en maintes occasions ? »*

Le congrès d'Issy-les-Moulineaux n'a sûrement pas permis à M. Watson et à Mme Castle de répondre à cette question. Les dirigeants du Labour Party, si fiers de leur attitude au cours de la guerre de Suez et de leurs réalisations dans la décolonisation de l'Empire britannique, auront beaucoup de mal à expliquer aux interpellateurs de gauche à Scarborough pourquoi ils restent solidaires de la S.F.I.O. toujours dominée par « l'homme de Suez ».

Mais peut-être cet embarras les obligera-t-il à se pencher plus sérieusement sur un problème qui apparaît de plus en plus comme une maladie commune à tous les grands partis sociaux-démocrates : la position du leader au sein du mouvement et les possibilités de son remplacement. Car pour être beaucoup moins dramatique, la crise de direction existe aussi chez les travaillistes.

LE LABOUR PARTY EXISTE-T-IL ?

Le 15 août 1958, M. Michael Foot, directeur de « Tribune », s'est permis une plaisanterie, en posant tout simplement la question : *« Le Labour Party existe-t-il encore ? »*

3.000 soldats britanniques, soulignait-il, restent consignés en Jordanie en tant que gardes du corps du roi Hussein — mais M. Gaitskell a accepté l'ajournement du parlement jusqu'au 23 octobre après un débat qui n'a duré que 44 minutes. M. Dulles développe à l'O.N.U. la doctrine de « l'intervention indirecte » au Moyen-Orient, mais M. Gaitskell se tait. Le conflit de Quemoy met en danger la paix mondiale et pose avec acuité la question de l'admission de la Chine communiste aux Nations Unies, mais M. Gaitskell ne dit rien.

« Je suis membre loyal de mon parti, écrivait M. Foot, et je ne peux pas croire que son leader soit incompétent ou qu'il n'ait rien à dire. Mais puisque je n'entends plus sa voix, j'arrive à la conclusion : peut-être le parti travailliste n'existe-il plus ? Peut-être en est-il des vieux partis comme des hommes âgés qui, bien qu'apparemment en bonne santé, rendent soudain l'âme parce qu'ils ont trop négligé tout exercice physique. »

DES RESULTATS CONSTERNANTS

Dix jours plus tard, cette plaisanterie a reçu une très sérieuse confirmation. Le résultat du sondage de l'opinion publique révélait que pour la première fois depuis dix-huit mois, les conservateurs ont 3 1/2 % de voix de plus que les travaillistes.

Les personnes qui s'étaient prononcées pour les travaillistes avaient à répondre à deux questions supplémentaires :

« Etes-vous satisfait de M. Gaitskell en tant que leader du Labour Party ?

« Etes-vous partisan d'une politique plus résolument travailliste que celle pratiquée par votre chef actuel ? »

25 % seulement se sont déclarées satisfaites de M. Gaitskell, tandis que 41 % réclamaient une politique plus radicale (contre 38 % qui « ne savent pas » et 11 % seulement de « non »).

Ces résultats ont inquiété les dirigeants du Labour Party et des Trade-Unions, qui tenaient précisément leurs assises annuelles. Les chefs de syndicats britanniques considéraient jusque là l'avènement prochain d'un gouvernement travailliste comme une certitude et tous leurs débats de couloirs se bornaient à discuter de la distribution des portefeuilles économiques au sein de l'équipe Gaitskell. Le matin du 25 août, les résultats du sondage remettaient tout en question.

UNE IDEE DE GENIE

Puisque les trois quarts des électeurs travaillistes se déclarent mécontents de M. Gaitskell, il serait normal de lui chercher aussitôt un remplaçant. Or c'est précisément ce qu'il est impossible de faire dans le Labour Party. Le leader, une fois élu, conserve son poste à vie comme un roi non héréditaire. En dehors d'une abdication volontaire ou d'une révolution de palais, il est pratiquement impossible de le remplacer.

Que faire ? Plusieurs chefs syndicalistes se sont réunis dans un café de Bournemouth, entre deux séances de leurs congrès et se sont posé cette question. M. Walter Padley eut alors une « idée de génie » :

Pourquoi ne pas revaloriser la fonction de président du parti, jusqu'ici quasi honorifique, en faisant élire à titre exceptionnel Aneurin Bevan et en donnant ainsi au Labour Party une sorte de direction bicéphale ?

Avant que les principaux intéressés aient eu le temps de se prononcer sur ce sujet, il se produisait un autre événement inattendu : M. Macmillan déclarait solennellement qu'il ne chercherait pas à profiter de la vague favorable à son parti pour faire des élections générales à l'automne 1958.

Cette nouvelle aggravait encore les déchirements des travaillistes. S'il y a des élections, en effet, M. Bevan est immédiatement indispensable à la présidence du parti. Si elles sont ajournées pour un an, il faudrait attendre le congrès de 1959 pour lui confier ce poste qui est renouvelable chaque année.

Tout reste donc en suspens pour le moment. Mais peut-être se trouvera-t-il à Scarborough un délégué courageux pour poser publiquement la question jusqu'ici débattue dans les coulisses : comment changer le leader du parti sans provoquer de scission ? Car le problème existe : de par leur structure les grands partis confèrent à leur chef des pouvoirs politiques et des moyens administratifs qui le rendent pratiquement incontrôlé et indélogeable de son poste. Il peut engager son parti sur une voie contraire aux principes qu'il est censé défendre, il peut détruire ses chances électorales par sa timidité et son incapacité, sans que la masse des militants ait le moyen de s'en débarrasser. Or il est temps — dit-on de plus en plus en Angleterre — que les partis qui se posent en champions de la démocratie parviennent à la pratiquer dans leurs propres rangs.

K. S. KAROL.

(1) De gauche à droite : M. Harold Wilson, Mme Jennie Lee (épouse de M. Bevan), M. Richard Crossman, Mme Barbara Castle, M. Geofry Bing, M. Aneurin Bevan.

Pour la CHASSE
TUNMER
POUR LUI
VESTE Chasse, toile forte imperméable, intercalaire vinyle, carnier .. 9.950
GILET d'ouverture très commode .. 7.500
BAS Chasse laine à revers 1.350
Grand choix de Pantalons Fuseaux, Knickers, Cuissards, Chaussures, Guêtres, Bottes
CATALOGUE FRANCO
TUNMER VOUS EQUIPE
5, PL. SAINT AUGUSTIN PARIS

Une nouveauté Kalamazoo
LE MULTIVUES
Votre résolution :
Connaître le MULTIVUES, équipement technique pour vos analyses d'informations statistiques
SANS ENGAGEMENT
prenez dès aujourd'hui un rendez-vous :
AVRon 26-81
Postes 46 ou 47
51, rue Emile - Zola
MONTREUIL (Seine)

GANTS TETINES
OLLA
CHEZ VOTRE PHARMACIEN

Productivité
AIGLE
OUT. 44-26 +
Équipez vos bureaux avec le mobilier indispensable à l'activité moderne des affaires
ÉTS AIGLE - 51, rue Vivienne. - PARIS 2e
(Angle des Boulevards) Parking dans l'immeuble

LE SYNDICAT DES ORATEURS

par STEINBERG

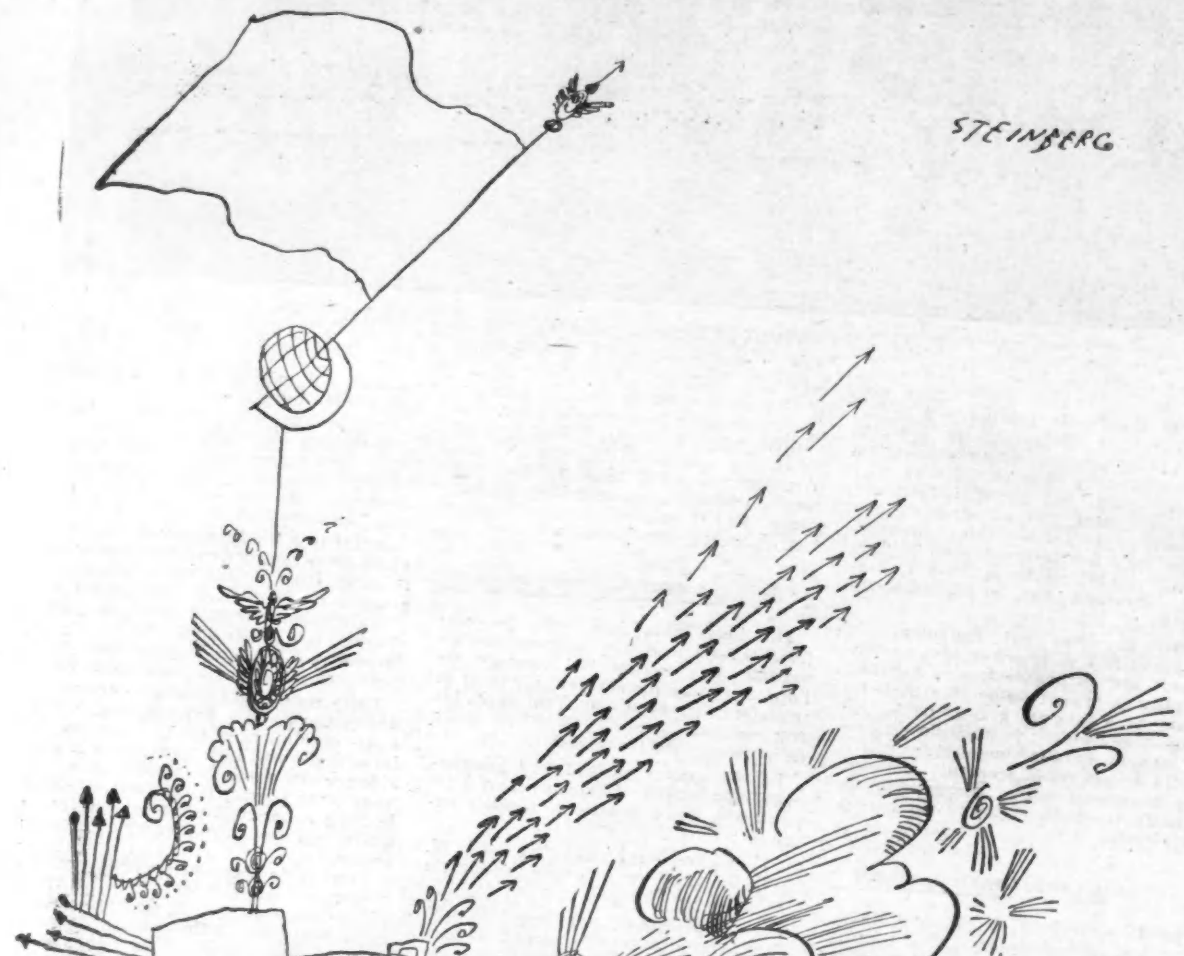

Spécial "L'Express"

L'HISTOIRE DES ÉMEUTIERS DE MARGUERITTE

UN RÉCIT INÉDIT **Le récit que nous publions ici vient d'être tiré de la poussière des bureaux d'archives par un documentaliste français. Il projette une étonnante lumière sur les événements immédiats. Douze citoyens courageux de Montpellier en sont les héros.**

Le 26 avril, M. Matte, hôtelier à Miliana, suivait dans sa charrette la route de Blida. Il allait dans un douar des environs de Margueritte pour y organiser une noce : un festin de 150 couverts prévu pour durer trois jours. Un lourd chariot le suivait, conduit par un de ses domestiques et contenant la vaisselle, l'argenterie et les victuailles.

Soudain, la petite caravane fut entourée par une trentaine d'Arabes, dont l'un à cheval paraissait être le chef. Tous, très excités, brandissaient des armes. « *Chahed ! Chahed !* », criaient-ils, c'est-à-dire « confesse, atteste ta foi en la religion musulmane ! ».

Affolés, ne comprenant rien à ce qui leur arrivait, les deux hommes, sous la menace des fusils, durent répéter la formule sacramentelle : « *La Allah ill' Allah Mohammed rassoul Allah !* » (Il n'y a de dieu que Dieu et Mohammed est son prophète).

Pendant ce temps, les Arabes prennent leurs voitures, les dépouillent de leur argent et l'homme à cheval, le chef, les informe qu'ils sont ses prisonniers.

A ce moment, une autre voiture apparaît sur la route. Un Européen, M. Polet, s'y trouve, accompagné de deux indigènes. Ils sont accueillis par les mêmes hurlements : « *Vous avez servi les roumis et versé le vin, purifiez-vous !* », crie-t-on aux deux malheureux Arabes pendant que l'on contraint le voiturier à prononcer la phrase sacrée. Après quoi on le vêt d'un burnous et on le coiffe d'une chéchia.

Un cheval pour Bou Amama

La petite troupe d'Arabes qui vient de provoquer ces incidents tragi-comiques n'a commencé sa carrière dans l'insurrection que depuis quelques heures. Le « chef », Yacoub Mohammed ben Hadj Ahmed, était un humble journalier employé dans une ferme de Margueritte. Yacoub avait toujours été pieux, mais sa dévotion avait atteint une sorte de paroxysme fanatique après son entrée dans une de ces innombrables sectes mystiques qui pullulent dans toute l'Afrique du Nord.

Devenu extrêmement rigoriste sur le respect des prescriptions coraniques, il n'avait plus voulu supporter qu'en sa présence on lût autre chose que le Coran, on jouât, on fumât, on bût de l'alcool ou du vin.

Yacoub avait commencé aussi à entretenir ses fidèles de la guerre sainte qui, bientôt, sous les ordres d'un envoyé de Dieu, permettrait de chasser les infidèles ou les obligerait à se convertir.

Au début d'avril, une agitation plus grande avait marqué les réunions et les allées et venues du petit groupe des membres de la secte des Rahmanias dont Yacoub était le chef. Des palabres prolongées avaient eu lieu et un certain Taalbi avait emprunté le cheval de Soltani, un habitant de Margueritte. Il refusait de le lui rendre en donnant un étrange motif :

> ***« Ce cheval n'est plus à toi, nous allons le diriger vers le Sud pour l'offir à Bou Amama. »***

Le caïd Kouïder du douar d'Adelia, près de Margueritte, avait eu vent de cette curieuse réquisition et le nom de Bou Amama, le grand chef des insurrections antifrançaises, lui avait donné à penser que quelque chose de grave se préparait sans doute dans la secte. Le matin du 26 avril, il se rendit à l'ermitage de Yacoub et l'y trouva à table avec tous ses fidèles réunis. Ayant ordonné à Taalbi de rendre le cheval de Soltani, il s'entendit faire la même réponse :

« Le cheval n'est plus à Soltani, Yacoub

→

(Cossira.)

YACOUB MOHAMMED BEN HADJ AHMED DEVANT SES JUGES
Chahed ! Chahed ! Vous avez servi les roumis !

en a besoin pour aller vers Bou Amama. »

Le caïd essaya de raisonner tout ce monde qui paraissait déjà très excité, expliquant que Bou Amama n'était plus rien, qu'il avait été réduit à l'impuissance par la France. Mais ses paroles d'apaisement furent accueillies d'une manière telle qu'il dut se retirer en toute hâte pour aller attendre, avec une petite escorte qu'il avait laissée à proximité, les renforts que dès le matin il avait pris la précaution de réclamer à l'administrateur de Hammam-R'Hira. Ils n'avaient pas fait 200 mètres sur la route que Taalbi et quelques autres fidèles de Yacoub sortis à cheval se mirent à leur poursuite. Le caïd et son escorte parvinrent à gagner la maison forestière et à s'y retrancher. Les hommes de Yacoub en firent le siège, la criblant de balles, puis démolissant la porte à coups de hache. Le garde champêtre Labessède qui s'y trouvait se jeta alors au-devant des forcenés en criant : « *Que voulez-vous donc ?* » Pour toute réponse, on lui cria : « *Chahed ! Chahed !* » (confesse), et comme Labessède hésitait, il fut en un clin d'œil tiré dehors, assommé, puis achevé d'un coup de fusil. Les autres, dont le caïd, furent amenés devant Yacoub et faits prisonniers.

La maison forestière pillée, la petite troupe se mit en route vers Margueritte, traînant derrière elle ses prisonniers.

Après l'arrestation sur la route des voitures de MM. Matte et Polet, les insurgés rencontrèrent M. Monteils, adjoint de l'administrateur d'Hammam-R'Hira qui, au reçu de la dépêche du caïd, accourait accompagné de deux cavaliers. Accueillis à coups de fusils par Yacoub et ses amis, les deux assistants de M. Monteils furent abattus. Lui-même fut contraint de prononcer la formule habituelle, puis, dépouillé de ses vêtements, dut revêtir un serouel, un burnous et un turban.

Le vigneron rit et ramasse son chapeau...

Pendant que la bande de Yacoub poursuivait sa route, de nouveaux rebelles venaient sans cesse la grossir; bientôt, c'est une troupe grosse de 300 à 400 hommes qui s'avança vers Margueritte dans un enthousiasme et une excitation croissants. De nouveaux prisonniers venaient aussi grossir la colonne. Le boucher, quelques cultivateurs, contraints de se soumettre sans comprendre et parfois sans savoir s'il fallait rire ou s'inquiéter, s'il s'agissait d'une farce ou d'une révolte.

Sur la route, un vigneron, Pierre Gariot, est arrêté, debout au bord de sa vigne. Les forcenés se jettent sur lui : « *Chahed ! Chahed !* », crient-ils, et ils jettent son chapeau à terre. Pierre Gariot rit et va ramasser sa coiffure. Deux des Arabes se précipitent sur lui, le couchent par terre, l'un d'eux lui met le pied sur la tête et d'un coup de sabre lui tranche la gorge.

La troupe arrive à Margueritte. A l'entrée du village se trouve une grosse ferme, celle de M. Jenoudet, adjoint au maire de la commune. Tout le monde s'y précipite et met l'exploitation au pillage. Les femmes et les enfants ne sont pas inquiétés, mais les hommes sont contraints, le couteau sur la gorge, de revêtir le costume arabe et d'embrasser la foi musulmane.

Tout d'abord, M. Jenoudet n'a rien compris à cette invasion ; parmi les hommes qui hurlent et menacent, il a reconnu nombre de ses domestiques, de ses employés, des journaliers qui travaillent presque toute l'année sur ses terres. Ces mêmes hommes qu'il voit chaque jour l'ont menacé, brutalisé et il s'est évanoui en prononçant la formule qui lui sauve la vie : « *La Allah ill' Allah...* »

Deux de ses employés européens sont égorgés devant lui, d'autres sont gravement blessés ; enfin, les rebelles, après avoir pris les armes, les munitions, l'argent et les chevaux qu'ils ont pu trouver à la ferme, partent en emmenant M. Jenoudet prisonnier.

Maintenant les insurgés se répandent dans le village de Margueritte. L'agglomération est composée de quatre rues qui se croisent à angle droit au centre, place de la Mairie, et de deux routes demi-circulaires qui enveloppent cette sorte de croix. Les hommes de Yacoub qui sont montés sur des chevaux volés se ruent en avant-garde dans les rues du village en criant : « *Chahed ! Chahed ! Tous Arabes !* »

Les habitants qui ont pu croire un instant qu'il s'agit d'une fête indigène, d'une sorte de fantasia, sont vite détrompés, car les brutalités commencent tout de suite. Un colon espagnol est roué de coups, un colon français est cruellement blessé à coups de matraque, un ouvrier italien, Djildo, qui se met à rire aux sommations des insurgés, est tué d'un coup de fusil en pleine poitrine.

Les hommes de Yacoub crient toujours : « *Chahed !* » ; mais maintenant ils crient aussi : « *Plus de Français ! Plus besoin d'argent ! Finie la loi française !* »

Les rebelles qui se sont répandus dans tout le village commencent immédiatement le pillage ; pendant qu'on saccage et qu'on vide les maisons, on somme tous les Européens mâles de prononcer la phrase sacrée et on frappe ou l'on tue ceux qui font semblant de résister.

Profitant du désordre général, le caïd Kouïder put atteindre la poste, donner l'alarme et aviser par télégraphe les autorités de Miliana. Alerté depuis la veille, l'administrateur de Miliana avait déjà mis en route une compagnie de tirailleurs et une brigade de gendarmerie. Les gendarmes à cheval arrivèrent dans Margueritte livrée au pillage. Peu nombreux, ils furent immédiatement encerclés par les rebelles. Le lieutenant Dupuch qui les commandait parvint cependant à faire faire demi-tour à son cheval et à fuir au grand galop pour faire hâter l'arrivée des renforts.

Pendant ce temps, la bande de Yacoub a terminé le pillage de Margueritte et pris la route de Miliana. Ils ont à peine fait 1.500 mètres quand la section de tirailleurs arrive. Le lieutenant Zopff qui la commande crie aux rebelles de mettre bas les armes, mais Yacoub répond en criant à ses hommes : « *Korsou ! Korsou !* » (Tirez ! Tirez !) La fusillade éclate, un tirailleur est tué, les soldats ripostent. En quelques minutes, quatre officiers des tirailleurs sont blessés et une demi-douzaine d'insurgés tués. Les autres s'enfuient, s'égaillent dans la montagne voisine.

L'insurrection de Margueritte est terminée.

La répression commence. Yacoub et ses hommes se sont cachés dans les montagnes voisines. Sans aide, sans ravitaillement et sans munitions, ils sont arrêtés au bout de quelques jours dans le tas des arrestations faites en masse dans toute la région par la gendarmerie.

On trie les suspects, quelques-uns sont tués au moment de l'arrestation, les autres sont envoyés en prison à Alger.

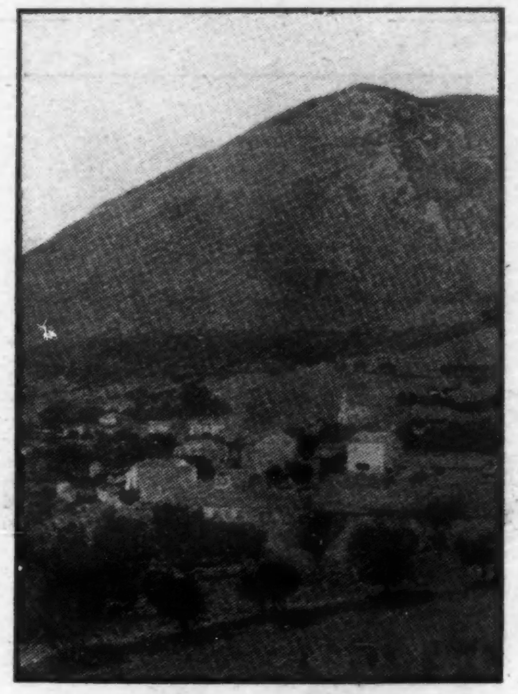

LE VILLAGE DE MARGUERITTE
Tout a commencé par une noce.

Alors commence l'enquête administrative. Les causes de l'émeute de Margueritte, c'est « l'explosion de fanatisme », la flambée brutale et imprévisible d'un sectarisme religieux et xénophobe qui couve toujours sous le calme apparent et qu'une poignée d'ambitieux a su attiser pour assouvir des vengeances personnelles ou pour organiser un fructueux pillage.

Il reste à juger les émeutiers, Yacoub et ses complices.

Une bizarre distribution des prix

Le 15 décembre, le procès des émeutiers de Margueritte s'ouvre, en France, devant les Assises de Montpellier.

On a fait traverser la Méditerranée à 107 Arabes pour les juger. Cette mesure, à première vue étrange, était destinée à assurer une plus grande impartialité des débats.

Ecroués à la prison d'Alger au début de mai, les émeutiers identifiés formèrent tous, sur le conseil de leurs avocats, un pourvoi en cassation contre l'arrêt de renvoi qui leur donnait pour juges les colons d'Algérie. La Cour de cassation fit droit à leur requête en suspicion légitime et désigna pour les juger la Cour d'assises de Montpellier.

Dix-huit mois s'étaient écoulés pendant que se déroulaient ces escarmouches préliminaires de procédure, et que près d'un tiers des accusés mouraient ou tombaient gravement malades dans la prison d'Alger.

Ce furent donc douze braves jurés de l'Hérault, paysans, commerçants ou petits rentiers de Montpellier ou de Narbonne, aux noms sonores et ensoleillés : Bonal, Durandi, Manivel, qui durent, « en leur âme et conscience », soupeser, apprécier, juger la part de responsabilité dans cette sanglante histoire d'hommes dont tout leur était étranger : la langue, la religion, les usages et coutumes, les moyens d'existence. Il eût fallu douze sages géniaux, ont eu douze braves Méridionaux...

Quand s'ouvrent les débats, on prévoit que le procès durera un mois. Il durera près du double et nos douze jurés siégeront pendant quante-six audiences. L'un d'entre eux mo... un autre tombera malade, si bien que les suppléants siégeront et que si un seul des restant avait été contraint d'abandonner poste, il eût fallu tout reprendre, puisque la exige que les jurés qui prononcent le verdict assisté à toutes les audiences.

Ces audiences furent presque toutes mo... et d'une lenteur désespérante. La néc... d'avoir recours à un interprète pour tra... chaque phrase prononcée, chaque ligne de les pièces de la gigantesque procédure, fait interminablement les formalités du début, q... président, M. Rouquet, surveille très atten... ment, car la Cour est manifestement plongée la terreur du cas de cassation qui obligera recommencer ce procès monstre.

Sur les gradins que l'on a dressés dans la d'audience, sous les fresques qui la « décore... les accusés s'entassent, drapés dans leurs bur... coiffés de turbans crasseux et effilochés penserait à quelque bizarre distribution de d'un cours du soir pour attardés si une ving... de gendarmes n'encadraient, de façon débonnaire, cette misérable assemblée.

Pour les reconnaître plus facilement, numéroté les 107 accusés et, tout naturellem... Yacoub porte le n° 1. Le 19 décembre, après jours passés en formalités, son interroga... commence enfin. Chacun attendait le chef d... révolte, ce fut un Arabe pleurnichard et cr... qui parut.

Un seul témoin à décharge : M. Luciani

Les jours précédents, immobile et muet son banc, drapé d'un burnous blanc (l'un rares qui fussent propres), il était apparu d'attitude, digne, le regard perdu dans de loin... horizons intérieurs. A peine son nom fut-il ap... qu'on le vit répondre aux questions traduites l'interprète avec une peur si manifeste, voix si étouffée, si craintive, que l'on se p... douter que cet être falot, ce pauvre hère, pensée, sans éloquence et sans courage, ai... mener une rébellion, même de quelques he... soulever et conduire près de trois cents hom... qui l'appelèrent « chef » et « sultan ».

Yacoub, pourtant, ment si maladroite... comme un enfant pris la main dans le po... confiture, il est si étroit et si mesquin qu'il croire les rapports officiels avec lesquels compagnons font chorus en l'accusant d'a... tout préparé, tout dirigé, tout ordonné. Il sait que répondre : « *Ce n'est pas moi !* » « *C'est les autres.* » Il tente d'expliquer qu'il n'a pas pu prêcher la révolte, car il avait pas le temps, trop occupé à gagner sa

> « *Mon père avait des biens,* dit-il, *il a été réduit à la mendicité. Il a d'emprunter, mais on lui a refusé les ou bien on lui a prêté avec usure : po... sac de grain, il fallait en rendre trois. je suis un pauvre qui ne mangerait pa... ne travaillait pas.* »

Tout cela débité d'une voix dolente, geign... qui ne parvient pas à convaincre.

Ses coaccusés ne seront guère plus con... cants.

Taalbi, son « second », que d'aucuns dési... comme le vrai responsable de l'émeute, le ... occulte qui aurait manœuvré Yacoub, se dé... avec moins de pleutrerie, mais ne fera pas plus, pas plus qu'aucun des autres ac... entendre un cri de révolte vraie dont il eût fallu sentir la noblesse et la bravoure. Plus d'orgueil, plus trace de cette colère des spo... des opprimés, plus rien que des pauvres ergotent, discutent, mentent maladroitement chargent mutuellement, s'accusent, se renv... de l'un à l'autre la responsabilité du moi... fait retenu par l'accusation. Chacun protes... son innocence et accuse « les autres ».

Les audiences se déroulent ainsi dans désespérante monotonie, troublée seulement quelques incidents, parfois violents, entre défense, assurée par quarante avocats, et le p... dent. Il faut attendre plus d'un mois pour qu'e la scène s'anime et prenne de l'intérêt.

Le 20 janvier, soudain, on touche au cœur véritable problème. C'est une initiative de défense qui amène ainsi « l'heure de la véri... Le ministre des Colonies avait officielle... chargé M. Luciani, directeur des Affaires in... nes, de suivre le procès de Montpellier à t... d'observateur. Ayant connu sa présence sur bancs du public, la défense l'a fait citer co... unique témoin à décharge. Cette citation ina... due avait suscité des commentaires nombreu... c'est dans une atmosphère d'intense curiosité M. Luciani s'avance à la barre. Trois des avo... de la défense, Me Ladmiral, avocat de Yac... et ses confrères Grollier et Chamailloud vo... relayer pour lui poser une série de questions seront en réalité une véritable mise en acc... tion de l'administration et de ses procédés Algérie, et du « Code de l'indigénat ».

> « *Ce qui fut dit en cette salle d'ass...* écrit le chroniqueur judiciaire Henri rennes, *les détails qui furent fournis su... façon dont on traite là-bas les Arabes, commissions mixtes de la République, internements sans jugement, ces confi... tions sans procès, je n'en entendais pas ler pour la première fois. Mais c'était*

Une vue de la salle du tribunal de Montpellier pendant le procès de Margueritte
Les accusés sont numérotés de 1 à 107.

ment une souffrance d'écouter un haut fonctionnaire forcé d'avouer à la barre que les publicistes qui contaient ces abus de force n'exagéraient pas. On était dans un prétoire de justice, devant des accusés pour lesquels on observait, jusqu'à la minutie, des formes légales si belles et si bonnes qu'en dépit de tout, parce qu'elle a conçu ces garanties de la défense, la France reste la nation dont les autres pays s'avouent à jamais les tributaires moraux. Et l'un de ses hauts représentants, M. Luciani, directeur des Affaires indigènes, reconnaissait que pour ces Arabes entassés sur le banc des assises, il existait dans « l'autre France » des peines spéciales d'amende et de prison ; qu'on appliquait ces peines sans entendre nulle défense et sur de simples rapports administratifs ! Un sentiment de gêne s'était emparé de tous. On était comme honteux d'entendre l'honorable témoin n'avoir pour ces « mesures administratives » d'autres excuses que celles-ci : « C'est la règle » ou « Il y a un décret ».

es mouvements divers ans le public

Luciani ayant fait un rapport administratif les troubles de Margueritte, Mᵉ Ladmiral lui ande les motifs qui l'ont fait conclure que fanatisme et l'amour du pillage sont les causes l'émeute. Mais le témoin se retranche derrière fait que le rapport appartient à l'administra- pour refuser de répondre.

« *Est-il exact*, lui demande alors Mᵉ Grollier, défenseur de Taalbi, *que les biens de mon client soient séquestrés ?*

— *Oui*, répond M. Luciani, *les biens des indigènes sont séquestrés par mesure administrative, à la suite de tout mouvement insurrectionnel. Le séquestre est ordonné par un arrêté du gouverneur général, sur la proposition du préfet. On prend, je le répète, cette mesure politique, chaque fois qu'éclatent des troubles affectant un caractère politique.*

Mᵉ Grollier. — *Par qui sont administrés les biens des accusés ?*

M. Luciani. — *Par le Domaine.*

Mᵉ Grollier. — *Est-ce le Domaine qui a cueilli les dernières récoltes de Taalbi, arrêté depuis vingt mois ?*

M. Luciani. — *Au moment de la récolte, le Domaine n'avait pris possession que du mobilier de Taalbi, non du terrain.*

Mᵉ Grollier. — *Et qu'a-t-on fait du mobilier ?*

M. Luciani. — *Il a été vendu.* »

Cette réponse suscite des mouvements divers dans le public.

Mᵉ Grollier. — *En vertu de quelle loi a-t-on vendu les biens d'un accusé qui peut être innocent et doit être réputé tel ?*

Comme M. Luciani hésite à répondre, le procureur général vient à son secours :

« *Ces choses regardent la juridiction administrative ; il y a le Conseil de préfecture, le Conseil d'Etat, devant lequel il y a un recours. Vous ne pouvez mêler les deux pouvoirs, c'est contraire à la Constitution !* »

Mais Mᵉ Grollier insiste et finit par obtenir que M. Luciani lui réponde que ces ventes sont faites en vertu d'une ordonnance de 1847.

Et le supplice de M. Luciani continue.

Mᵉ Grollier. — *Comment vivent les femmes et les enfants des accusés dont les meubles sont vendus et les champs sous séquestre ?*

M. Luciani. — *Je n'ai pas de renseignements.*

Mᵉ Grollier. — *L'administration s'en est-elle occupée ?*

M. Luciani. — *Je ne puis dire si des mesures ont été prises ; mais l'administration se préoccupe toujours des indigènes malheureux.*

Mᵉ Grollier. — *Le témoin est directeur des Affaires indigènes. A-t-il reçu des propositions ou connu des mesures prises en faveur des familles dont les biens sont séquestrés, les meubles vendus ?*

M. Luciani. — *Cela regarde le préfet et l'administration de la commune.*

Mᵉ Grollier. — *Et vous ne savez pas si, l'an dernier, les fonds départementaux ou municipaux ont servi à donner des secours ?*

M. Luciani. — *Je ne sais pas.*

Mᵉ Grollier. — *Moi, je sais qu'il n'en a pas été donné.*

Maintenant, c'est Mᵉ Ladmiral qui poursuit l'interrogatoire de M. Luciani.

« *M. Luciani a dit que le séquestre était une mesure politique. Ne l'applique-t-on pas aussi dans le cas d'incendie de forêt, de pillage ?*

M. Luciani. — *C'est une mesure de répression administrative.*

Mᵉ Ladmiral. — *L'administration n'a-t-elle pas un droit d'internement sur l'indigène ?*

M. Luciani. — *Oui.*

Mᵉ Ladmiral. — *Où sont envoyés les indigènes internés ?*

M. Luciani. — *On les change parfois de tribus ; on les envoie en Corse ou dans les pénitenciers agricoles.*

Mᵉ Ladmiral. — *Quelles formalités précèdent l'internement ? Y a-t-il un jugement ?*

M. Luciani. — *L'internement est proposé par le préfet et décidé par une commission de fonctionnaires.*

Mᵉ Ladmiral. — *L'élément indigène y est-il représenté ?*

M. Luciani. — *Non.*

Mᵉ Ladmiral. — *Interroge-t-on l'accusé ? Plaide-t-on pour lui ?*

M. Luciani. — *On juge sur les renseignements administratifs ; les autorités locales ont questionné l'accusé et fait l'enquête.*

Mᵉ Ladmiral. — *N'a-t-on pas interné des indigènes au lendemain d'acquittement ?*

M. Luciani. — *Il est arrivé qu'après un acquittement, lorsqu'il y avait eu contre l'accusé des présomptions graves, on ait dû, par mesure administrative, dans un intérêt politique et de sécurité publique, prononcer des internements.*

— *On annule l'acquittement !* » s'exclame Mᵉ Grollier.

Et comme la salle murmure, l'avocat général intervient de nouveau :

« *Maître, vous savez bien qu'on n'annule pas un acquittement. Il y a la justice et il y a l'administration. Vous savez que ces mesures administratives sont régulières. Elles sont nécessaires pour se défendre contre des hommes dangereux. Les ordonnances sont dans tous les volumes de jurisprudence algérienne.* »

Ainsi, le procureur général vient de définir lui-même le problème en une phrase : il y a la justice et il y a l'administration. Sans le vouloir, il a répondu à une phrase naïve prononcée par Yacoub au début des débats. Parlant des riches colons, il avait dit :

« *Il faudrait dire ce qu'il en est ; nous sommes pauvres et pourtant nous sommes les enfants du gouvernement, comme eux (les colons) sont aussi ses enfants.* »

→

→

Oui, tous des enfants égaux, bien sûr, mais... Il y a la justice, et il y a l'administration...

Cette audience pénible aura été la dernière consacrée aux débats.

Le lendemain, le procureur général Laffon prononce son réquisitoire. Il ne peut esquiver tout à fait le témoignage Luciani, mais déclare :

« C'est le code de l'indigénat, le principe même de la colonisation, la politique financière, les questions pénitentiaires, religieuses, agricoles, sanitaires et autres, toute l'œuvre de la colonisation, qu'on voulait discuter à la barre à propos de six assassinats et de quelques vols. »

Pour lui, la spoliation n'existe pas : *« C'est un mirage du désert ».*

L'affaire à juger est des plus banales : *« Nous demandons compte à ces hommes de ce que leur loi punit comme la nôtre. Le Dieu qu'ils adorent ne permet ni l'assassinat ni le pillage. Notre code les punit. C'est de ces assassinats et de ces vols que je vais m'occuper. Le reste est de la politique. Faisons de la justice. »*

Et M. le procureur général Laffon conclut en demandant aux jurés neuf têtes, dont celles de Yacoub et de Taalbi, plus des peines de travaux forcés ou de réclusion contre tous les autres accusés.

Pendant deux jours, le procureur général a vaillamment défendu la thèse officielle : il n'y a pas eu d'insurrection vraie, mais une troupe de pillards et d'assassins.

1.112 hectares pour 875 francs

Mᵉ Ladmiral, qui parle maintenant pour la défense de Yacoub, va présenter une thèse différente. Il va faire le procès de l'administration et de ses méthodes et, à coups de citations, d'extraits, d'exemples vécus, il va demander comment il est possible qu'aujourd'hui, on laisse subsister en Algérie des ordonnances vieilles parfois de soixante ans, des coutumes administratives, des méthodes absolument contraires à nos principes du droit, comment on peut demander neuf condamnations à mort et des peines sévères contre des habitants de Margueritte coupables de s'être révoltés contre des abus et des injustices semblables, selon le mot d'un chroniqueur, *« à celles pour lesquelles la France a fait la Révolution ».*

Pendant plusieurs heures, Mᵉ Ladmiral va démontrer combien l'indigène fait l'objet d'une législation différente de la nôtre, dans ses bases mêmes comme dans ses moindres détails.

« Est-il admissible, demande-t-il en fait, *que les Droits de l'Homme ne soient pas applicables aux colonies ? Est-il possible que la République, pour garder ses colonies, soit obligée d'appliquer de telles méthodes ? »*

Et Mᵉ Ladmiral commence sa démonstration.

« Le code de l'indigénat, dit-il, *a donné à l'administrateur le droit inouï d'infliger à l'Arabe cinq jours de prison et 15 francs d'amende, peines immédiatement exécutoires qui sont infligées pour le moindre motif, parfois même sans aucun motif. Ces jours de prison sont une véritable arme de chantage et de concussion contre l'indigène, de même que cette autre monstruosité : le permis de voyage.*

« Car, pour se déplacer, l'indigène a besoin d'une autorisation de l'administrateur de la commune mixte. C'est l'esclavage déguisé.

« Le code de l'indigénat a créé aussi la « responsabilité collective ». C'est en vertu de ce principe qu'au mois de novembre, six villages ont été condamnés à 5.513 francs d'amende pour un incendie de forêt, et que le pâturage leur a été interdit sur tout le territoire de la forêt incendiée.

« A côté de la prison administrative, existe aussi l'internement. Les douars vivent sous la terreur de cet internement qui va de six mois à perpétuité. »

Puis, Mᵉ Ladmiral passe en revue les impôts spéciaux qui frappent l'indigène : l'impôt Zekkat, sur le bétail, et l'impôt Achour, sur la charrue. Dans la région de Margueritte, l'Arabe paye pour posséder un bœuf 3 fr. 80 ; un mouton, 0 fr. 30 ; une chèvre, 0 fr. 30 ; un chien de garde, 2 fr. ; par hectare cultivé, 10 fr., si bien qu'il a presque intérêt à laisser ses maigres terres en friche. A tout cela s'ajoutent une prestation de 6 fr. et un droit de 2 fr. pour les chemins ruraux. Il lui faut aussi payer impôt pour ses oliviers, ses figuiers, ses abeilles, impôts dont les colons sont exempts. Si bien que l'indigène paye une forte proportion des impôts dont on a assuré la rentrée en allouant 53 % de la recette budgétaire indigène aux fonctionnaires. Il est vrai que l'on a créé un fonds d'assistance indigène, il est vrai aussi que sur un budget de 8.000.000, ce fonds n'a reçu que 97.000 fr.

Mais il y a mieux encore. Ce qui touche le plus durement l'indigène, ce qui le ruine en lui enlevant sa terre, c'est le système des ventes sur licitation.

Ce « truc » juridique a été parfaitement mis au point par certains colons qui ont pu ainsi édifier de formidables fortunes foncières, pour presque rien. Et Mᵉ Ladmiral démonte le mécanisme, extrêmement simple, de ces ventes qui ne sont que des spoliations légales.

Une loi vieille de trente ans a, pour régulariser la situation des communautés indigènes, créé des titres de propriété spéciaux pour ces biens collectifs. Dans une tribu de, disons cent membres, chacun possède un titre de propriété pour sa part des terres cultivées par la tribu. Il n'est pas très difficile, pour un colon un peu astucieux, de découvrir parmi ces cent « propriétaires » un indigène gêné (ils le sont tous) ou plus sensible à l'appât du gain. On lui achète son titre de propriété pour 30 ou 40 francs, somme considérable pour l'Arabe qui mettrait un ou deux mois à la gagner. Maintenant, le colon est l'un des cent copropriétaires du bien de la tribu. Or, il existe un principe de droit français qui dit que nul n'est tenu de rester dans l'indivision. Fort de ce principe, le colon demande au tribunal la vente aux enchères du bien. Et comme il ne se présente aucun autre acquéreur que lui et que les indigènes sont trop pauvres pour enchérir, le colon enlève toute la terre pour une bouchée de pain.

C'est grâce à ce système que M. Jenoudet, dont la ferme a été pillée, serait, selon Mᵉ Ladmiral, devenu propriétaire, le 8 septembre 1882, lors d'une adjudication au tribunal de Blida, d'un domaine de 1.112 hectares, 66 ares pour la somme de 875 francs ! Il a dû payer 21.000 francs de frais de procédure, ce qui met encore le terrain à un prix dérisoire, mais les 399 indigènes ainsi expropriés n'ont pu se partager que 875 francs, soit 2 fr. 20 par tête.

A Mostaganem, un autre colon a acheté pour 20 francs la part d'un indigène, et a eu le reste d'un domaine de 292 hectares pour 80 francs que se sont partagés les 513 indigènes copropriétaires !

Ces pratiques aboutissaient à des résultats si désastreux, si monstrueusement immoraux, qu'on s'en émut officiellement et qu'en 1900 une commission d'enquête fut constituée à Alger.

Cette commission entendit de nombreuses personnalités. Ecoutons l'opinion très autorisée de deux d'entre elles.

M. Ducroux, premier président de la Cour d'Appel d'Alger, déclare sans précautions oratoires superflues aux membres de la commission que « l'indigène meurt de la licitation », opinion que le procureur général d'Alger, M. Haffner, confirma en ces termes :

« La licitation en Algérie est une expropriation. L'indigène ruiné devient voleur ; c'est la misère qui est le grand facteur de ses crimes. »

Malgré ces arguments, la commission d'enquête fit comme toutes ses semblables : elle ne prit aucune décision et se borna à émettre des vœux assez vagues qui allèrent échouer dans un quelconque carton de ministère. Et les colons purent continuer en toute tranquillité à acheter des centaines d'hectares de terre pour quelques dizaines de francs.

66 millions de salaires versés, mais...

Ainsi dépouillé de ses terres par mille moyens « légaux » l'indigène s'appauvrit d'une manière rapide. Paradoxalement, en même temps qu'on le ruine, on se préoccupe de sa santé en le vaccinant, en le soignant.

Car la France est pour les Arabes un curieux Janus aux visages tellement dissemblables qu'on hésite à les jumeler. Cette France, ce gouvernement, en même temps qu'il applique et développe le code de l'indigénat, crée des dispensaires, des hôpitaux, des tournées médicales et des écoles.

Ainsi se crée d'une part, et se multiplie d'autre part, une classe sans cesse croissante de pauvres, de misérables dont l'existence devient chaque jour plus difficile grâce aux méthodes que stigmatise Mᵉ Ladmiral.

L'Arabe, hier, copropriétaire, n'est plus qu'un journalier agricole à la merci du colon spoliateur. La statistique est éloquente : les salaires ont atteint le chiffre impressionnant de 66 millions. Mais comme il y a 4.700.000 Arabes cela fait 16 fr. 50 par tête, et par an !

Comme si cette misère n'était pas assez grande, les injustices, loin de s'estomper dans un passé trop proche, vont s'aggraver encore : on vient de promulguer le décret du 20 mars, texte qu'un juriste éminent juge « un scandale, dont le moins qu'on puisse dire est qu'il est invraisemblable de l'avoir vu naître en France au XXᵉ siècle ».

Ce texte supprime pratiquement pour l'indigène toutes les garanties du code d'instruction criminelle. Désormais toutes les procédures seront assimilées au flagrant délit. Des tribunaux répressifs seront créés, composés d'un juge de paix flanqué de fonctionnaires. Ces juridictions « spéciales » seront habilitées à juger tous les délits.

Pour ces tribunaux, il ne sera plus nécessaire d'assigner le prévenu : il suffira de l'inviter *verbalement* à comparaître. L'indigène ainsi déféré n'aura plus droit d'opposition en cas de jugement par défaut, ce qui sera fréquent en raison de la singulière méthode de « citation verbale » employée. Il n'aura plus le droit de faire appel des jugements le condamnant. Par contre, le ministère public aura *toujours* le droit de faire appel à minima.

Devant de pareils excès, la grande ordonnance criminelle de 1870 paraît un tissu de précautions pour la défense de l'accusé.

Les parquets eux-mêmes reculent devant de telles outrances et utilisent parfois les droits exorbitants qu'on leur a donnés en faveur des indigènes.

Ainsi, le 27 décembre, six indigènes condamnés par le tribunal répressif, pour vol de chevaux, alors qu'aucun début de preuve n'a été fourni, sont acquittés en appel, et le dispositif du jugement de la Cour d'Appel stipule qu'on ne trouve au dossier « ni plainte, ni preuve, ni témoignage ».

Ainsi, Mᵉ Ladmiral conduit sans pitié, sans égard pour le pouvoir officiel, sa démonstration.

Le jury et l'assistance ont suivi avec un intérêt passionné l'exposé de Mᵉ Ladmiral. Il a cité tant de documents officiels, de textes légaux, qu'on n'ose plus parler de plaidoirie, et un chroniqueur écrit : « Confiscations, expropriations, prison infligée sans jugement, internement administratif, spoliation judiciaire, impôt inégal, voilà nos titres à l'affection des Arabes. Qu'on accorde au procureur général, si ce sang est nécessaire, la dizaine de têtes qu'il réclame au nom de la civilisation. Mais, pour notre honneur, qu'on mette un terme à de tels abus. »

Après avoir entendu Mᵉ Ladmiral, les douze paysans de Montpellier se retirèrent pour délibérer. On devine leurs angoisses, leurs scrupules de conscience. Qui croire, et qui suivre ? Entre l'avocat général qui affirme que ces 107 Arabes sont bien des brigands de grand chemin, des pillards, des assassins qui égorgent un homme pour lui prendre sa montre, et l'avocat qui explique, qui démontre, pièces en main, que ce sont de pauvres diables poussés aux pires excès par une insupportable misère, qui dit, sinon la stricte vérité, tout au moins ce qui en approche le plus ?

Le verdict est récrit trois fois

Il fallut trente heures au jury pour se mettre d'accord et rendre son verdict. Trente heures, pendant lesquelles ces paysans, ces petits commerçants, ces petits rentiers languedociens, essayèrent vraiment de comprendre ce qui avait ainsi poussé les Arabes de Margueritte à se jeter sur la route les armes à la main, pour cette équipée tragique, cette cérémonie du Grand Mamamouchi d'un *Bourgeois gentilhomme* pour théâtre d'horreur.

Pillards et voleurs, avait dit l'avocat général. Mais, en admettant que les buts de Yacoub, de Taalbi et de leurs acolytes du début n'aient pas été d'une exemplaire pureté d'intentions, comment expliquer qu'en arrivant à Margueritte, à cinq kilomètres de leur point de départ, cette quinzaine d'hommes soit devenue une troupe de plus de trois cents Arabes délirant de joie et criant : *« Tous Arabes ! Plus d'argent ! Plus besoin d'argent ! Finie la loi française ! ».*

Toutes ces questions qui viennent naturellement à l'esprit, les jurés montpelliérains se les posèrent. Ils y répondirent « en leur âme et conscience ».

Le 8 février, quand ils rentrèrent dans la salle des assises, ils rapportaient leur verdict : refus de toute condamnation à mort.

Sans vouloir tendre l'oreille aux suggestions trop faciles de cette législation coloniale dont ils avaient tant entendu parler pendant près de deux mois, ils avaient estimé qu'en France la justice était due à tous également, Arabes ou non.

Pendant deux mois, ils ont abandonné leur travail, leurs familles, leurs occupations de tous les jours, et cela n'a sans doute pas été sans quelque dommage ou quelque inconvénient. Mais c'était pour rendre la justice, et ils l'ont rendue.

Ils ont voulu que tout fût bien pesé, bien écrit, et ils ont modifié trois fois le verdict, pour être bien sûrs de ne pas se tromper en remplissant l'énorme questionnaire qu'on leur avait remis, et cela leur a pris toute une nuit.

Enfin, le 8 février, le président a lu le verdict, puis les condamnations : Yacoub est condamné aux travaux forcés à perpétuité ainsi que Taalbi et deux autres accusés. Sept autres sont condamnés aux travaux forcés à temps, de 8 à 15 ans. Quinze autres sont frappés de peines de réclusion ou de prison. Enfin, les 81 *autres accusés sont purement et simplement acquittés.* Selon la loi, on leur annonce qu'ils vont être libérés immédiatement.

Cette affaire géante, hors série, cet énorme procès collectif, le plus important de l'histoire judiciaire française par le nombre des accusés et la durée, est terminé.

Satisfaite du verdict final, la foule des curieux se retire. Les journalistes, venus nombreux, passent leurs communiqués à leurs journaux, quand une rumeur circule... On s'informe, on va vérifier, on attend un démenti officiel, une rectification. Mais rien ne vient.

Il faut se rendre à l'évidence : les 81 Arabes acquittés, ces 81 hommes que la cour d'assises vient de déclarer innocents, et auxquels le président a, tout à l'heure, annoncé qu'ils étaient libres, ne sortiront pas de prison. Ils viennent d'être placés en état « d'internement administratif ». Car, précise-t-on, le code de l'indigénat suit l'Arabe sur le sol de France. Le procureur général l'avait dit : il y a la justice, et il y a l'administration.

Telle est l'histoire des « émeutiers de Margueritte », qui s'est passée en France, et dans sa province algérienne, en 1902.

FIN

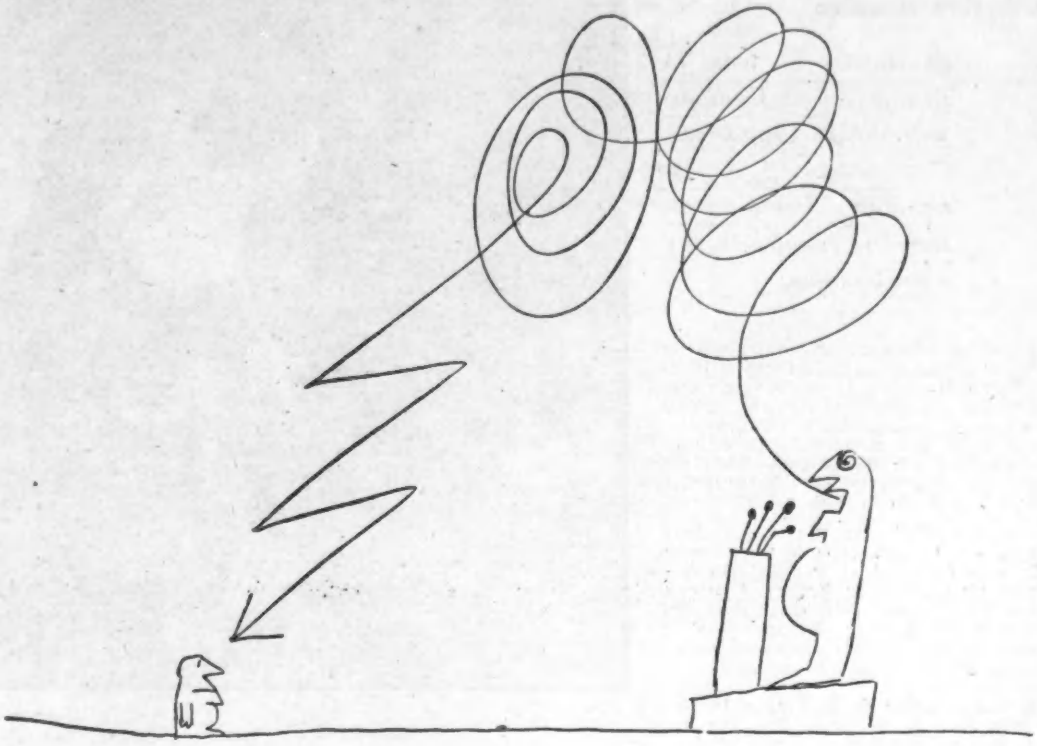

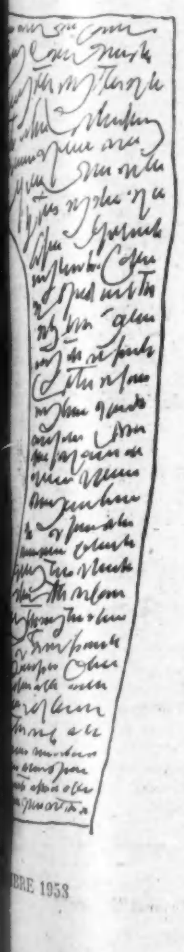

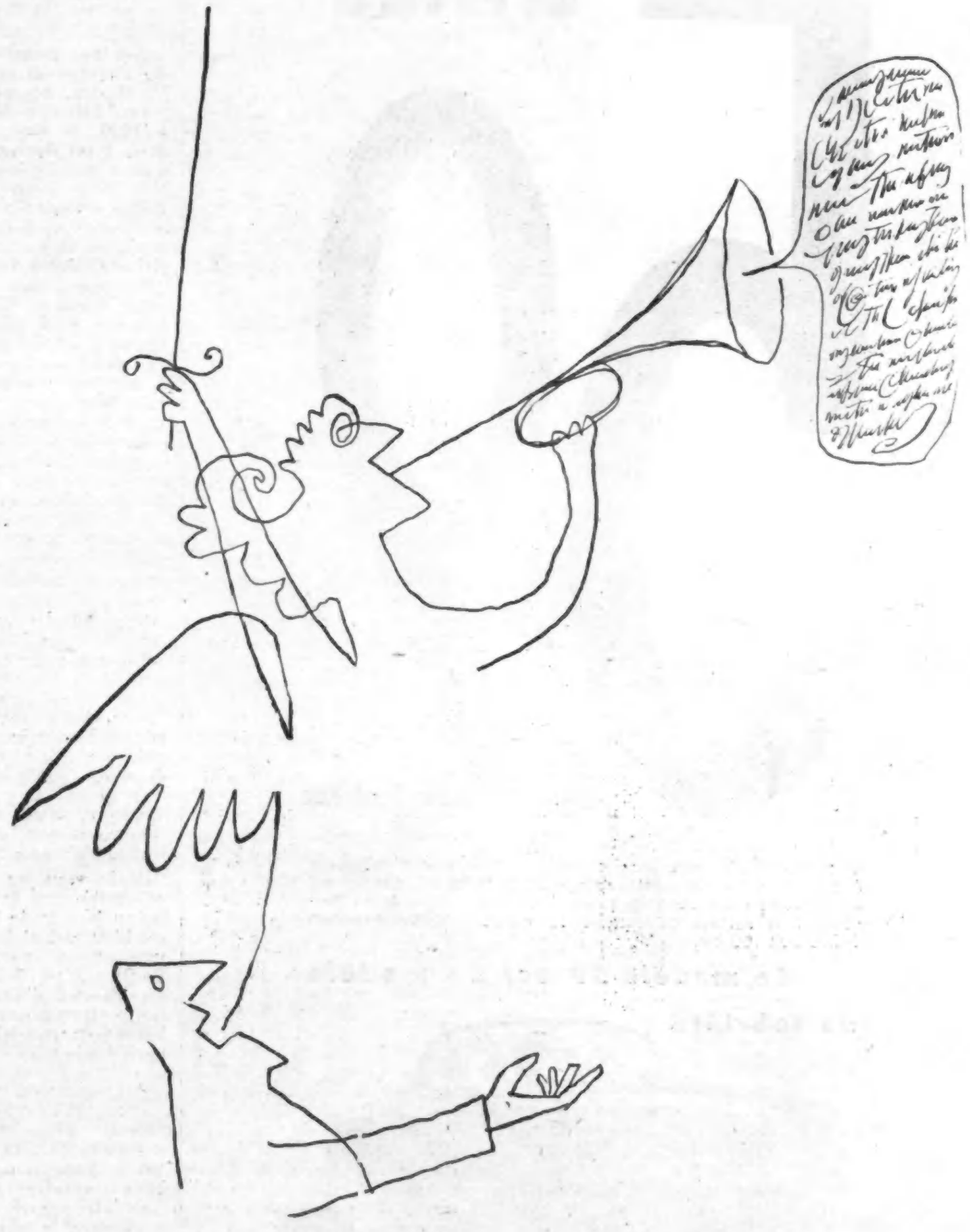

(World copyright 1958 Steinberg et « L'Express ».)

FOOTBALL

L'équipe maudite

● *Depuis dix ans, le Racing faisait le désespoir de ses supporters. Cette année, il est en tête du championnat. Derrière ce miracle, il y a un homme.*

UN fait nouveau, éclatant, vient de se produire dans le football français : le Racing Club de Paris marque des buts, gagne ses matches, prend la tête du championnat. Tiendra-t-il ? Nul n'en sait rien. Mais le Racing apparaît d'ores et déjà comme le rival le plus redoutable du club français n° 1 : le Stade de Reims.

L'effacement du Racing, depuis près de dix ans, était le phénomène le plus frappant et le plus désespérant du football en France. Glorieux avant la guerre et brillant dans les années qui suivirent la Libération, le club parisien connut son dernier jour de gloire un dimanche de mai 1950 lorsqu'il disputa (et perdit) contre Reims la finale de la Coupe. Depuis cette date, il fut impossible de tirer du Racing la moindre continuité dans le succès. Ses victoires étaient aussitôt suivies de revers. Il subit les pires humiliations, descendit en division inférieure, ne remonta en première division que péniblement (après un « barrage » fratricide contre l'autre club parisien, le Stade Français) et, en Coupe de France, ne parvint jamais à dépasser les quarts de finale.

Le Racing était devenu une équipe maudite qui décourageait même les plus obstinés de ses supporters.

(Presse-Sport.)

L'ÉQUIPE DU RACING EN ACTION (1)
Moins Sosa, plus Ujlaki

On se disait que, cependant, il n'y avait aucune raison valable pour que le club le plus riche de France fût un éternel déclassé. On se souvenait du Racing d'avant guerre, vainqueur en 1936 de la Coupe et du championnat. Il formait alors un « club » au sens le plus sympathique du mot. Ses joueurs français comme Veinante, Delfour, Banide, Dupuis, Diagne, ou étrangers, comme Hiden, Jordan, Kennedy, pratiquaient, avec un immense talent, un football achevé, subtil et efficace : un football lumineux.

Vinrent la guerre et la disparition de l'équipe dirigeante Bernard Lévy-V. Mestre, remplacée par le tandem André Dehaye - Marcel Galey. De 1945 à 1950, le Racing, dont l'entraîneur était Paul Baron, eut une équipe qui n'était pas inférieure à sa devancière. Ce fut le temps des Vignal, Grillon, Lamy, Vaast, Salva, Gabet, Moreel, Tessier, Quenolle, tous Français et presque tous Parisiens, et de l'Islandais Gudmundsson. Equipe alerte, vive, ingénieuse, qui désarçonnait les plus célèbres défenses avec l'impertinence d'un gavroche. Il y avait de l'esprit dans le jeu du Racing. Médiocre en championnat il enleva la Coupe en 1945 et 1949, joua la finale en 1950.

UNE MALADIE MORALE

Alors commença la période noire. Les joueurs étaient aussi bons que par le passé, mais ils souffraient d'une maladie morale, subtile et maligne.

Les dirigeants s'en prirent à tout le monde, sauf à eux-mêmes. Ils changèrent d'entraîneur : Jordan remplaça Baron. Ils se livrèrent à une « politique de vedettes », acquérant à prix d'or des joueurs aux noms célèbres : Stoffelen, Schaap, Vasquez, Szoke, Arengelovitch, Gaetjens, Cisneros, Canhotinho, Cesari, Amalfi, Happel, etc. Puis, cette politique ayant échoué, le Racing revint à sa tradition de jeunesse et l'on vit des Bellot, Wadoux, Grillet, Mahjoub, Tillon, Brucy, Boulet, Jacques Foix, Curyl, Guillot, Pillard, Sénac, Bamana, etc.

Mais rien ne réussit, pas plus la célébrité que la jeunesse. Il suffisait qu'un joueur de talent revêtît le maillot bleu ciel et blanc pour qu'il perdît une grande partie de ce talent. Le Racing a vu défiler, depuis dix ans, un effectif d'une richesse extraordinaire. Il eut des dizaines de footballeurs remarquables. Mais il n'a jamais eu d'équipe.

PLEINS POUVOIRS

Le retournement est sans doute venu d'une menace. Quand les dirigeants du Racing apprirent, en mai dernier, que le Stade Français allait accomplir un gros effort financier pour doter Paris d'une bonne équipe, ils sentirent le danger que présentait pour eux cette concurrence. Alors, ils se décidèrent à employer la solution la plus désagréable et la plus intelligente pour un dirigeant de football : donner les pleins pouvoirs à un entraîneur ayant de la compétence et du caractère. Justement, Pierre Pibarot, ancien entraîneur fédéral, était libre. Il prit le Racing au mois de juin. Depuis, il n'a pas perdu un seul match.

UN SEUL « NOUVEAU »

Pibarot est un Méridional calme, comme il en existe beaucoup. Il n'a pas bouleversé l'équipe du Racing. Il avait compris que le mal n'était pas là. Il engagea un seul joueur nouveau : Ujlaki, dont on commençait à dire qu'il était « fini ». En revanche, Mahjoub et Dalla Cieca partirent, et Sosa va en faire autant. Le Racing n'est donc pas « meilleur » cette année que les années précédentes. Ou plutôt, ses joueurs ne sont pas meilleurs. Mais l'équipe qu'ils forment est très supérieure.

L'entraîneur le plus efficace est celui qui tire des joueurs qu'il a à sa disposition le plus grand rendement. Tous les joueurs du Racing — y compris Cisowski, Ujlaki, Sénac, Bollini — jouent mieux depuis que les dirigeants du Racing ont compris qu'ils avaient *intérêt* à laisser travailler leur entraîneur.

C'est aussi simple que cela. Du moins pour le moment. Car il faut attendre les équipes aux mauvais jours pour savoir si elles sont vraiment solides. Or, le Racing nouvelle méthode n'a encore mangé que son pain blanc.

(1) Au cours du match de dimanche dernier contre Lyon (2-2).

RÉSULTATS

Seriez-vous un bon témoin ?

(*Résultats du test de la page* 22)

1) a.
2) c et a.
3) a.
4) c.
5) a.
6) b.
7) 1. c; 2. a; 3. b.
8) b.
9) d.
10) d.
11) a.
12) a.
13) a.
14) c.
15) a. 5; b. 1; c. 4; d. 3; e. 6; f. 2.
16) c. 9 boules.
17) c.
18) a.
19) b.
20) 1. a; 3. a; 2. b; 4. c.

HOMMES

La deuxième carrière du maréchal

● ***Après cinquante ans de vie militaire, le maréchal Montgomery prend sa retraite et se lance dans une nouvelle aventure : 13 émissions à la télévision.***

EN l'an 1066, Roger de Montgomery, cousin de Guillaume le Conquérant et commandant en second de l'armée normande, quittait sa ville natale, Falaise, pour envahir l'Angleterre où il allait se fixer et faire souche.

Près de neuf cents ans plus tard, le 16 août 1944, Bernard-Law Montgomery, commandant les troupes britanniques et canadiennes, prenait Falaise, après la plus dure bataille livrée par les alliés depuis le débarquement du 6 juin, en Normandie, et c'est dans l' « hôtel de l'Ouest et de Montgomery », sur la place principale de la ville à demi détruite, que le général vainqueur installait son P.C. provisoire.

Un peu plus tard encore, lorsque Rommel, que Montgomery combattait depuis l'Afrique, dut cesser la lutte, le village près duquel il fut blessé à la tête par les balles d'un avion anglais, s'appelait Sainte-Foy-de-Montgomery.

Avec de Lattre et Patton, Montgomery est certainement le chef militaire de la dernière guerre sur lequel ont circulé le plus grand nombre d'anecdotes vraies ou fausses, mais toujours vraisemblables, servant l'histoire ou sa propre légende, toutes précieuses pour définir l'homme. Troisième fils d'un évêque irlandais, officier par vocation, ascète par tempérament, il était encore, en dehors des milieux militaires anglais, un parfait inconnu lorsque lui fut confié, à l'instant le plus critique de la bataille du désert, le commandement de la 8ᵉ armée britannique. En quelques semaines, il allait devenir « Monty ». En quelques mois, sa popularité allait approcher celle de Churchill.

UN PEU VAURIEN

Ceux qui connurent Montgomery au début de sa carrière se souviennent de l'avoir entendu dire : « *Il faut être un peu vaurien pour réussir dans l'armée, et je suis un peu vaurien.* »

Dès que sa personnalité commence à s'affirmer, c'est-à-dire durant la guerre 14-18, les témoignages que l'on peut recueillir sur lui font dire à son biographe, Alan Moorehead : « *Il aime les éloges, se désintéresse des questions d'argent, et son instinct le pousse à rechercher le commandement, mais il est studieux et vit comme un ascète.* »

Il y a toujours eu de l'ermite ou de l'ascète médiéval dans ce petit homme mince, au teint cireux, aux yeux d'acier, au nez aquilin et pincé, aux lèvres serrées, parlant par phrases brèves aux sonorités de bois sec, rien en tout cas de l'officier britannique d'imagerie, fort en carrure, en voix et en couleur. Nul ne l'a jamais vu ni fumer ni boire. Aucune femme n'est entrée dans sa vie, sinon la sienne, Betty, qu'il épousa brusquement à l'âge de 40 ans et qu'il perdit d'une septicémie, dix ans plus tard, après qu'elle lui eut donné un fils, David. A l'étonnement de tous ses proches, la douleur accabla alors cet homme réputé insensible. Il ferma la grande maison de Portsmouth où il avait été heureux et n'y revint jamais, avant qu'une bombe ne l'écrase en 1940.

SI J'ETAIS ROMMEL

Depuis, Montgomery n'a connu que des camps, des roulottes transformées en P.C. ou des résidences militaires de passage. On assure qu'il n'a plus ni souffert ni aimé.

Lorsqu'il arriva au Caire le 12 août 1942, pour remplacer à la tête de la 8ᵉ armée le général Gott dont l'avion venait d'être abattu par les Allemands, l'Afrika Korp menaçait Alexandrie.

Montgomery ignorait totalement la guerre du désert, mais sa tactique était simple : deviner les intentions de l'adversaire, les déjouer et l'obliger à se conformer aux siennes. Dans sa roulotte P.C., il fit installer, au-dessus de sa table, une grande photographie de Rommel, et ne cessa plus de l'étudier :

« *Voyons*, se disait-il, *si j'étais Rommel, que ferais-je ?* »

Tous les officiers prisonniers qui pouvaient lui fournir des indications sur le tempérament et le caractère de son ennemi direct étaient minutieusement interrogés. Essayant de pénétrer la personnalité de « l'autre », il espérait ainsi percer ses sentiments, deviner ses points faibles. Pour lui, la situation se résumait à une lutte singulière, un conflit entre deux intelligences.

INSUPPORTABLE DANS LA VICTOIRE

La victoire d'El Alamein et celles qui suivirent firent littéralement « éclater » la personnalité de Montgomery. Lorsqu'il revint à Londres, ceux qui l'avaient connu eurent quelque mal à le reconnaître. Sa bonne fortune et sa gloire lui semblaient naturelles. Certes, il n'avait rien changé à ses règles de vie, mais il « descendait » désormais au Claridge, fréquentait avec aisance Buckingham et Downing Street, et lorsque son béret noir et son battle-dress étaient reconnus dans la rue, il s'acquittait avec une parfaite bonne grâce et un plaisir évident des devoirs nouveaux pour lui de la popularité. Alors naquit rapidement cette légende de « Monty » dont son abstinence, sa sévérité, sa prodigieuse confiance en lui, voire son orgueil et son ambition démesurée, constituèrent vite les thèmes principaux.

« *Inimaginable dans la défaite, insupportable dans la victoire* », a dit de lui Winston Churchill, le seul homme pourtant qu'il ait jamais consenti à appeler « Sir ».

Lors de la bataille de Tunisie, le général Bedell-Smith, chef d'état-major du général Eisenhower, avait parié avec Montgomery « une forteresse volante » qu'il n'arriverait pas à Sfax avant le 15 avril 1943. Or, Monty prit la ville le 11 avril et exigea son dû. Extrême embarras chez les Américains. Ceux-ci manquaient alors de bombardiers pour les opérations, et firent valoir cette raison péremptoire au général anglais. Mais celui-ci resta sourd, et l'appareil dut lui être livré avec ses huit hommes d'équipage, et demeura à sa disposition, toujours aux frais de l'U.S. Air Force, durant de nombreux mois.

VEDETTE DE LA T.V.

Seul, George Bernard Shaw peut se vanter d'avoir eu le dernier mot avec Montgomery.

— *Il n'y a guère que cinq pour cent des hommes qui soient capables de commander*, lui dit un jour le vieil auteur dramatique. *La difficulté est de les trouver et de les hisser au niveau qui leur convient.*

— *Admettez-vous tout de même que cinq pour cent des généraux sont des hommes capables ?* réplique Monty.

— *Non, ce serait trop s'aventurer*, fait Shaw.

L'âge de la retraite ne fera pas sortir Montgomery de la vie publique, bien au contraire. Pour venir confier ses souvenirs aux télé-caméras, la B.B.C. lui a offert les plus gros cachets qu'elle ait jamais accordés : 100 livres (plus de cent mille francs) par émission de quinze minutes. Une série de treize, au moins, est prévue, sur lesquelles plusieurs chaînes américaines ont déjà pris des options. Les premiers essais ont été concluants : l'habileté de Monty sur l'écran sera parfaite. Il s'y révélera conteur fidèle, imagé, sincère, voire comédien éprouvé. Ses amis et ses ennemis s'accordent pour dire qu'ils n'avaient jamais eu le moindre doute à ce sujet.

M. D.

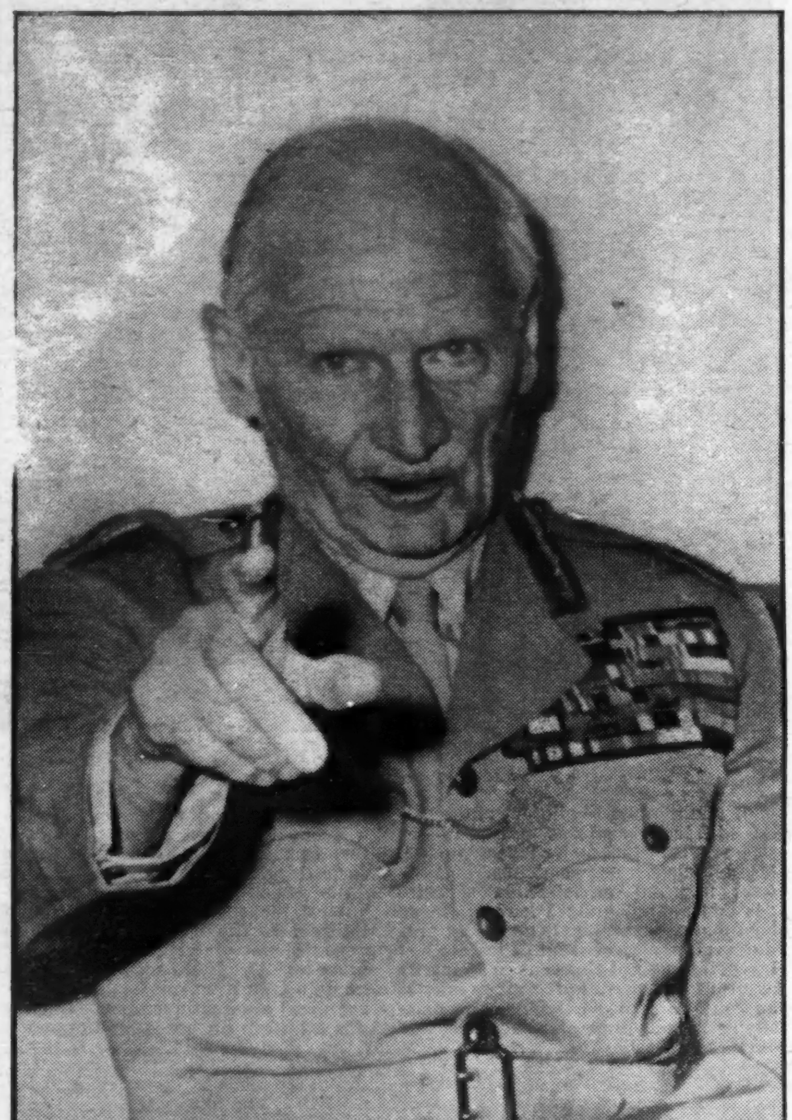

(A.P.)

SIR BERNARD-LAW MONTGOMERY OF ALAMEIN

« *Inimaginable dans la défaite, insupportable dans la victoire* »

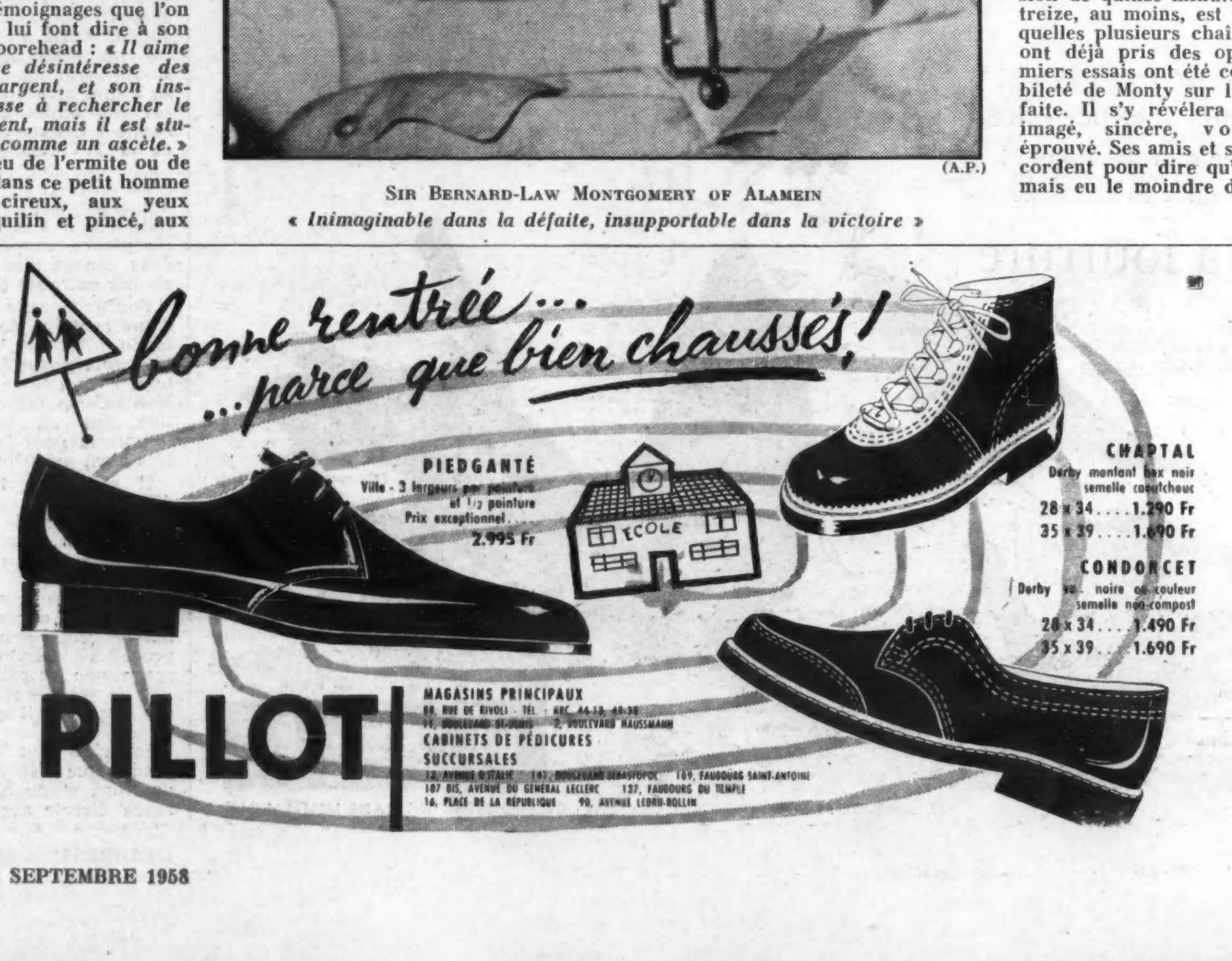

EXPOSITION

Mécanélec 58

● *Au nouveau palais du rond-point de la Défense, une exposition au nom barbare a un concurrent redoutable : le bâtiment qui l'abrite.*

PLUS d'un tiers des visiteurs ont payé 500 francs pour ne pas jeter un seul coup d'œil sur le matériel exposé. Seul les intéresse le palais en lui-même, et ils se promènent, les yeux au ciel, admiratifs, devant cette merveille de la technique. Avec ses 650 exposants, ses 40.000 mètres carrés de stands, ses 4.000 tonnes de matériel, « Mécanélec 58 » a pourtant le mérite de faire connaître un assez remarquable raccourci des « machines qui nous font vivre ». Il aura fallu aux organisateurs plus d'un an et demi pour mettre au point cette exposition dont la plupart des appareils présents peuvent se passer de l'intervention humaine.

Parmi ceux-ci, le plus étonnant est certainement la station de météo automatique, réplique exacte des postes installés au Sahara, aux Indes, sur le continent austral, près du pôle Nord et en Sibérie. C'est une sorte d'armoire aux portes blindées qui fonctionne six mois sans surveillance, et transmet, en morse, toutes les trois heures, les observations recueillies par six instruments météo. Portée : 1.000 kilomètres environ. Coût de la station : une dizaine de millions. Mais aucun particulier ne peut l'acheter, car il suffirait de la dérégler pour que les aérodromes situés dans son rayon d'audition, reçoivent de faux renseignements. Les organisateurs de « Mécanélec 58 » ont dû insister longuement auprès des services de la météo pour avoir l'autorisation de présenter cet appareil qui est « presque » un secret militaire.

Autre instrument miracle : le pyromètre électronique à cellule photo-électrique qui permet, en « regardant » dans une lunette de visée, de connaître la température d'un objet donné. Ce pyromètre sera installé au four solaire de Montlouis

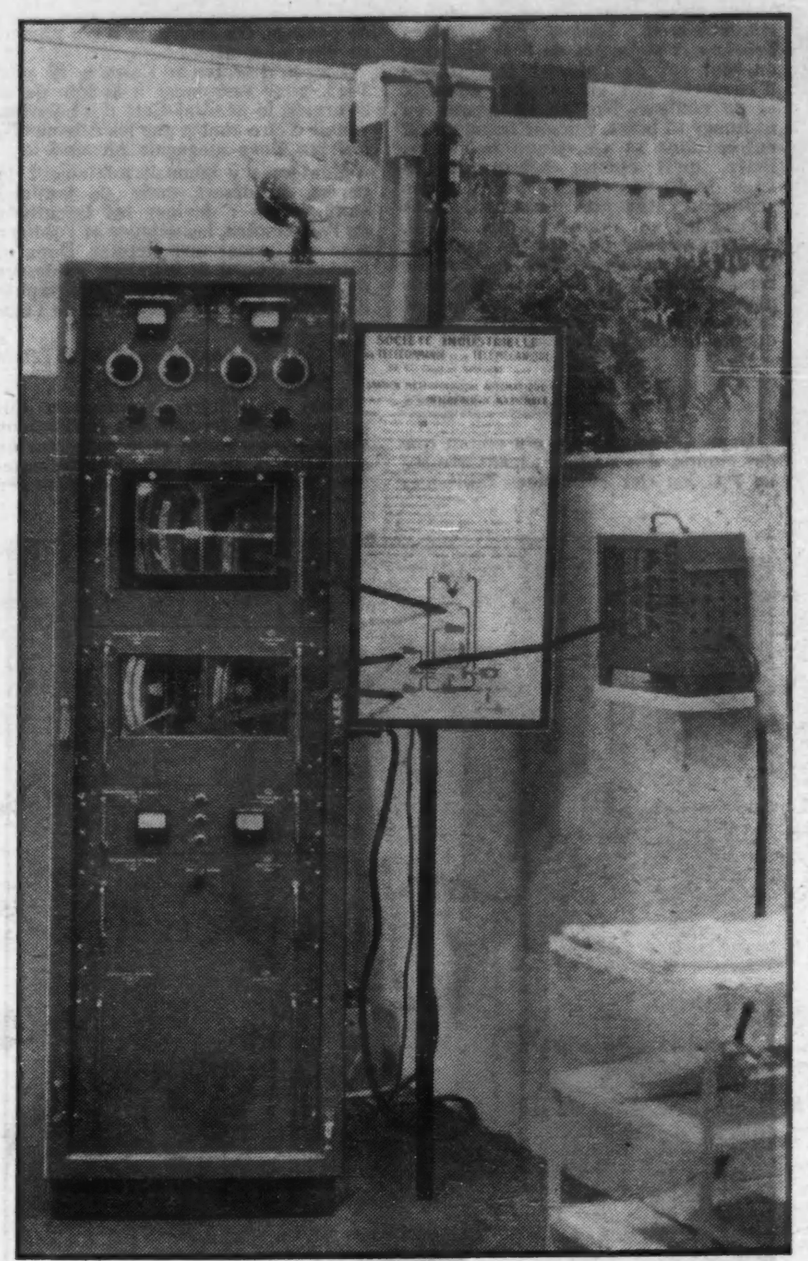

LA STATION DE MÉTÉO AUTOMATIQUE
Presque un secret militaire

PRODUITS ALIMENTAIRES « TESTES »

Un des grands problèmes qui se posent actuellement aux fabricants d'objets usinés est celui de l' « auscultation ». Trois systèmes existent pour s'assurer de leur homogénéité ou déceler des défauts éventuels : rayons X, ultra-sons et gammagraphie, et l'on peut maintenant explorer l'intérieur des différentes pièces par tranches successives. Grâce à l'électronique, les détecteurs de particules métalliques assurent en effet la sécurité des consommateurs : à leur sortie de chaîne, les conserves, le tabac, les produits alimentaires sont « testés », et les principaux spécimens d'appareils assurant ces opérations sont présentés au rond-point de la Défense. La réussite de la mécanique par l'automatisme est, au fond, le thème essentiel de « Mécanélec 58 ». La machine-transfert Renault pour usinage en grande série de pièces diverses — de la machine à coudre au carter cylindre — en est l'exemple le plus frappant. Poids : 75 tonnes. En vingt minutes et trois cent cinquante opérations, la pièce est terminée, sans intervention humaine. Quatorze postes de contrôle rectifient automatiquement les défauts dus à l'usure ou à un fonctionnement erroné. De nombreuses machines-transferts ont déjà été exportées en Angleterre, en Italie, en Espagne, etc.

« Mécanélec 58 » représente aussi un pari gagné : l'exposition et le bâtiment qui l'abrite furent prêts en même temps.

TÉLÉVISION

Une station-test

● *Disposé à vendre son matériel à la R.T.F., Télé - Monte - Carlo change brusquement ses plans et demeure station commerciale. Pourquoi ?*

IL y a quelques mois, une information diffusée par toute la presse annonçait que Télé-Monte-Carlo, racheté par la R. T. F., allait devenir une station relais de la Télévision Française. Or, Télé-Monte-Carlo appartient au groupe « Images et Son », qui contrôle Europe N° 1 et Télé-Sarre. Son principal actionnaire est M. Sylvain Floirat, constructeur d'avions, mais son exploitation commerciale a toujours été déficitaire. Le rayonnement du poste sur la Côte d'Azur et une partie des vallées des Alpes n'est pas assez important pour que les grands annonceurs, ceux qui font vivre Europe N° 1 par de fabuleux budgets de publicité, se laissent tenter par un volume d'audition notable pendant l'été, mais presque nul l'hiver. Après avoir dépassé son budget pendant des mois, Télé-Monte-Carlo, licenciant la plus grande partie de son personnel, vivait donc au ralenti, lorsque parvint à sa direction la proposition de rachat de la R. T. F.

La valeur commerciale de l'affaire étant nulle, il s'agissait surtout, pour la Radio-Télévision d'Etat, d'acquérir au prix de l'occasion un matériel installé et en bon état. Les pourparlers sur la transaction traînèrent jusqu'au mois de juin, date du changement de régime. Que se passa-t-il alors ? La R. T. F. renonça-t-elle à son projet ? « Images et Son » décida-t-il de ne plus vendre ? Sans doute fut-il plus probablement décidé de laisser ce moyen à l'exploitation privée en vue de la création d'une chaîne commerciale.

DE LA SARRE A MONACO

En tout cas, le 5 septembre dernier, sur les antennes d'Europe N° 1, un communiqué annonçait que, non seulement Télé-Monte-Carlo restait la propriété d' « Images et Son », mais qu'un nouvel émetteur « bande I » allait être installé sur le mont Agel, ce qui permettra à ce poste privé d'émettre sur deux fréquences. Jusqu'ici, Monte-Carlo émettait sur la « bande III » (qui sera conservée), c'est-à-dire sur des ondes de faible portée. La bande I (longue portée), qui est celle de la T. V. française, mettra Monte-Carlo en concurrence directe avec cette dernière et obligera, sous peine d'interférence, les spectateurs de la Côte d'Azur à faire installer sur leurs récepteurs, moyennant 5.000 francs, deux canaux d'audition permettant de choisir entre les deux programmes.

Pourquoi cette dépense de l'ordre d'une centaine de millions si l'exploitation doit se révéler déficitaire ? L'accroissement de puissance augmentera, certes, le rayonnement de Télé-Monte-Carlo, mais cette raison ne justifie pas un investissement aussi important dont la rentabilité à court terme est problématique.

Il semble surtout que le groupe d'Europe N° 1 veuille essayer de démontrer, dans le rayon limité de la Côte d'Azur, que les entreprises privées peuvent faire de meilleurs programmes que la R.T.F. ou, en tout cas, obtenir une meilleure écoute. Ensuite, par le moyen d'un réseau national de relais privés, ou par d'autres procédés techniques permettant de supprimer les relais (M. Louis Merlin suit de près les recherches entreprises sur ce point), il serait possible, à partir de l'émetteur de Monte-Carlo, de « couvrir » tout le Sud de la France, tandis que Télé-Sarre se chargerait du Nord et du Nord-Est, en concurrence directe avec Télé-Luxembourg.

L'EMBARRAS DU CHOIX

THEATRE

● *Robert Kanters a vu pour vous :*

De passage a Paris : comédie de Michel André. Un papa d'Amérique revient après vingt ans d'absence dans la maison que son fils, tout juste majeur, a aménagée en centre d'accueil pour une petite bande farfelue de garçons et de filles. Petits conflits de tout ce petit monde, beaucoup de méli, un peu de mélo. C'est peint avec des couleurs inoffensives. M. Frank Villard a cette bonne volonté qui ne supplée ni à la chaleur ni à la présence. Mlles Anna Tonietti et Régine Lovi sont jolies et adroites, M. Guy Pintat a des qualités comiques et M. Jean Wall a aimablement réglé ce tout petit ballet. (*Petit Théâtre de Paris.*)

Rididine : comédie d'Alexandre Breffort : le mari, la femme, le petit cousin. Trompera ? Trompera pas ? Dans Rididine, il y a ride : cette comédie est une gentille petite vieille, malgré la fraîcheur de Mlle Huguette Hue. Avec des mots plaisants de Breffort-poète et de Breffort-canard, et à la fin un peu trop de commentaires. « Les phrases, dit Irma la Douce, ça fait tort à l'extase. » (*Théâtre Fontaine.*)

Ils ont joué avec les allumettes, de Marcelle Routier: les problèmes de l'adolescence coupable d'aujourd'hui évoqués par une dame bien intentionnée mais qui a tort de jouer avec les faits divers. On lit la Série Noire, on vole des autographes la nuit aux Archives Nationales et on finit par faire tilt à l'appareil à sous après avoir assassiné sa mère. Mal dessinés, mal situés, outrageusement bêtes, ces personnages ne représentent pas grand-chose et ne signifient rien. Nous sommes loin du « Mal de la Jeunesse » et même de « La Corde ». Dans une mise en scène lente et lourde de M. Quaglio, de jeunes acteurs sympathiques jouent cela avec flamme et maladresse. (*Théâtre d'Aujourd'hui.*)

CINEMA

● *Denis Vincent a vu pour vous :*

Cette nuit-la : la nuit, tous les chats sont gris. Cela attire bien des ennuis à Maurice Ronet, mari jaloux d'une trop jolie femme (Mylène Demongeot). Maurice Caseneuve a élaboré un savant mélange de suspense et de comédie sentimentale. Résultat : un cocktail inoffensif pour les jours où on a envie de tuer le temps. (*Français, Marignan.*)

Le Démon de midi : malgré la silhouette alourdie de Curd Jurgens, le film s'essaie à des grâces de « comédie américaine ». Debbie Reynolds croit qu'elle est amoureuse de Jurgens, acteur retiré du service et devenu gentleman-farmer. Celui-ci, pendant une heure et demie, lui explique qu'il n'est plus un perdreau de l'année et la jette dans les bras d'un gamin de son âge. Elle s'y précipite et Jurgens, à qui elle a redonné le punch, remonte sur les planches. Il était temps, les spectateurs commençaient à bâiller. (*Studio Publicis.*)

Kim Stanley et Lloyd Bridges dans « La Déesse »
Voyage à travers l'arrivisme

● *Simone Dubreuilh a vu pour vous :*

La Déesse : film étonnant et prémonitoire, tourné avec maladresse par John Cromwell en 1957, « La Déesse » contient en puissance la tragédie de Judy Garland, les funérailles de Mike Todd, l'assassinat par la fille de Lana Turner de l'amant de sa mère.

L'héroïne : une star, partagée entre l'avidité insatisfaite de ses sens, l'ambition forcenée, la peur et le dégoût de la mort, la peur et le goût du scandale.

Au bout de son voyage à travers l'arrivisme, la solitude et le désespoir, c'est une hystérique délirante, scandaleuse, ivre de drogue — et toujours vedette — qu'une secrétaire-infirmière veille avec ces mots : « Désormais, elle n'existe plus pour rien ni pour personne. Je la doperai comme il faut pour chacun de ses films. Pour le reste, n'en demandez pas plus. »

La véritable vedette de ce film est le scénariste Paddy Chayefsky (Marty) qui a mené jusqu'au bout, avec une impitoyable rigueur, son récit. Tous formés par l'Actor's Studio d'Elia Kazan, les interprètes de cette œuvre totalement intéressante, totalement originale et totalement pénible, sont également remarquables. (*Lord-Byron.*)

Sans famille : allez, en famille, bien sûr, découvrir ou redécouvrir les grâces naïves et la poésie fin de siècle de ce roman noir enfantin d'Hector Malot. André Michel en a retrouvé la magie : celle des situations, des lieux, des personnages, de la campagne auxerroise aux bas quartiers de Londres en passant par Paris. Pierre Brasseur, Gino Cervi, Joël Flateau et Simone Renant l'ont aidé à nous charmer. A croquer comme un joli sucre d'orge multicolore.

● *Si vous ne les avez pas encore vus.*

Le Gorille vous salue bien : série noire 58. La DS 19 prend le relais de la traction avant. (*Balzac, Helder, Vivienne, Scala.*)

L'Eternel Retour : Jean Marais, Tristan, et Madeleine Sologne, Iseult, revus et transposés par Jean Cocteau (et Jean Delannoy). (*Studio Cujas.*)

Quai des Orfèvres : Jouvet détective dans un film de Clouzot, primé à Venise (en 1947)... et qui n'a pas vieilli. (*Celtic.*)

Maigret tend un piège : Simenon bien servi. (*Régent.*)

Un condamné a mort s'est échappé : comment un résistant enfermé à Montluc prépare et réussit son évasion sous l'œil aigu de Robert Bresson. (*Turin.*)

Monika (*Pagode*) ; **La Nuit des Forains** (*Ciné Panthéon*) ; **Le septième sceau** (*Panthéon*) : Ingmar Bergman joue aux quatre coins à Paris.

La Corde : Hitchcock maître ès suspenses. (*Champollion.*)

Les enchainés : Cary Grant joue avec Ingrid Bergman la scène d'amour la plus passionnée du cinéma américain. (*Ranelagh.*)

Le Trésor de la Sierra Madre : la fièvre de l'or dévore Humphrey Bogart sous la direction impitoyable de John Huston. (*Quartier-Latin.*)

Le pont de la rivière Kwai : en un mot, un chef-d'œuvre. (*Artistic.*)

Sciuscia : la guerre n'est pas un jeu pour les enfants. (*Studio Bertrand.*)

L'Admirable Crichton : quand les Anglais perdent leur admirable sens de la respectabilité cela fait rire les Français. (*Ma.beuf.*)

Le Dictateur : Hitler, Mussolini, Goering et la dictature vus par Chaplin. (*Raimu et Studio 28 en v. o.*)

Quand passent les Cigognes : le souffle d'Eisenstein et de Poudovkine retrouvé. (*Vendôme, Broadway, George-V.*)

Le Rideau cramoisi : une nouvelle de Barbey d'Aurevilly lyriquement récrite avec la caméra-stylo d'Astruc. (*Ursulines.*)

CALENDRIER
DES GALERIES D'ART

Galerie Gérard MOURGUE
9, avenue de l'Opéra
Exposition Joan ROLLE

URSULINES, 10, r. Ursulines. ODE. 39-19
d'Alexandre ASTRUC (Prix L. Delluc)
LE RIDEAU CRAMOISI
et
Mina de Vanghel (d'après Stendhal)
Le voyage de Badabou (de H. Gruel)
HISTOIRE D'UNE CHAISE, de Mac Laren

Le Ranelagh
5, rue des Vignes - AUT. 64-44
LES ENCHAINÉS
(notorious) en v. o.
avec Cary GRANT et Ing. BERGMAN
Un film d'Alfred HITCHCOCK

CINEMA D'ESSAI - CAUMARTIN
17, rue Caumartin OPE. 81-50
LA REVELATION
DU CINEMA FINLANDAIS
SOLDATS INCONNUS
GRAND PRIX DE L'O.C.I.C.
au FESTIVAL DE BERLIN

MATHURINS
LA PAIX DU DIMANCHE
ou
LES JEUNES GENS EN COLERE
« *...œuvre très excitante, merveilleusement mise en scène et jouée* ».
Robert KANTERS.

FOLIES-BERGÈRE
NOUVELLE REVUE
LOCATION PAR CORRESPONDANCE
POUR LES CLIENTS DE PROVINCE
Ecrire : 8, rue Saulnier

Cabarets Dancings

CLUB CH. ELYSEES Orchestre BAZZANELLA
Thé t. l. jours. Soir. mercr., jeudi, vendr., sam. dim.

LE REVE 3, Bd Poissonnière DANCING

MIMI PINSON entièrement transformé 79, Champs-Elysées

ROYAL LIEU DANCING 2, r. des Italiens

LE SHAKO 3, rue Vernet, Bal. 22-04
Francis LINEL

Restaurants

LIDO UN SPECTACLE UNIQUE AU MONDE
ELY. 11-61
LIDO 21 h. DINER DANSANT
ELY. 11-62
LIDO 23 h. LA REVUE "PRESTIGE" de P. Louis-Guérin & Fredoy

MOCAMBO ★★★★ 12, r. Marignan ELY. 58-44 Diner-Spectacle
LA REVUE NOIRE

ROYAL St GERMAIN Pl. St-Ger.-des-Prés LIT. 42-63
MENU GASTRONOMIQUE 1.500 frs 3 MAGNUMS A DISCRETION

TOURISTE Pte Maillot-Pas 57-50 Diner spec. Banquets
MENU GASTRONOMIQUE 1.500 frs 3 MAGNUMS A DISCRETION

(Lipnitzki.)

VICTOR BOUCHER ET HÉLÈNE PERDRIÈRE DANS « LES TEMPS DIFFICILES » :
Les difficultés des bourgeois conquérants.

(Lipnitzki.)

VICTOR BOUCHER ET YOLANDE LAFFONT DANS « LA FLEUR DES POIS » :
Aux jardins de Sodome.

(Bernand.)

PIERRE BLANCHAR ET LAURENCE AUBRAY DANS « LA PRISONNIÈRE » :
Gomorrhe sans barreaux.

THÉATRE

Un homme d'extrême milieu

● ***Quatorze ans après sa mort, l'œuvre de Bourdet bouge encore. Robert Kanters analyse ici les raisons de cette « heureuse malédiction ».***

IL n'a manqué qu'une chose à Edouard Bourdet : c'est d'être un auteur méconnu. Le bruit de ses succès auprès des spectateurs d'une autre génération lui fait tort dans l'esprit de la nouvelle : nous aimons inventer nos dieux, et nous nous demandons si celui-là a encore quelque chose à nous dire.

Bourdet a été sans conteste le triomphateur de l'entre-deux-guerres. Si l'on écarte trois ou quatre comédies de jeunesse, son œuvre relativement brève (une dizaine de pièces) a été une série de succès éclatants et le programme de la Michodière, où l'on vient de reprendre « Père », peut récapituler dans ce seul théâtre près de 700 représentations de « Vient de paraître », près de 1.000 du « Sexe faible » (qui se joue au Français depuis l'an dernier), 372 de « Fric-Frac », 729 d' « Hyménée », etc. Il n'y a guère que M. André Roussin pour avoir connu avec autant de constance autant de réussites.

CARTEL ET BOULEVARD

Au théâtre, il y a succès et succès, les centièmes de quelque gros vaudevilliste ne prouvent rien, et il faut donc y regarder à deux fois. S'il est difficile d'assigner une place à Edouard Bourdet, c'est parce qu'il a été un homme d'extrême milieu (même dans la vie, où il était à la fois l'ami de François Mauriac et de Paul Morand). A première vue, l'histoire de la scène française depuis 1920 est dominée par deux groupes. Il y a d'un côté Jacques Copeau et ses héritiers, les animateurs du Cartel (Georges Pitoëff, Charles Dullin, Louis Jouvet, Gaston Baty) avec leurs auteurs : Paul Claudel, Jean Giraudoux, Jules Romains, H.-R. Lenormand, Jean Anouilh... Et de l'autre côté, il y a le « boulevard » avec les siens : Sacha Guitry, Henry Bernstein, Henri Duvernois, Paul Géraldy, Jacques Deval, Marcel Pagnol. Mais il y a aussi les auteurs qui sont allés du Cartel au boulevard, comme Jean Cocteau, Marcel Achard ou Armand Salacrou. Et il y a Edouard Bourdet qui est du boulevard par sa situation dans la géographie théâtrale, mais qui est peut-être beaucoup plus par sa position dans l'art dramatique.

BOURGEOIS SCANDALEUX

Tout le théâtre de Bourdet est un théâtre bourgeois et traditionnel, aussi bien par le milieu social que par la construction de l'intrigue et la manière d'éclairer les personnages. Mais il choisit des sujets presque scandaleux qu'il traite avec un sens très rusé du « jusqu'où on peut aller trop loin » : les faisans de la littérature et de l'édition (« Vient de paraître »), les maquereaux mondains (« Le Sexe faible »), les exilées de Gomorrhe (« La Prisonnière ») et les exilés de Sodome (« La Fleur des pois »), les frontières ou les fausses frontières de l'inceste (« Père »). Et partout et toujours avec cruauté, avec cynisme, il met à nu la toute-puissance de l'argent derrière toutes les hypocrisies bien-pensantes.

D'autre part, son métier est d'une extrême solidité. Tout est en place, dans le meilleur éclairage, tout est construit et les échafaudages ont disparu. Pas de longueurs, pas de trucs dans les expositions, pas de narrations superflues, pas de couplets lyriques, pas de commentaires. Une œuvre comme « Père », qui pourrait n'être qu'un vaudeville et qui ne passe pas pour le chef-d'œuvre de l'auteur, est d'une économie de moyens parfaite et d'une efficacité indiscutable sur le grand public : chaque scène, et pour ainsi dire chaque réplique surprend, apporte quelque chose, fait avancer l'action. Tout est soumis au sens du dramatique, et par là, cet art

EDOUARD BOURDET EN 1936
Jusqu'où on peut aller trop loin...

Spitzer
Les meilleures
Reproductions
de Tableaux de Maîtres
14, rue la Boétie - ANJ.00-32
Catalogue sur demande contre 50 francs

Paramount présente
PARAMOUNT RÉNOVÉ V.F. - ÉLYSÉES-CINÉMA V.O.
SOPHIA LOREN - ANTHONY PERKINS - BURL IVES
dans une production de DON HARTMAN
d'après la pièce de EUGÈNE O'NEILL
Désir sous les Ormes
VISTAVISION®
Réalisation DELBERT MANN
Production DON HARTMAN · Scénario IRWIN SHAW · Distribué par Paramount

voir MOURIR AU SOLEIL
de Jean PRIMO
c'est VIVRE
une bouleversante, une inoubliable soirée.
THEATRE DE L'ŒUVRE - PREMIERE LE 18 SEPTEMBRE

REUNION DES THEATRES LYRIQUES NATIONAUX

OPERA		
Lundi 22	21 h.	RIGOLETTO
Mercr. 24	21 h.	L'OISEAU DE FEU ENTRE DEUX RONDES SUITE EN BLANC
Vendr. 26	21 h.	LA DAMNATION DE FAUST
Samedi 27	20 h.	FAUST
Dim. 2[illegible]	[illegible]	

OPERA-COMIQUE		
Mercr. 24	20 h.	CAVALLERIA RUSTICANA LA TOSCA
Jeudi 25	20 h. 15	MANON
Vendr. 26	20 h. 30	LES CONTES D'HOFFMANN
Samedi 27	20 h. 30	CARMEN
Dim. 28	14 h. 15	CIBOULETTE
Dim. 28	21 h.	LES PECHEURS DE PERLES

(Bernand.)

Michel Simon et Jacqueline Porel dans « Fric-Frac »
Quand un juste s'égare dans le « milieu ».

(Bernand.)

Pierre Fresnay et Yvonne Printemps dans « Hyménée »
Les jeux de l'amour et de la maladie.

atteint une sorte de classicisme. On comprend son emprise sur le public, et d'abord son prestige auprès des acteurs : les interprètes de Bourdet, ce sont Victor Boucher, Pierre Brasseur, Marguerite Moreno, Marguerite Deval, Michel Simon, Arletty, Annie Ducaux...

Aujourd'hui, Pierre Fresnay et Yvonne Printemps. Et comme tous les rôles sont bons, ils peuvent se payer le luxe, après avoir été les enfants il y a seize ans, de jouer les parents dans la reprise actuelle. D'un point de vue strictement littéraire, Pierre Fresnay, dont on connaît les timidités dans le choix de son répertoire, n'a pas raison quand il met Bourdet au premier rang des écrivains de théâtre de l'époque. Mais de son point de vue d'homme de théâtre et de comédien, on ne peut pas lui donner entièrement tort : la conjonction de Bourdet avec d'excellents comédiens a été un élément important du succès, mais non point un miracle.

AVANTAGE AU FRANÇAIS

Avec Bourdet, on le voit, le boulevard, c'est beaucoup plus que le boulevard. Même aujourd'hui. Que l'on compare sa manière d'aborder le thème de l'homosexualité et celle de Tennessee Williams dans « La Chatte sur un toit brûlant » par exemple, ou même son biais pour frôler le thème de l'inceste dans « Père » et celui d'Arthur Miller dans « Vu du pont » : l'avantage relatif de la franchise et de l'audace reste à l'auteur français. La peinture la plus cruelle, la plus efficace aussi, parce qu'elle ne sent ni la propagande ni l'outrance volontaire, de la corruption de la société bourgeoise elle n'est ni dans Brecht ni dans Adamov, mais dans « Le Sexe faible » ou « Les Temps difficiles », et le théâtre de Bourdet est probablement assuré de grands et durables succès sous un régime communiste.

Ce qui ne doit pas nous aveugler sur quelques grosses lacunes. Dans cet art trop dominé, par exemple, les personnages vivent, mais sans conquérir tout à fait leur indépendance. Les héros des comédies d'Edouard Bourdet sont beaucoup plus des échantillons d'une faune sociale que des individus et c'est pour cela que malgré des milliers de représentations, il ne se dégage pas des figures humaines, comme il s'en dégage de Shakespeare ou de Molière — même pas un Jean de la Lune, pour prendre un exemple plus modeste. Et finalement, ce qui manque tout à fait à ce théâtre, c'est la touche de poésie, ce mystérieux filet de lumière sans lequel les personnages les plus ressemblants ne peuvent pas tout à fait vivre ni les œuvres les plus réussies être tout à fait assurées de durer toujours. Là, Giraudoux, qui fut l'ami constant de Bourdet, l'emporte : ou dans un autre ordre, Brecht reprend ses pouvoirs.

L'univers de Bourdet est aride et on a l'impression que ce n'est pas seulement parce qu'il avait délibérément choisi de peindre avec verve et drôlerie une humanité déserte et desséchée.

RAFRAICHIR LA VIEILLE MAISON

Edouard Bourdet a été aussi, rappelons-le, le meilleur administrateur que la Comédie-Française ait connu depuis des dizaines d'années : et pour rafraichir la vieille maison, c'est aux metteurs en scène du Cartel précisément que ce maître du boulevard fit appel. Ce qui semble montrer qu'il était un homme de théâtre complet. Quatorze ans après sa mort, son œuvre n'est pas encore en place, elle bouge encore sous nos yeux, au point que si l'unanimité s'est faite pour l'excellente interprétation de la récente reprise de « Père », M. Kemp déçu prétend ne pas avoir entendu la même pièce qu'en 1942, tandis que M. Gautier y trouve de nouvelles beautés et de nouvelles profondeurs, et je serais tenté de lui donner raison.

En 1912, déjà, rendant compte de « La Cage ouverte », Paul Léautaud déplorait que le succès de public l'ait empêché de voir tout de suite les mérites de cette comédie « très fine, très humaine », du jeune Edouard Bourdet. Il faut attendre encore un peu pour savoir si cette heureuse malédiction prendra fin ou si elle se transformera en la stable admiration que l'on porte aux maîtres.

ROBERT KANTERS.

DISQUES

Le choix de la semaine

NOUS avons remarqué pour vous, cette semaine, à la vitrine des disquaires, les premières nouveautés de la saison. Nous vous signalons celles qui nous semblent les plus intéressantes.

CLASSIQUES

BACH. — *Deux concertos pour piano et orchestre en ré mineur et mi majeur.* Soliste : Georgy Sebok. Ensemble instrumental J.-M. Leclerc sous la direction de J.-F. Paillard. (Erato, 33 t., 30 cm., LDE 3.088.)
— *Six concertos brandebourgeois.* Ensemble instrumental Sinfonia, dir. Jean Witold. (Vega, c. 30, S 166-167.)
— Récital d'orgue donné en l'église de la Paix mondiale d'Hiroshima. A l'orgue : Wilhelm Kempff. (Deutsche Grammophon, LPE 17.069.)

RAMEAU. — *Psaume, hymne et convertendo pour soliste, chœurs et orchestre.* Dir. Louis de Froment. (Erato, EFM 42.054.)

VIVALDI. — *Concerto pour flûte, hautbois et basson*, et extrait du *Divertimento pour quintette à vent*, de HAYDN. Ensemble d'instruments à vent de Paris. (Philips, Classiques pour tous, 432.611.)

BEETHOVEN. — 1er *Concerto pour piano et orchestre.* Soliste : E. Guillels. Orch. dir. Vandernoot. (Pathé, SCX 671.)

CHOPIN. — Version intégrale des *Nocturnes.* Soliste : Stefan Askenase. (Deutsche Grammophon, 18.262 et 18.263.)

TCHAIKOVSKY. — 1er *Concerto pour piano et orchestre.* Soliste : le prodige américain Van Cliburn. (R. C.A., 630.494.)

Darius MILHAUD. — Premier enregistrement du *Service Sacré.* Orch. du Théâtre National de l'Opéra, dir. Darius Milhaud. (Vega, C 30 A 178.)

Arthur HONEGGER. — *Pacific 231, Rugby, Mouvement symphonique n° 3.* Orchestre philharmonique de Londres, dir. Hermann Scherchen. (Vega, C 35 A 158.)

ROSSINI. — *Le Barbier de Séville*, enregistrement intégral (3 disques), avec Maria Callas et Tito Gobbi. Philharmonic Orchestra, dir. Alfeo Galliera. (Columbia, FCX 760 à 762.)

VARIETES

Charles AZNAVOUR. — *Mon cœur à nu.* (Ducretet, 45 t., 460 V 424.)

Gilbert BÉCAUD. — *Les Amours de décembre, Si je pouvais revivre un jour ma vie.* (Voix de Son Maître, 7 F 496).

François DEGUELT. — *Tu frappes mon cœur, On est bien comme ça.* (Columbia, SCRF 304.)

Colette RENARD, accompagnée par Raymond Legrand et son orchestre. — *En douce, Paris-Canaille, Mon Homme, Ma Mie.* (Vogue, EPL 7.435.)

René-Louis LAFFORGUE. — *Quand les blés, La Botte.* (Pathé, EG 393.)

LE PANTHÉON DE LA MUSIQUE
VOX Collection PANTHÉON
une collection fondamentale des grandes œuvres classiques

Bach
CONCERTO N° 1 en ré min. pr clavecin et orchestre à cordes. H. ELSNER clavecin. Orch. « Pro-Musica » Stuttgart. Dir. Rolf REINHARDT. XPV 1026

Beethoven
SYMPHONIE N° 5 en ut min., op. 93 Orch. d'État de Vienne. Dir. Otto KLEMPERER. XPV 1068
CONCERTO N° 5 pr Piano et Orch. « L'EMPEREUR » G. NOVAES piano Orch. Symphon. Bamberg. Dir. Jonel PERLEA. XPV 1063
CONCERTO N° 3 en ut min. pr Piano et Orch. L. KRAUS piano Orch. Symph. Vienne. Dir. R. MORALT. XPV 1002

Brahms
DOUBLE CONCERTO pr violon, violoncelle et orch. en la mineur, op. 102 B. GIMPEL violon. J. SCHUSTER violoncelle Orch. d'État Stuttgart. Dir. D. DAVISSON. XVP 1054

Chopin
CONCERTO N° 2 en fa min., op. 21 pr Piano et Orch. G. NOVAES piano. Orch. Symph. Vienne. Dir. O. KLEMPERER. XPV 1019

Corelli
CONCERT POUR LA NUIT DE NOEL (Concerto Grosso N° 8 en sol min., op. 6) Orch. à cordes du tri-centenaire de Corelli. Dir. D. ECKERTSEN. V° MOZART : Petite Musique de Nuit. XPV 1020

Grieg
DANSES NORVÉGIENNES op. 35 - SUITE HOLBERG op. 40 Orch. Symp. Bamberg. Dir. H. HOLLREISER. XPV 1044

Ravel
LA VALSE - BOLÉRO. Nouvelle Association Symphonique de Paris. Dir. R. LEIBOWITZ. XPV 1023

Haydn
SYMPHONIE « LONDRES » N° 104 en ré maj. Orch. « Pro-Musica » Vienne. Direction J. HORENSTEIN. XPV 1062
SYMPHONIE « L'HORLOGE » N° 101 en ré maj. Orch. « Pro-Musica » Vienne. Direction J. HORENSTEIN. XPV 1052

Liszt
CONCERTO N° 1 et 2 (en mi bémol maj. et en la maj.) pr piano et orchestre. O. FRUGONI piano. Orch. « Pro-Musica » de Vienne. Dir. H. SWAROWSKY. XPV 1059

Mozart
PETITE MUSIQUE DE NUIT (Sérénade N° 13 en sol maj.) Orch. de chambre « Pro-Musica » Stuttgart. Dir. R. REINHARDT. (V° CORELLI : Concert pour la Nuit de Noël). XPV 1020
OUVERTURES : la Flûte Enchantée - l'Enlèvement au sérail - les Noces de Figaro - Don Juan - Idoménée - Cosi fan Tutte - l'Impresario - Orch. « Pro-Musica » Vienne. Direction J. PERLEA. XPV 1048

Rachmaninoff
RHAPSODIE sur un thème de Paganini Op. 43 O. FRUGONI piano. Orch. « Pro-Musica » Vienne. Dir. H. BYRNS. XPV 1032

Wagner
TANNHAUSER : Venusberg - LA WALKYRIE : Chevauchée - PARSIFAL : Enchantement Vendredi-Saint - LE CREPUSCULE DES DIEUX : Marche Funèbre. Orch. d'État Stuttgart. Dir. J. PERLEA. XPV 1051

Schubert
« LA TRUITE » quintette en la majeur op. 114. F. WUHRER piano quatuor BARCHET. XPV 1060

et de nombreuses autres œuvres...

dans la qualité VOX
EXCLUSIVEMENT CHEZ VOTRE DISQUAIRE - FRS 1531 + TL

CONTESSE F 3441 P 3443

DVORAK
STABAT MATER
LPV 228/229
LE ROUET D'OR
LE PIGEON DES BOIS
LPV 6
Grand Orchestre Philharmonique Tchèque
Direction : VACLAV-TALICH
Chez votre disquaire
SUPRAPHON

SERIEZ-VOUS UN BON TÉMOIN ?

Voici 20 questions dont la solution vous paraîtra à première vue évidente. Mais essayez de répondre.

Si vous obtenez plus de 15 réponses exactes, votre cerveau est un remarquable appareil enregistreur et vous seriez un parfait témoin.

Sinon... vous comprendrez combien l'évidence est sujette à caution.

1 Les Gitanes : vous connaissez ? Bien sûr — mais quel est le paquet dessiné par la régie ?

a)

b)

c)

2. **Vous vous servez chaque jour de ces deux boîtes pour avoir du feu. Quelle est la couleur de la tête des allumettes qu'elles contiennent ?**

a) jaune,
b) marron,
c) rouge.

a) jaune,
b) blanche,
c) rouge.

3. **La « Tribune de Paris » commente chaque soir sur les antennes de la R.T.F. :**

a) **Les hommes, les événements, les idées à l'ordre du jour.**

b) **Des hommes, des idées, des événements à l'ordre du jour.**

c) **Les événements, les idées, les hommes à l'ordre du jour.**

4. **En période de campagne électorale, attention ! ne collez pas d'affiches sur les murs où s'inscrit la formule : « Défense d'afficher. Loi du ... » :**

a) **21 juin 1886.**
b) **27 septembre 1892.**
c) **29 juillet 1881.**

5. **Vous ne devriez pas garer votre voiture quand un de ces deux panneaux vous l'interdit. Lequel ?**

a)

b)

6. **Chaque fois que vous allez au cinéma à Paris, vous entendez à l'entracte le numéro de téléphone de Jean Mineur (Bal. 00-01). Mais son adresse est-elle :**

a) **116, Champs-Elysées ?**
b) **79, Champs-Elysées ?**
c) **71, Champs-Elysées ?**

8. **Quand vous posez votre montre sur votre poignet pour la mettre, la boucle du bracelet se trouve-t-elle placée :**

a) **du côté de votre pouce ?**

b) **du côté de votre auriculaire ?**

9. **Vous savez, bien entendu, reconnaître le titre de votre journal... habituel. Lequel de ces trois « L'Express » est le vôtre ?**

L'EXPRESS
Le journal de la Nouvelle Vague

a)

L'EXPRESS

b)

L'EXPRESS
Le journal de la Nouvelle Vague

c)

10. **P.T.T. s'écrit :**

a) **Postes, Télégraphe, Téléphone ?**

b) Poste, Télégraphe, Téléphone ?

c) Postes, Télégraphe, Téléphones ?

d) Postes, Télégraphes, Téléphones ?

e) Postes, Télégraphes, Téléphone ?

11. **« Je sème à tout vent », dit la dame, emblème du Larousse. Oui, mais de quel côté souffle-t-elle ?**

a)

b)

12. Les cocardes française et anglaise sont bleu-blanc-rouge. Laquelle des deux porte le bleu à l'extérieur (cercle le plus grand) :

a) la française ?
b) l'anglaise ?

13. La pile Wonder ne s'use que...
a) si l'on s'en sert ?
b) quand on s'en sert ?
c) lorsqu'on s'en sert ?

14. Attention : Ecole ! Quel est, de ces trois panneaux, celui qui vous l'indique ?

a)

b)

c)

15. A en croire les fabricants de lessive, les Français seraient impardonnables de ne pas avoir du linge ultra-propre. Rendez son slogan à chaque produit :

a) **Omo. — 1. Bout plus blanc que tout.**

b) **Tide. — 2. Lave plus blanc.**

c) **Lux. — 3. Rajeunit tout ce qu'il touche.**

d) **Corail. — 4. Lave en toute sécurité.**

e) **Sunil. — 5. Et la saleté s'en va.**

f) **Persil. — 6. Ajoute l'éclat à la blancheur.**

16. **Que vous soyez ou non allé à l'Exposition de Bruxelles, l'Atomium fait désormais partie de vos objets (presque) familiers. Combien a-t-il de boules ?**

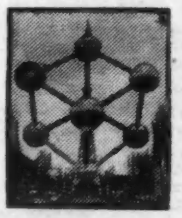

a) (7)

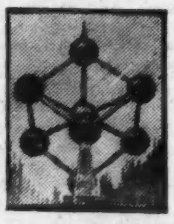

b) (8)

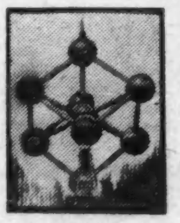

c) (9)

17. Perrier est pour vous « l'eau qui fait Pschitt ». Mais les étiquettes spécifient également qu'il s'agit des :

a) fournisseurs agréés de S.M. feu le roi d'Angleterre ?

b) fournisseurs diplômés de feu S.M. le roi d'Angleterre ?

c) fournisseurs brevetés de S.M. le feu roi d'Angleterre.

18. Vous rencontrez depuis quelques jours cette affiche sur les murs de votre ville. Que vous conseille-t-elle ?

a)

b)

c)

19. **Vous vous êtes depuis longtemps mis dans la tête qu'il était « Pericoloso sporghersi » par la fenêtre d'un train. Mais comment est rédigée la mise en garde en anglais dans les mêmes wagons français :**

a) **It's dangerous to lean out side ?**

b) **Don't lean out of the window ?**

a) **It's dangerous to lean out of the window ?**

20. **Depuis votre enfance, quelques vers (le plus souvent des alexandrins) restent dans votre mémoire ; vous êtes persuadés de les connaître à la syllabe près... Peut-être avez-vous tort :**

1) Phèdre, parlant d'Hippolyte, dit :

a) **Je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue.**

b) **Je le vois, je pâlis, je rougis à sa vue.**

c) **Je le vis, je pâlis, je rougis à sa vue.**

2) Pauline, dans « Polyeucte », clame sa foi :

a) **je crois, je vois, je sais, je suis désabusée.**

b) **je vois, je sais, je crois, je suis désabusée.**

c) **je sais, je vois, je crois, je suis désabusée.**

3) Beaumarchais définit si bien la calomnie :

a) **Elle s'élance, étend son vol, tourbillonne, enveloppe, arrache, entraîne, éclate et tonne.**

b) **Elle s'élance, étend son vol, tourbillonne, enveloppe, entraîne, éclate et tonne.**

c) **Elle s'élance, étend son vol, enveloppe, arrache, entraîne, tourbillonne, éclate et tonne.**

4) Et Don Carlos, dans « Ruy Blas », écrit laconiquement à la reine, sa femme :

a) **Madame, il fait grand vent et j'ai tué trois loups.**

b) **Madame, il fait grand froid et j'ai tué six loups.**

c) **Madame, il fait grand vent et j'ai tué six loups.**

d) **Madame, il fait grand froid et j'ai tué trois loups.**

7. **Ces trois monuments ont sans doute déjà croisé votre regard. Rendez à chacun son identité :**

1

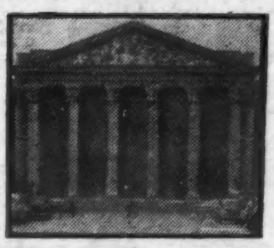

2

3

a) **Le Panthéon.** *b)* **La Madeleine.** *c)* **L'Assemblée nationale.**

Vérifiez en page 16 si vos réponses sont exactes.

POLITIQUE

● *L'histoire, telle que la France aurait pu l'écrire.*

La politique de Carthage

par Simone Gros. Ed. Plon. 128 pages. 420 francs.

CERTAINES réputations sont aussi inébranlables que peu fondées : ainsi celle que la droite colonialiste a faite à Pierre Mendès France d'être un « bradeur d'Empire ». L'homme réactionnaire étant le plus souvent rebelle à la logique et au raisonnement, peut-on espérer que la lecture de l'ouvrage que Simone Gros consacre à « La politique de Carthage » contribuera à déraciner ce préjugé ? Ce livre a le mérite de montrer que, face au mouvement mondial de décolonisation qui affecte depuis la fin de la guerre les pays sous-développés non encore autonomes, l'attitude qui consiste à organiser ce processus de décolonisation de façon loyale et concertée entre la Métropole et le territoire intéressé est beaucoup plus *payante* que les deux autres politiques pratiquées à partir de 1955 :

Au Maroc, octroi inconditionnel et précipité de l'indépendance sans aucun accord préalable ;

Et en Algérie, maintien obstiné du *statu quo*, sans aucune perspective d'avenir.

En quoi a consisté la politique de Carthage ? Très exactement à tenir enfin les promesses d'*autonomie interne* qui avaient été prodiguées, par tous les gouvernements successifs, au peuple tunisien.

M. Mendès France a considéré qu'il devait être possible de restaurer le dialogue franco-tunisien en montrant, grâce à un choc psychologique, que la parole donnée par le gouvernement français serait cette fois tenue. C'est

(Rodriguez.)

SIMONE GROS
La seule initiative politique

pourquoi le 31 juillet 1954, il prenait l'avion pour Tunis, accompagné du maréchal Juin et de M. Christian Fouchet, ministre (gaulliste) des Affaires marocaines et tunisiennes ; reçu par le Bey en son palais de Carthage, il y faisait au nom du gouvernement français une déclaration solennelle dans laquelle il affirmait :

« *L'autonomie interne de l'Etat tunisien est reconnue et proclamée sans arrière-pensée par le gouvernement français.* »

Mais comme le rappelle M. Mendès France lui-même, dans une lettre postface qu'il a rédigée en juste hommage « *à l'honnête et important travail* » de Simone Gros, cette politique de Carthage, loin d'être réservée à l'usage exclusivement tunisien, « *formait un tout* » : les principes qui la fondaient — *décolonisation, négociation, association* — valaient pour tout le Maghreb, et à titre permanent. Au lieu de cela, qu'avons-nous eu ? Simone Gros le montre : au Maroc, un « lâchage ». L'acceptation par le gouvernement Faure-Pinay de l'indépendance (déclaration de La Celle-Saint-Cloud du 6 novembre 1955) s'effectua sans qu'aucune convention ait réglé les droits de la France et des Français du Maroc et obligea le gouvernement d'accorder également l'indépendance à la Tunisie. En Algérie, l'interminable et ruineuse « pacification ».

L'analyse documentée de Simone Gros confirme la justesse du jugement porté par Merleau-Ponty dans son interview sur la « France en Afrique » :

« *J'ai vu des gens qui faisaient grand honneur à Mendès France d'avoir signé les accords de Genève. A Genève, il a fait ce qu'il a pu. Ce qui l'honore, ce n'est pas Genève, c'est Tunis, les accords de Carthage, qui n'ont rien à voir avec la politique française au Maroc. D'un côté, une initiative, de l'autre un mélange de faiblesse et de rouerie.* »

La seule *action* concrète pour éviter « l'abandon », dans l'histoire coloniale de la France d'après guerre, est celle de Carthage. Ce livre le démontre avec précision et sobriété; et il est nourri par un grand nombre de documents qui étaient jusqu'alors mal connus. A travers la description d'un épisode, il fait comprendre comment l'*initiative* politique, quand elle est conçue et réalisée avec un soin méticuleux, peut renverser le cours des événements.

ESSAIS

MALENTENDUS ESPAGNOLS

par JEAN DUVIGNAUD

EN 1898, l'Espagne, après une guerre malheureuse contre les Etats-Unis, perd ses dernières colonies d'Amérique : du grand empire sur lequel le soleil ne se couchait pas, il ne restait pratiquement rien.

Du passé traditionnel de l'Espagne, il ne restait rien non plus. Alors, ce qu'on appelle la « génération de 1898 » découvre l'Europe, la philosophie allemande et met en pièces la désuète grandeur. Ortega y Gasset et Miguel de Unamuno émergent de ce désastre. Ils font le pont avec un autre désastre, celui de la République devant Franco. Morts tous deux aujourd'hui, ces deux rivaux appellent une mise au point...

On vient de publier quelques essais d'Ortega y Gasset : « Le Spectateur tenté » (1). Ils correspondent à cette époque brillante où le « métaphysicien de Salamanque », dans la « Revista de Occidente » qu'il dirigeait, ouvrit l'Espagne à l'Europe moderne, fit aimer Proust, Kierkegaard, voire Kafka, en un temps où ces noms étaient parfois encore inconnus dans leurs pays d'origine !

Ortega y Gasset appartient à cette race de philosophes qui écrivent dans la presse : ils savent que les idées, aujourd'hui, meurent d'être prisonnières dans le cabinet du spécialiste. Cela impose toutefois à l'auteur une contrainte que connaissait bien Diderot avec ses « paradoxes » — celle de surprendre pour mieux frapper et convaincre.

MIGUEL DE UNAMUNO
Pour remplacer les vieilles images

GŒTHE ET LA CHASSE

De cette contrainte naît une pensée suraiguë qui suit plus aisément le mouvement des nerfs que celui de la réflexion systématique. De Gœthe, par exemple, Gasset tire d'étranges enseignements, et celui-ci surtout : que le « grand Allemand » fut un déséquilibré qui parlait toujours d'équilibre, passa sa vie à fuir son destin et finit par jouer un rôle stupide de pion à la cour d'un roitelet provincial. Ou bien, à propos de la chasse, il tire cette idée que ce « sport » est la marque même du passage de l'animalité à l'humanité, de la nature à la culture. Toujours ici, dans une langue admirable, la pensée fait naître de la littérature et de l'art un frémissement de vérités insoupçonnées.

Il est vrai que les essais d'Ortega y Gasset supportent la lecture et la re-lecture, tandis que ses traités philosophiques ont vieilli. Il n'est que d'ouvrir ses « Idées et croyances » et surtout sa « Révolte des masses » (publié en France en 1930 avec un grand succès) pour aller de déception en déception. On y retrouve la philosophie allemande mal digérée ou digérée trop vite, appliquée trop légèrement à des objets si divers qu'on éprouve une sorte de vertige...

Rien de plus pauvre en effet que cette « sociologie » fantaisiste qui dénonce la montée des grandes masses, qu'elle confond d'ailleurs avec « l'accroissement quantitatif de la population », mêle jugements de valeur et jugements de réalité, oppose une aristocratie de la culture au reste des hommes, condamnés à la médiocrité. Esprit non systématique, mais dominé par l'idée de rattacher la conscience à la vie, Gasset échoue dans la construction abstraite.

Si nous relisons ensuite ce « Sentiment tragique de la vie » (2), de Miguel de Unamuno, publié pour la première fois en français en 1916 et que l'on vient de rééditer, on éprouve la même déception : suivant l'exemple de Kierkegaard, Unamuno définit lui aussi une philosophie de la vie, proche parente de celles de Jaspers et de Heidegger. Or, tous les grands thèmes de l'école s'y retrouvent : celui de la conscience « ouverte » à la vie, de la « limitation fondamentale », de « l'échec essentiel », de l'absurde et du « tragique inéluctable ». On dirait une réthorique ou la « carte du Tendre » d'une préciosité moderne !

C'est que pour Ortega y Gasset comme pour Unamuno, il s'agissait de ressaisir le tragique réel de l'Espagne ruinée après la crise de 1898. En ressaisissant ce tragique, ils voulaient constituer une culture originale qui fût digne de celle des autres pays modernes. Mais, en évoquant le tragique d'un pays ruiné par son passé et par son ancienneté même, pays encore sous-développé (comme on dirait aujourd'hui), ils ont pris le tragique philosophique pour thème essentiel de leur réflexion.

On en vient à se demander si leur réthorique existentielle n'est pas une sorte de poème dédié à la misère réelle de l'Espagne, un poème écrit en marge de la réalité et de la vie par des hommes qui répétaient inlassablement qu'il fallait atteindre la vie. Les œuvres philosophiques d'Unamuno et de Gasset ne sont-elles pas les fragments d'une tragédie qu'aucun Calderon n'aurait composée ?

DON QUICHOTTE SANCTIFIE

D'Unamuno et de Gasset, les plus belles pages touchent au thème de Don Quichotte. Les étudiants de l'avenir auront à étudier les rapprochements et les différences entre cette image chez les deux écrivains : « Le sentiment tragique de la vie » se termine par un chant à la gloire de Don Quichotte et c'est aussi à Don Quichotte que Gasset consacra un de ses premiers livres de « Méditations ».

L'image du chevalier errant n'est pas seulement ici le symbole d'une Espagne condamnée à l'absurde, mais aussi celui d'une révolution permanente contre l'ordre, le signe d'un doute de l'intelligence sur elle-même, sorte de « pirandellisme » qui correspond au relativisme européen de l'époque.

Quand une société construite sur le colonialisme, comme le fut la société espagnole, voit disparaître ses colonies, la conscience collective est cruellement atteinte : les symboles traditionnels capables de représenter et de ranimer la vie du peuple et la culture elle-même se sont effondrés. Unamuno et Gasset sentirent le besoin de trouver un mythe capable de remplacer les vieilles images. Ils réinventèrent Don Quichotte...

Malheureusement, Cervantès écrivait en un autre temps. Et puis Don Quichotte reste un thème littéraire, un mythe pour lettrés. Il ne pouvait résister à la force : on le vit bien en 1936.

La légende veut qu'Unamuno resté en Espagne après la victoire de Franco (alors qu'Ortega y Gasset s'était expatrié au Portugal) fut, dans une cérémonie officielle, giflé par un général. On lui reprochait d'être un intellectuel. Il n'était que cela, en effet. Il rentra chez lui et mourut.

Les penseurs de l'échec fondamental peuvent-ils espérer mieux que l'échec de leur pensée ?

J. D.

(1) Traduit par Mathilde Pomès (Plon, éditeur). 368 pages, 1 800 francs.
(2) Traduit par Marcel Faure-Beaulieu (Editions Gallimard). 305 pages, 700 francs.

Un grand roman d'ARMAND LANOUX
Prix Interallié 1956

LE RENDEZ-VOUS DE BRUGES

"Le nouveau roman d'Armand Lanoux, je m'empresse de le dire est remarquable" ANDRÉ BILLY (Le Figaro) de l'Académie Goncourt

"Au panorama, par ailleurs précis, impartial du monde hospitalier, psychiatrique, s'ajoute le récit d'une aventure spirituelle" JEAN BLANZAT (Le Figaro Littéraire)

"Un maître écrivain qui sait empoigner son lecteur et ne le lâcher que séduit". BERNARD LECACHE (Journal du Dimanche)

1 VOL. DE 360 PAGES 960 FRS

JULLIARD

RJ
Vient de paraître...
JULLIARD

Maurice DUVERGER
Demain la République...

La Constitution est parue. Nous devons décider de son application. Dans un ouvrage d'une clarté véritablement magique « DEMAIN LA REPUBLIQUE » qui est sorti récemment en librairie, Maurice Duverger nous explique les lignes directrices qui président à l'élaboration des constitutions, les préoccupations de ceux qui les rédigent et les conséquences toujours inattendues qu'elles comportent. Pour celle qui nous sera soumise le 28 septembre, si elle répond aux désirs de ceux qui l'ont conçue, elle n'en entraînera pas moins des suites sur lesquelles chaque Français doit méditer avant de se décider. Le livre de Maurice Duverger, « DEMAIN LA REPUBLIQUE » est un véritable fil d'Ariane au milieu du dédale de la dialectique politique contemporaine.

Pierre et Renée GOSSET
L'Afrique, les Africains

D'Alger au Cap, comme de Dakar à Madagascar, se présentent aux regards de l'homme d'aujourd'hui une infinité de mondes et de visages, comme une diversité d'aspirations et d'espoirs. Pierre et Renée Gosset ont entrepris un périple méthodique à travers l'Afrique Noire Française, le Congo Belge, l'Angola Portugais, les pays de tout ce continent si proche et si lointain à la fois, des images colorées, vivantes et toujours animées par les passions de ceux qu'ils ont interrogés. Le sens que ces grands journalistes possèdent de l'anecdote, leur humour et, en même temps, leur sérieux et leur conscience professionnelles, font de ces ouvrages « L'AFRIQUE, LES AFRICAINS », une véritable encyclopédie contemporaine du continent noir qui paraît à son heure.

JULLIARD

CHRISTIANISME SOCIAL
15 SEPTEMBRE
Entre la République et le Néo-Fascisme
P. Ricœur, Eléments de jugement constitutionnel.
A. Hauriou, Socialisme et constitution.
A. Philip, Cette constitution qui nous est offerte.
J. Mau, Diagnostic sur le décès de la IVe.
G. Aubry, La droite au pouvoir.
Petite histoire du gaullisme.
★
E. Trocmé, Pour une gauche protestante.
Protestantisme et arme atomique.
Chroniques et « Vie quotidienne »...
Le no 250 fr. CCP. Paris 6337-54 - 52, r. de Londres

ECONOMIE et POLITIQUE
Un numéro spécial de 200 pages

- UNE SOMME DE DOCUMENTS CONCRETS ET ACTUELS SUR LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE ET LA SITUATION DES TRAVAILLEURS.
- UN INSTRUMENT DE TRAVAIL D'UNE TRES GRANDE UTILITE POUR LA LUTTE REVENDICATIVE ET POUR LA CAMPAGNE DU REFERENDUM.

AU SOMMAIRE
G. FRISCHMANN : Les Luttes revendicatives — H. RAYNAUD : La sécurité sociale. — A. BARJONET : Pouvoir d'achat des salaires — M. BERTOU : Les fonctionnaires — J. AIMOT : Les droits syndicaux — M. HINCKER : L'oligarchie financière — H. DELORME : Emprunt, or et devises — J. FLAVIEN : De Gaulle et les paysans — M. RIOU : La bombe « A » française.
NEUF PAGES DE TABLEAUX sur les PROFITS CAPITALISTES

Le numéro double : 400 francs
Adresser les commandes au C.D.L.P., 142, bd Diderot, Paris-12e.

ROMANS

● *Julien Gracq sept ans après le Prix Goncourt...*

Un balcon en forêt

par Julien Gracq. Ed. José Corti. 256 pages. 700 francs.

La drôle de guerre vécue par l'aspirant Grange dans un blockhaus avancé des Ardennes, entre la Meuse et la frontière belge : la solitude dans la forêt, les histoires de popote, une brève et ardente histoire d'amour avec une femme-enfant, la critique de la préparation française, l'invasion, une blessure. Le tout sur un ton de vérité et de narration réaliste qui ne se dément pour ainsi dire pas. On nous a changé notre Gracq du « Rivage des Syrtes » et on a l'impression qu'avec les trois premières lettres de son nom, il a prêté à son héros beaucoup de ses souvenirs.

Eh bien ! non. Gracq a fait la guerre ailleurs, il n'a quasiment jamais mis les pieds dans les Ardennes, et c'est une œuvre d'imagination. C'est donc un étrange tour de force et il faut presser un peu ce récit tout uni. La forêt des Ardennes n'a rien dans ce livre des enchantements shakespeariens : mais à la mieux regarder, on lui trouve un air de famille avec la forêt bretonne des romans de la Table Ronde et on est déjà plus près du Gracq que nous connaissons. Grange est un chevalier sous ses habits bourgeois, une sorte de petit Parsifal qui attend, en sentant la terre pourrir sous lui, le combat avec quelque médiocre Siegfried : mais toute cette musique wagnérienne est transcrite ici pour un orchestre pauvre. La drôle de guerre, avant la guerre, c'est d'ailleurs une sorte de période de préparation et d'initiation : l'aspirant Grange se détache de son passé, dont nous ne saurons rien (sinon son goût pour la région de Chinon, à deux pas de Saint-Florent-le-Vieil où naquit M. Gracq : chassez l'autobiographie, elle revient...) Il finit par être sans amis, et même sans amour, par conquérir sa liberté intérieure la plus totale au sein même de cette période de total asservissement qu'est la guerre : la guerre, c'est une époque de grande vacance (au singulier).

UNE SORTE DE PAUSE

Ce récit un peu court, à tous les sens du mot, n'est pas le livre de rentrée de M. Julien Gracq après les sept ans de silence qui nous séparent déjà de son prix Goncourt. C'est une sorte de pause au cours de l'élaboration d'un grand roman, et, avec son anecdote réaliste, avec sa prose simple et belle, mais très éloignée de la grande orchestration nocturne et lyrique des livres précédents (comme on le voit bien en lisant en même temps les proses poétiques de « Liberté grande » (1) que l'on vient de réimprimer avec quelques adjonctions), c'est sans doute une œuvre mineure. Les grands esprits ont aussi le droit d'être moyens.

R. K.

(1) Ed. José Corti. 128 pages. 675 fr.

REVUES

● *« Esprit » enquête sur le « nouveau roman ».*

Apocalypse sans témoins

Avant que les jurés des prix littéraires, lors de leurs sessions de fin d'année, n'aient à connaître des différentes affaires de plume commises en 1958, la revue « Esprit » a tenu à se livrer à une enquête concernant une secte dont les mœurs, ainsi dénoncées à la police littéraire, apparaissent d'une redoutable étrangeté. Ni plus ni moins, il s'agit d'un gang dont le propos est de répandre la terreur dans les lettres et de frapper de panique tout honnête homme qui, aujourd'hui, en France, a la naïve prétention de mettre au monde un roman ayant, peu ou prou, figure humaine.

Les policiers-philosophes de la brigade « Esprit », déguisés en critiques littéraires et dirigés par les commissaires Camille Bourniquel et Olivier de Magny, ont réussi à mettre la main sur tous les membres du gang dont font partie deux femmes, Mmes Sarraute Nathalie et Duras Marguerite, ainsi qu'un Nord-Africain répondant au nom de Yacine Kateb. Le chef, selon le dossier de l'enquête, n'est autre qu'un certain Robbe-Grillet Alain, 36 ans. Ses lieutenants, deux repris de littérature : Beckett Samuel et Butor Michel. Ses hommes de main : Simon Claude, Pinget Robert, Lagrolet Jean. Bien qu'affiliés au gang il semble, d'après les enquêteurs, que les dames Sarraute et Duras et l'Algérien Yacine n'aient travaillé que pour leur propre compte.

TUER L'HOMME

Les membres du gang qui, selon la police, utilisent *« une arme commune : le formalisme descriptif »*, ont l'intention non déguisée de *« s'acharner contre le réel, contre le monde, contre la littérature enfin »*, ce qui revient à assassiner ladite littérature et son fils, le roman.

Le chef serait même allé jusqu'à affirmer que *le monde est là tout simplement* et que le héros futur *sera là*. A la question d'un policier éberlué : *« Que fait donc ce héros* (là) *dans ce monde* (là) *? »*, le chef aurait répondu en haussant les épaules : *« Rien ! »*

Poussant plus loin son enquête, la brigade philosophique d' « Esprit » a obtenu d'autres renseignements précis encore que les gangsters aient juré leurs grands dieux *« qu'ils n'avaient rien à dire ou à déclarer »*. Par bribes, les policiers sont tout de même parvenus à leur arracher quelques précisions sur leurs agissements. En bref, donc, il ne s'agit de rien de moins que de tuer l'homme, *« d'évacuer l'humain »* de toute sa littérature, de ne s'intéresser qu'au Temps (non point au « temps qu'il fait » mais au Temps-Temps vide de tout ce qui arrive dans le temps, etc.) et qu'aux objets. Surtout pas aux objets chargés d'humanité et *« signifiant »* l'humain, mais aux objets sans mystère, sans profondeur, dont *« rien d'historique n'entache les surfaces vierges »*. Il s'agit également de ne pas parler mais « de faire du bruit pour ne rien *dire* ».

DES ECRIVAINS-REFLETS

Au terme de l'enquête, nous ferons nôtres les conclusions du sagace limier Bernard Dort. Celui-ci déclare à peu près dans son rapport que la bourgeoisie française actuelle a peur de tout, de l'Histoire, du Front populaire, de ses généraux et même du temps qui passe. Elle s'enferme dans ses fonctions et contemple ses réfrigérateurs et ses automobiles en tremblant pour ses week-ends et ses vacances. Les romanciers du gang ne seraient alors que les écrivains-reflets de cette bourgeoisie. Enfermés dans leur temps tout rond, hébétés devant l'objet, muets *devant tout*, terrorisés par la parole qui affirme ou dénonce ou simplement *dit*, ils n'écoutent pas : ils regardent. Grâce à eux, l'apocalypse de leur classe n'aura pas de témoins.

JEAN CAU.

(A.I.I.)

— Robinson Crusoé... Qui est-ce ?

EN LIBRAIRIE

PARMI les livres mis cette semaine en librairie, ceux-ci retiennent à première vue l'attention.

ROMANS FRANÇAIS

MONGO BETI : Le roi miraculé (*Corrêa*).
Le nouveau roman du jeune écrivain camerounais.

JOSÉ CABANIS : Les Mariages de raison (*Gallimard*).
Les dangers du mariage.

MICHEL DEL CASTILLO : Le Colleur d'affiches (*Julliard*).
L'Espagne pendant la guerre civile.

CLARISSE FRANCILLON : La Lettre (*Pierre Horay*).
Amitiés particulières.

PIERRE GASCAR : La Barre de corail (*Gallimard*).
Amour, exotisme et politique dans l'Océan Indien.

BORIS SCHREIBER : Les Heures qui restent (*Denoël*).
Le roman du romancier.

NICOLE VEDRÈS : L'Exécuteur (*Gallimard*).
Le destin d'un dénonciateur.

ALBERT VIDALIE : Chandeleur l'artiste (*Julliard*).
Un des favoris pour le Goncourt.

CLUBS

BOUGAINVILLE : Voyage autour du monde (*Club des Libraires*).

ROGER CAILLOIS : Anthologie du fantastique (*Club français du livre*).
Cinquante nouvelles fantastiques de tous les pays du monde.

UNE LETTRE INÉDITE DE KAFKA

Au mois de juillet, Franz Kafka aurait atteint l'âge de 75 ans. L'auteur de « La Métamorphose » reste aujourd'hui, trente-quatre ans après sa mort, un des écrivains exemplaires de cette période exceptionnellement riche au point de vue littéraire que fut l'entre-deux-guerres. Son œuvre, épopée de l'homme solitaire, a marqué de nombreux romanciers de la jeune génération de tous les pays du monde.

Les Editions S. Fischer, Francfort, publieront incessamment un volume important consacré à la correspondance de Kafka entre 1902 et 1924.

Grâce à l'obligeance de leur représentant en France la librairie Martin Flinker, « L'Express » a le privilège de présenter cette semaine à ses lecteurs une des lettres inédites les plus pathétiques de ce recueil. Ecrite en 1921, elle est adressée à Max Brod, ami intime et exécuteur testamentaire de Kafka. C'est grâce à Max Brod que l'œuvre de Kafka est aujourd'hui connue. Les dispositions testamentaires de l'auteur prévoyaient la destruction de tous ses manuscrits (et en particulier ceux du « Procès », du « Château », etc.). En trahissant la volonté de son ami, Max Brod l'a légué à la postérité.

TRES cher Max, ces trois jours, je n'étais guère disposé à prendre la défense de Matliary (1) ni même à écrire. Pour un détail. Un pensionnaire, un jeune homme, malade mais gai, chantonne un peu sous mon balcon, ou échange quelques mots sur le balcon du dessus avec un ami (celui de Kaschau qui, au demeurant, a pour moi les égards d'une mère pour son fils), ce détail, donc, intervient, et moi sur ma chaise longue je me tords de douleur, presque dans des spasmes, c'est mon cœur qui lâche, chaque mot qu'ils disent me vrille le crâne, et à la suite de ces commotions nerveuses, même la nuit je ne puis dormir. Je voulais partir aujourd'hui à Smokovec, bien à contrecœur d'ailleurs, car ici tout correspond à mes goûts, ma chambre est très calme, personne à côté, ni en dessous, ni au-dessus ; ce que m'ont rapporté sur Smokovec des gens non prévenus ne fait que confirmer ma répulsion (pas de forêt aux alentours, beaucoup moins beau qu'ici, ravagé par un cyclone il y a deux ans, les balcons des villas donnant sur une rue déjà « grande ville », bruyante, poussiéreuse) ; malgré cela, j'aurais été obligé de partir, mais on vient de prendre ici de nouvelles dispositions qui, selon toute probabilité, doivent assurer dès demain ma tranquillité : à la place des deux amis, au-dessus, il y aura une dame, calme et silencieuse. Sinon, je m'en irai sûrement. D'ailleurs, dans quelque temps, je m'en irai de toute façon, ne fût-ce que poussé par mon inquiétude « naturelle ».

Je mentionne tout cela premièrement parce que j'en suis si rempli : comme si le monde n'était rien d'autre que ce balcon au-dessus de moi, ce balcon et son agitation ; deuxièmement pour te montrer combien sont mal fondées tes objections contre Matliary, car dans les sanatoria pleins à craquer, les bruits de balcons (la toux des grands malades, les sonneries de service !) sont encore bien plus intenses, et ce n'est pas seulement du dessus qu'ils viennent, mais de tous les côtés ; autrement, aucune autre de tes objections contre Matliary n'est valable à mes yeux (excepté, il est vrai, l'élégance plutôt réduite de ma chambre, mais ce n'est tout de même pas un argument) ; troisièmement enfin, je mentionne tout cela pour te montrer quelle est actuellement ma situation intime. Elle rappelle un peu celle de la vieille Autriche. Il y avait des moments où tout allait très bien : on est là, le soir, étendu sur le sofa dans la chambre bien chauffée, le thermomètre dans la bouche, le pot de lait à portée de la main, jouissant d'une paix quelconque, mais justement, elle n'est que quelconque, ce n'est pas sa paix à soi. Il suffit alors d'un détail insignifiant — que sais-je ! l'affaire des tribunaux de Trautenau, par exemple — et déjà, à Vienne, le trône vacille... — voilà : un mécanicien-dentiste (car mon voisin est dentiste) étudie à mi-voix sur le balcon du dessus, et l'empire tout entier, mais vraiment tout entier, flambe d'un seul coup. Arrêtons là ces histoires sans fin.

JE ne crois pas que, dans le domaine capital que tu sais, nous soyons essentiellement différents, comme tu l'écris. Pour ma part, je dirais : tu veux, toi, l'impossible, et le possible m'est, à moi, impossible. Je ne suis peut-être qu'un degré en dessous de toi, mais nous sommes sur le même escalier. Toi, le possible est à ta portée ; tu t'es marié, tu n'as pas eu d'enfant, non parce que cela t'était impossible, mais parce que tu n'en voulais pas ; j'espère d'ailleurs qu'un jour tu en auras ; tu as aimé et tu as été aimé, et pas seulement dans ton mariage, mais cela ne t'a pas suffi, car tu voulais l'impossible. Peut-être est-ce pour la même raison que je n'ai pu atteindre le possible, mais moi la foudre m'a frappé un pas avant toi, avant même que le possible fût atteint, et c'est une différence importante certes, mais pas essentielle.

L'aventure de Berlin me semble, par exemple, relever de la pure impossibilité. Qu'il s'agisse d'une femme de chambre ne te diminue en rien, bien au contraire, cela montre combien tu

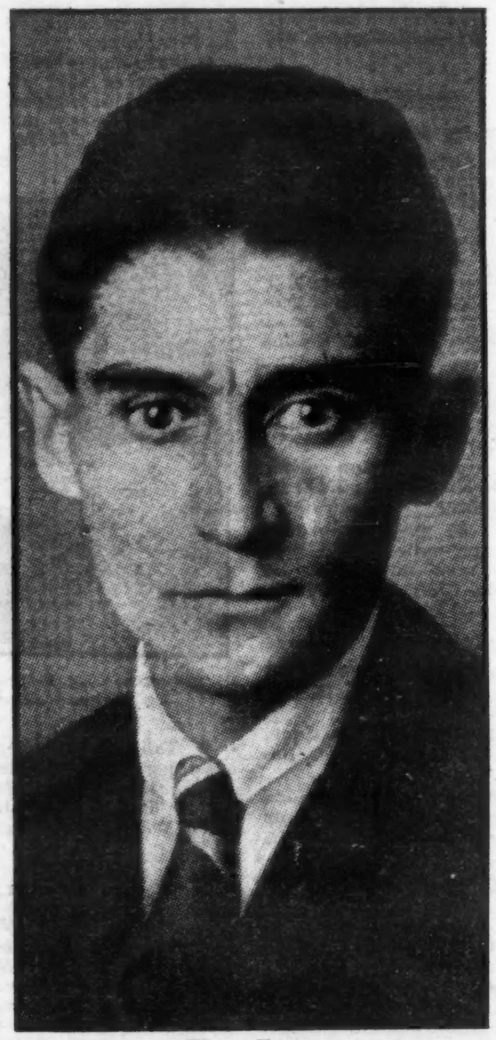

FRANZ KAFKA
Le possible m'est, à moi, impossible

prends au sérieux cette liaison. Cette fille était pourtant à première vue très éloignée de tout ce qui te fascinait à Berlin, et tout ce qui par ailleurs est ta vie devait à vrai dire la reléguer très bas ; néanmoins, en raison du sérieux que tu as mis dans cette liaison, elle est parvenue à s'affirmer. Mais (et, je t'en prie, ne prends pas mal ce que je vais dire, peut-être est-ce stupide et faux, peut-être n'ai-je pas bien lu ce passage de ta lettre, peut-être aussi ce qui est arrivé ente temps me donne-t-il tort) prends-tu autant au sérieux cette fille elle-même que ta liaison avec elle ? Ne serait-ce pas, peut-être, vouloir aimer avec un sérieux total ce qu'on ne prend pas totalement au sérieux, c'est-à-dire vouloir précisément l'impossible, comme quelqu'un qui, ayant fait un pas en avant, puis un pas en arrière, veut contre toute preuve objective avoir fait deux pas en avant, puisqu'en tout il a fait quand même deux pas, et pas moins.

Je ne pense pas en l'occurrence à ce que tu dis des propos de la fille, cela encore peut être parfaitement compatible avec ce sérieux, mais d'où vient que tu ne penses nullement à ce que tu signifies pour elle ? Toi, un étranger, un hôte, un Juif par surcroît, un de ceux — des centaines — à qui plaît la jolie femme de chambre, un homme dont on peut pour une nuit attendre qu'il vous émeuve sérieusement (même si en réalité il n'a pas ce genre de sérieux-là), mais... quoi de plus ? Un amour par-dessus les frontières ? Un échange de lettres ? L'espoir fabuleux d'un revoir en février ? Est-ce ce total effacement de soi que tu exiges ?

Et cette fidélité (je comprends très bien.: une fidélité vraiment profonde) que tu gardes à cette liaison, tu l'appelles aussi fidélité à cette fille ? N'est-ce pas ajouter un nouvel impossible au premier ? La détresse que cela révèle est horrible, c'est vrai, et je m'en rends compte de loin, mais les forces qui te poussent vers l'impossible (ne fût-ce que les forces du désir) sont puissantes, et ne peuvent s'être évanouies lorsque, battu, tu t'en reviens, mais te soutiennent désormais chaque jour.

TU dis ne pas comprendre ma position. Elle est, du moins de prime abord, très simple. Mais tu ne la comprends pas pour l'unique raison que tu supposes dans mon comportement des éléments de bonté et de douceur qu'en réalité tu ne peux trouver. Ma conduite vis-à-vis de toi est un peu celle d'un élève de première, recalé pour la huitième fois, à côté d'un élève de sixième qui se trouverait devant l'impossible : le baccalauréat. Je sens, j'imagine tes combats ; toi, par contre, quand tu me vois, moi, le « Grand », penché sur un petit problème de calcul, tu ne peux comprendre. « Huit ans, penses-tu, ce doit être quelqu'un d'extraordinairement consciencieux ! Et il en est encore à la table de multiplication ! Mais, si à fond qu'il aille, il devrait dominer le sujet, à présent. Par conséquent, je ne comprends pas. »

Mais que l'intelligence mathématique puisse me manquer totalement, ou qu'une pâle angoisse m'empêche de tricher, ou que (c'est le plus vraisemblable) l'angoisse ait pu m'avoir fait perdre cette intelligence, tout cela ne te vient pas à l'esprit. Et pourtant ce n'est rien d'autre que la plus banale des angoisses, une angoisse mortelle. Ainsi quelqu'un qui ne peut résister à la tentation de nager au large rayonne de joie d'être porté par le flot — « te voilà un homme, un grand nageur » — puis tout à coup il se dresse, sans raison particulière, ne voit plus que le ciel et l'eau, et sur les vagues il n'y a que sa tête, minuscule ; alors l'étreint une angoisse effroyable, tout le reste ne compte plus, il faut regagner la rive, dût-il pour cela s'y briser les poumons. Ce n'est pas autre chose.

Mais maintenant compare ce qui est moi et ce qui est toi (ou plutôt, par égard pour moi, ne compare pas ce qui est moi) avec les grandes époques passées. La seule malédiction était la stérilité des femmes, mais même lorsqu'elles étaient stériles, on parvenait à leur arracher la fécondité. La stérilité dans ce sens-là — avec nécessairement moi au centre du problème — je ne la vois plus du tout. Toute entraille est féconde et expose au monde son masque grimaçant. Et si l'on se cache le visage, ce n'est pas pour se défendre de ce masque, mais pour ne pas laisser voir le sien propre. A côté de cela importe peu la lutte avec le père : il n'est jamais qu'un frère aîné, qu'un fils rait lui aussi, qui pitoyablement, jalousement, essaie d'égarer son cadet dans la lutte décisive, et qui, il est vrai, y réussit. Mais voilà qu'il fait déjà tout noir, comme il doit être pour le dernier blasphème.

FRANZ.

(Traduction de Jacques Dars.)

(1) Sanatorium où Kafka était en traitement.

Œuvres complètes de FRANZ KAFKA (en texte original allemand)

Vient de paraître :
BRIEFE AN FREUNDE
(LETTRES A SES AMIS)
1 vol. rel. toile, env. 460 pages
Déjà paru dans la même édition :
DER PROZESS (roman) | TAGEBUCHER (1910-1923)
DAS SCHLOSS (roman) | BRIEFE AN MILENA
ERZAHLUNGEN | AMERIKA (roman)
BESCHREIBUNG EINES KAMPFES (Novellen, Skizzen, Aphorismen)
HOCHZEITSVORBEREITUNGEN AUF DEM LANDE UND ANDERE PROSA AUS DEM NACHLASS

Vient de paraître également :
ALMANACH FLINKER 1958
avec des articles en texte allemand de Joseph BREITBACH, Albrecht GOES, C. G. JUNG, D. H. KAHNWEILER, Annette KOLB, E. KREUDER, G. von LE FORT, H.-E. NOSSACK, Arnold ZWEIG, etc.
et une étude de Martin FLINKER sur Robert MUSIL
1 vol. 280 pages papier bible
ENVOI GRATUIT SUR DEMANDE

LIBRAIRIE FLINKER PERE ET FILS 68, quai des Orfèvres, PARIS (1er) - ODEon 48-60

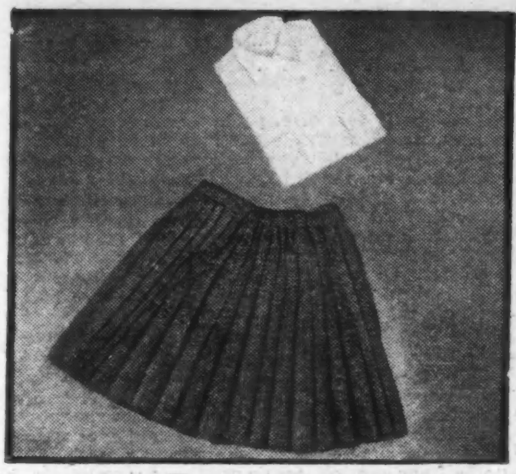

1) PRATIQUES : *Jupe prince de Galles en fibres de Tergal, chemise en nylon.*

2) NOUVEAUX : *Imperméable en plastylon, auto-coat en nylon matelassé.*

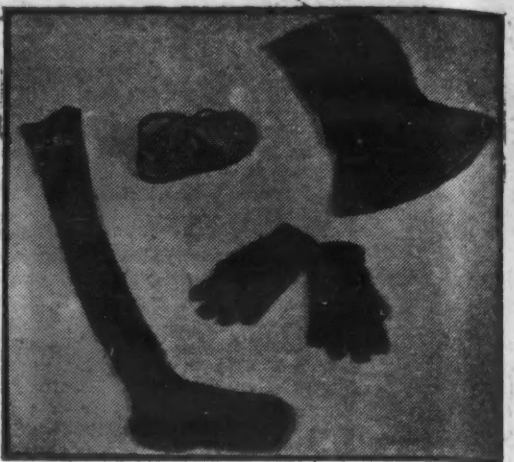

3) CHAUDS : *Bas, cagoule et gants rhovyl rouges, chaussures fourrées.*

ENFANTS

Un équipement synthétique

LA rentrée 1958 se fait sous le signe du synthétique, lavable, solide, économique. Les grands classiques (chaussettes de nylon, accessoires en plastique, pull-over en orlon) ont baissé leurs prix et multiplié formes et coloris, mais on note beaucoup de nouveaux venus : le lainage « renfort 15 » (15 % de nylon) pour les pantalons, les fibres courtes de tergal, bien meilleur marché que leurs sœurs longues, les sous-vêtements en rhovyl, etc.

Voici, sélectionnés par Mme Express, quelques articles pour « enfants s y n t h é t i q u e s », particulièrement réussis.

Pour faciliter votre choix, ils sont classés en trois grandes catégories d'âge, jusqu'à 6 ans (maternelle), de 6 à 10 ans (école primaire) et les juniors.

A LA MATERNELLE

Pour les filles

● Culotte très chaude en rhovyl Rasurel, à partir de 4 ans : 590 fr. (*Au Louvre*, 1er étage.)

● Jupe plissée orlon et laine, à bretelles. Le 5 ans : 2.000 fr. (*Prisunic.*)

● Manteau en peluche de nylon blanc lavable, doux comme de la fourrure. Le 4 ans : 10.590 fr. (*Au Printemps*, 4e étage.)

Garçons

● Pantalon en nouveau mélange laine et nylon « renfort 15 » (15 % nylon) gris ou écossais. A partir de 4 ans : 2.790 fr. (*Au Printemps.*)

● Bottillons Kiddybotte en cuir ambre, doublé rhovyl. Du 24 au 28 : 2.490 fr. (*Nouvelles Galeries et magasins spécialisés.*) (*Photo n° 3.*)

Si vous préférez les textiles traditionnels :

● Slacks de velours côtes de cheval, beige, tilleul, noisette. Le 4 ans : 3.630 fr. (*Manby.*)

● Pantalons velours côtes de cheval : 3.150 fr. Veste assortie avec capuchon amovible : 6.900 fr. (*Bon Marché*, rez-de-chaussée.)

● Auto-coat couleur poil de chameau, boutons de cuir, doublé écossais. 6 ans : 3.000 fr. (*Monoprix.*)

● Manteau ratine marine ou rouge, dix boutons dorés, martingale, doublé d'écossais. 6 ans : 5.590 fr. (*Printemps.*)

Pour tous les petits

● Ardoise alphabet, en plastique, avec les lettres, les chiffres et un compte-billes dans son encadrement : 95 fr. (*Au Louvre.*)

● Livres d'images à couverture plastifiée. Ils ont un secret : ce sont aussi des disques. (*Nouvelles Galeries.*)

● Pièces de monnaie en matière plastique pour apprendre à compter. Le sachet : 335 fr. (*Ecole-Service*, 42, rue Lepelletier.)

A L'ECOLE PRIMAIRE

Pour les filles

● Cagoule en duvelon rouge : 695 fr. ; gants en orlon assorti : 695 fr. (*Au Printemps.*) (*Photo n° 3.*)

● Collants en rilsan, de couleurs vives. De 8 à 10 ans : 1.400 fr. (*Prisunic.*)

● Jupe fibre tergal indéplissable à aspect flanelle. Prince de Galles gris à raies bleues ou rouges. Le 8 ans : 1.690 fr. (*Nouvelles Galeries.*) (*Photo n° 1.*)

● Auto-coat gabardine de coton Tramp doublure en teddy, col de fourrure de nylon amovible. Le 6 ans : 8.800 fr. (*Manby.*)

● Tablier-cardigan en nylon corail, bleu ou rose. De 8 à 14 ans : 1.450 fr. (*Nouvelles Galeries.*)

● Pardessus en plastylon rouge doublé lainage, qui imite le cuir. Martingale et capuche amovibles. Le 8 ans : 5.750 fr. (*Galeries Lafayette*, 2e étage.) (*Photo n° 2.*)

Pour les garçons

● Chemise en Nylfrance à manches longues, toutes tailles : 1.895 fr. (*Au Louvre.*) (*Photo n° 1.*)

● Pantalon de tergal gris classique. Le 8 ans : 5.200 fr. (*Nouvelles Galeries.*)

● Blouson de plastique ouatiné à col et poignets tricot, marine, noir ou beige. A partir de 6 ans : 3.500 fr. (*Au Printemps.*)

Si vous préférez les textiles traditionnels :

● Pull-over écossais décolleté en pointe, à fond marine. Le 6 ans : 1.690 fr. (*Printemps.*)

● Pull-over fin, long, décolleté en V, bordure, deux lignes blanches. Ciel, marine, marine clair, bouteille, rouge, beige, gris. Le 6 ans : 2.400 fr. (*Halphen.*)

● Manteau shetland classique, double boutonnage mixte, martingale, pli creux dans le dos, nattier, ciel, mandarine, cognac. Le 6 ans : 6.900 fr. (*Colinette*, 63, rue Lauriston.)

● Auto-coat laine et mohair, prince de Galles fondu. Gris souris et anthracite, doublé écossais. Le 12 ans : 11.000 fr. (*Trois Quartiers*, 1er étage.)

Et pour tous les cadets

● Panoplie de l'écolier qui remplace la trousse. C'est un étui très plat à dessus transparent et coulissant. 250 fr. (*Nouvelles Galeries.*)

● Taille-crayons : on trouve toujours les classiques avions, fusées, chalets. Mais cette année le taille-crayon boulier ou microscope et le plumier-guitare taille-crayon sont les grandes nouveautés. (De 60 à 100 fr., *Au Printemps.*)

● Porte-plume fonctionnels. Ils ont des encoches pour placer les doigts, éviter les déformations et aider l'écriture. Il en existe même un modèle pour gaucher : 80 fr. (*Au Louvre et au Printemps.*)

4) ECOSSAIS : *Le porte-document et la trousse assortie.*

● Tableau recouvert de matière plastique verte sur lequel on écrit à la craie. Il se monte sur chevalet ou se fixe au mur de la chambre. 1.980 fr. en 60×80 cm. (*Ecole-Service.*)

AU LYCEE

Pour les filles

● Bas en mousse de nylon rouge. 695 fr. (*Au Louvre.*) (*Photo n° 3.*)

● Tous les pull en orlon côtes fines, manches longues. 12 à 16 ans : 2.000 fr. (*Prisunic.*)

● Trench-coat en tergal mastic. Le 10 ans : 10.850 fr. (*Galeries Lafayette.*)

Pour les garçons

● Veste en simili cuir plastique doublée laine et à col façon mouton. Le 10 ans : 6.300 fr. (*Au Louvre.*)

● Duffle-coat en nylon matelassé gris. Le 10 ans : 8.500 fr. (*Galeries Lafayette.*) (*Photo n° 2.*)

Si vous préférez les textiles traditionnels :

● Pantalon garçon flanelle gris anthracite, doublé aux genoux. Le 12 ans : 2.600 fr. (*Bon Marché.*)

● Jupe velours grosses côtes à plis non repassés, beige, roi. Le 12 ans : 3.990 fr. (*Printemps.*)

● Imperméable forme Mackintosh, boutons de cuir, en gabardine de coton grège, avec pointe, ceinture et doublure de rhovyl amovible. Le 16 ans : 12.300 fr. (*Galeries Lafayette.*)

● Manteau étudiante en gros drap gris anthracite, piqûres sellier au col et aux poches. Le 16 ans : 11.390 fr. (*Manby.*)

Et pour tous les juniors

● Nouveaux porte-documents en hauteur. Pour les filles, en écossais avec trousses assorties. Leurs poignées-valises permettent de s'en servir comme sac à main. Ils sont en toile plastifiée et possèdent une grande poche fourre-tout extérieure. Le porte-document : 1.690 fr. ; la trousse : 1.990 fr. (*Au Louvre.*) (*Photo n° 4.*)

Pour les garçons, ils se font en plastique beige. 1.150 fr. (*Galeries Lafayette.*)

AVANT D'ALLER ACHETER

Avant de partir faire vos courses de rentrée, suivie de votre progéniture, quelques conseils :

● Si votre budget est serré, commencez par les chaussures : c'est le gros morceau, et surtout l'achat indispensable. Vous verrez ensuite si vous pouvez encore vous permettre un tricot ou une chemise de plus.

● Si votre enfant vous dit : « J'ai envie de ça parce que mes petits camarades ont le même », c'est une bonne raison de le lui acheter. Contrairement à leurs mères, les enfants souffrent toujours de n'être pas habillés « comme les autres ».

● A prix égal et qualité égale, laissez-le choisir le vêtement qui lui plait. Si vous le forcez à endosser quelque chose qui n'est pas à son goût, non seulement il serait malheureux, mais vous risquez également de le voir revenir, huit jours après, déchiré ou taché par un malheureux « hasard ».

Pour votre confort,
pour votre commodité,
L'ARMOIRE DE RANGEMENT "intégrale"

Étudiée et conçue en fonction des nécessités du rangement moderne, elle offre à chaque problème particulier 12 possibilités d'aménagements différents : penderies, tablettes, tiroirs à l'anglaise, tiroirs-socles, etc... et rend ainsi utile chaque cm³.

Fabrication chêne, se fait en 120, 150, 180 et 200 cm.
Livraison Paris-Province. Facilités de paiement.
ARMOIRE "intégrale"
Liste des Dépositaires et Documentation "R" sur demande
4 CHEMINS-MEUBLES
138-140, av. de la République, AUBERVILLIERS. FLA. 08-08
à 500 mètres du Métro : Pte de la Villette

FRANCK & FILS
80, rue de Passy - PARIS
habille la femme élégante

Calypso
LE NOUVEAU TRIOMPHE DE
ROBERT PIGUET
PARIS

MODE

Cette saison, une ceinture « fera » une robe

PREMIER geste de la mode d'automne : poser sur vos robes de l'année dernière une haute ceinture. Chanel, qui a le génie de la mode « en mineur », a ceinturé ce très classique fourreau de dentelle d'un large ruban de moire noire et satin rose. Balenciaga et Givenchy ont multiplié dans leurs collections les petites robes de lainage sans manches, légèrement décolletées bateau, que viennent habiller de hautes ceintures de cuir. Pour celles qui ont un peu de poitrine, la ceinture sera l'interprétation la plus seyante de la ligne « Directoire ». Pour toutes, elle sera la solution économique, évitant les robes coupées sous la poitrine qui ne dureront que l'espace... d'une mode.

Les fabricants de ceintures qui, l'année dernière, face aux robes-chemises, pleuraient des larmes de sang, sont débordés de commandes. Certains magasins d'avant-garde ont déjà senti le vent ; d'autres, moins à l'affût, annoncent des merveilles à leur rayon de ceintures pour début octobre.

1) *Agneau souple*

AVANT D'ACHETER

Avant d'acheter une ceinture, voici ce que vous devez savoir.

Cette année, les ceintures sont :

● HAUTES : de 6 à 20 cm.

● DROITES : aussi larges derrière que devant.

● SOUPLES : généralement non doublées, elles sont souvent maintenues sur le côté par deux petits ressorts qui leur évitent de rouler.

● LACHES : pas de taille étranglée. C'est le « tour de buste » et non le tour de taille qui détermine la longueur de la ceinture.

● NOUÉES : souvent, pour éviter la boucle gigantesque parfaitement inconfortable quand on s'assied ou que l'on se penche. (Attention aux crises de foie inexplicables !)

● EN FORME : quand elles sont rigides ou semi-rigides. Le plus grand arrondi se porte alors vers le haut.

● EFFRANGÉES : parfois, quand elles sont en tissu. Le pan qui dépasse de la boucle doit être alors d'au moins 15 ou 20 cm.

2) *Veau velours en forme*

● Harmonisées avec le tissu de la robe ou de la jupe qu'elles accompagnent. Les mariages les plus souvent réalisés par les couturiers :

— tweed et chevreau ;
— mohair (et tous lainages velus) et box ;
— jersey (ou lainage fin) et daim ;
— lainage noir et satin ;
— crêpe et moire ;
— satin et velours (et réciproquement).

VU A PARIS

Mme Express a fait un tour dans les boutiques, à la recherche de ceintures. Elle a noté pour vous dix bons modèles :

● 1.190 francs : en mouton grainé toutes teintes, boucle gainée cuir, 9 cm. (*Printemps*, rez-de-chaussée.)

● 1.690 francs : en agneau souple, petite boucle gainée cuir, toutes teintes, 11 cm. (*Printemps.*)

● 1.850 francs : en agneau souple, classique, boucle sans ardillon, noir, sable, vert amande et rouge, 12 cm. (*Galeries Lafayette*, rez-de-chaussée.)

● 2.100 francs : rigide et en forme, boucle classique, coloris mode, 10 cm. (*Galeries Lafayette*, rez-de-chaussée.)

● 2.200 francs : limpkalf (apparence liégée), teintes mode (vert eucalyptus, vert algue, etc.), semi-rigide, boucle classique gainée cuir, 10 cm. (*Printemps.*)

● 2.695 francs : agneau totalement souple, sans boucle, se nouant devant, toutes teintes, 15 cm. (*Franck et Fils*, 80, rue de Passy.) (*Photo n° 1.*)

● 2.950 francs : corselet rigide en forme, fermeture dans le dos, garni de cinq boutons recouverts de même cuir, 12 cm. (*Galeries Lafayette.*)

● 3.500 francs : en veau velours bicolore, petit nœud, rigide, marron glacé et vison ou gris fumée et gris souris. (*Franck et Fils.*) (*Photo n° 2.*)

● 4.800 francs : box, daim ou vernis, tous coloris (se fait également sur commande à l'échantillon) en forme ou droite, 7 cm. (*Lilo*, 5, rue de Miromesnil.)

● 5.500 francs : haute devant, étroite derrière, motif métallique doré ou gainé cuir assorti, tous coloris. Spéciale pour petites femmes. (*Lilo.*) (*Photo n° 3.*)

3) *Box et grande boucle*

Un dernier conseil : ne lésinez pas trop sur le prix. Cette saison, une ceinture « fera » une robe.

RECETTE

Poulet en gelée

Pour un poulet de un kilo : dix carottes - oignons - clou de girofle - bouquet garni - un pied de veau - 2 œufs durs (facultatif) - madère ou porto.

● Mettre le poulet, le pied de veau, les carottes, les oignons, un clou de girofle, un gros bouquet garni dans un faitout ● Couvrir de deux fois son volume d'eau, saler ● Laisser bouillir doucement ● Sortir le poulet et le découper ● Le mettre dans un plat assez large et assez creux ● Disposer autour les œufs durs coupés en quartiers et les tranches de jambon, coupées en trois et roulées ● Dans un récipient, verser l'eau de cuisson, qui a beaucoup réduit, y ajouter trois ou quatre cuillerées de madère ou de porto, selon les goûts ● Vérifier le degré de salaison et laisser encore dix minutes à feu doux ● Disposer les morceaux de pied de veau autour du poulet ● Verser le bouillon sur le tout et attendre au lendemain que la gelée soit prise.

RUBANS DE MOIRE EN SATIN SUR UN FOURREAU DE DENTELLE (Chanel)
La mode « en mineur »

E. Oxeda
recherche beaux bijoux anciens et modernes et tabatières en or
334 Rue Saint-Honoré, PARIS-1er
OPERA : 65-48 - RICHELIEU : 81-80

NE PERDEZ PLUS VOTRE TEMPS
Si vous souhaitez que vos réceptions soient parfaitement réussies.
Si vous disposez de peu de temps pour les organiser.
Si vous désirez un personnel et un matériel de réception de toute première qualité.
Faites appel à VIVIER, le grand traiteur de Paris, qui est à votre disposition sur simple coup de téléphone pour organiser vos cocktails et vos dîners.
VIVIER, 2, avenue de Châtillon, Paris (14e), VAUgirard 16-05.
(*Communiqué.*)

Les Plateaux « SERBO »
permettent de transformer une table de bridge ou autre petite table en table ronde ou ovale pour 6 à 10 couverts
●
PLATEAUX SPECIAUX sur DEVIS
Documentation et vente exclusives SAINT-LAZARE CADEAUX
48, RUE DE LONDRES - 8e - EUR. 48-36

mettez-en moins
mettez-en mieux
VAPORISEURS
Marcel Franck

LE BLOC-NOTES DE FRANÇOIS MAURIAC

Ici, chaque semaine, François Mauriac commente librement l'actualité politique et littéraire.

MALAGAR, 11 SEPTEMBRE.

JE sors de l'automne et retrouve ici l'été, un été adouci, sur le déclin, mais qui brûle encore. Il faut s'en défendre à l'heure de la sieste et les lourds volets se referment, comme au temps de l'enfance, sur mon sommeil. Rien n'a changé : cette mouche bourdonne et se cogne à la vitre depuis que je suis né et cette route au loin qui se perd dans les côtes, et qui était comme le signe d'une évasion impossible, elle attire peut-être en ce moment même un jeune être comme j'étais, qui s'ennuie et qui souffre.

JE voudrais bien pouvoir téléphoner mon « oui ». Retraverser la France pour un simple oui ? Je le ferai pourtant. Qu'est-ce que ce général n'aura pas obtenu de moi ! Je me rappelle les vers cocasses de Vigny :

L'ombrageux paysan grande à voir [qu'on dételle
Et que pour le scrutin on quitte le [labour...

Pour moi, c'est quitter la contemplation du labour fait par d'autres, mais je n'en gronde pas moins. Ceci dit, les raisons d'un Jean Monnet, d'un Gaston Defferre achèvent de me persuader que le « non » des hommes de gauche, surtout de ceux qui refusent le Front Populaire, est le parti le moins défendable.

Il en adviendra Dieu sait quoi. Mais la même mouche bourdonnera contre la même vitre, durant les étés qui se succéderont autour de ce salon où, dans vingt ans, quelqu'un fera encore la nuit à l'heure de la sieste. Il ne faudrait pas moins qu'une bombe pour détruire ces vieux murs, ces charmilles indéfiniment renaissantes. Je n'imagine pas que ce soit possible. Je raisonne comme ce paysan, aux jours de l'exode, quand j'arrivai un soir à Malagar. Il labourait comme s'il ne se passait rien. Je lui assurai que les Allemands approchaient. Il haussa les épaules : « Pensez-vous qu'ils viendront jusqu'ici ! » Ils y sont venus et de cette pièce où j'écris, j'entendais au-dessus de moi craquer leurs bottes. Mais je n'en ai pas moins gardé l'illusion du paysan. Je me crois ici à l'abri des événements et des êtres. Du moins fais-je semblant de le croire. Je me bouche les oreilles pour ne pas entendre certaines menaces. Je me confie à Dieu.

13 SEPTEMBRE.

QUELQUES lecteurs m'ont reproché d'avoir évoqué, à propos de l'affaire du bazooka, le temps des assassins annoncé par Rimbaud. Ils y ont vu une offense à l'armée. Ce sont pourtant des civils qui jouent le premier rôle. Je tiens sur ce point à préciser ma pensée : je n'estime pas l'armée responsable d'une politique dont en vérité elle fut la première victime.

C'EST contre cette politique, contre les puissances occultes qui l'ont imposée à la nation et à son armée, que pour finir le général de Gaulle devra se dresser. O mes amis impatients qui le soupçonnez du pire, qui offensez par vos caricatures ce visage de notre destin, sculpté déjà dans une pierre éternelle, votre erreur est de le mesurer à l'aune des chefs de parti, de lui prêter leurs visées et leurs ruses. Le général de Gaulle, c'est d'abord une certaine idée de la France ; je vous accorde que ce n'est pas d'abord une certaine conception de l'homme, mais une idée de la France qui n'offense en rien votre conception de l'homme et au contraire la rejoint.

QUANT à analyser et à mettre en formules ce que je pense, non de notre armée qui est celle de la nation (et son histoire est notre histoire) mais de certains bureaux, de leurs méthodes et de leurs mœurs, mieux vaut ne pas l'exiger d'un Français de mon âge qui entend monter du fond de sa première enfance : « c'est Boulange, Boulange, Boulange, c'est Boulanger qu'il nous faut... », qui se souvient des foules hurlantes du temps de Dreyfus et de la découverte qu'il commença de faire à vingt ans des dessous de ce drame. Depuis il a lu Les Carnets d'Abel Ferry et les livres du colonel de Gaulle ; dont il se rappelle les vaines objurgations à la veille du dernier conflit (pour ne rien dire de la plus récente histoire qui continue de se dérouler sous son nez). Déjà les images se pressent... Alors lui revient en mémoire ce mot du lieutenant-colonel Henry, pendant l'Affaire : « Il y a des choses qu'un officier français ne confie même pas à son képi... » Il en est aussi qu'un vieil écrivain qui garde quelque espoir de mourir dans son lit, ne confie même pas à son bicorne, s'il est académicien, et surtout pas à son stylomine.

14 SEPTEMBRE.

MATINEE de dimanche baignée d'azur. Au retour de la messe, le silence intérieur rejoint celui de la campagne vide et dévorée de lumière. Les insectes humains s'agglutinent sur les plages où ils peuvent se mettre nus. Partout ailleurs, et ici plus qu'ailleurs, les routes sont aussi désertes que du temps où mon grand-père montait la côte de Malagar dans sa vieille victoria.

A PARIS, de la marée des premiers livres, je n'ai extrait que le plus gros de tous — quinze cents pages bien tassées — « Le Christ rencontre de deux amours », de Dom Charles Massabki, moine bénédictin de la rue de la Source (aux Editions de la Source). Ah ! celui-là avait le droit d'inscrire à la première page le mot de saint Augustin que j'y déchiffre : « C'est par amour de votre Amour que je fais cela. » Dieu est amour, mais l'homme est amour, lui aussi. La rencontre se consomme dans le Fils de l'homme, dans le Fils de Dieu. Voilà de quoi nourrir chaque jour ma méditation... J'y reviendrai.

PENDANT que je dormais, des nuées ont surgi de partout. L'orage monté à pas de voleur. Je revis l'un de ces après-midi de silence oppressant, où nous guettions le premier grêlon sur les vignes comme fascinées et dont pas une feuille ne bougeait.

Non, ce ne sera pas la grêle, mais la douce pluie qui approche en faisant le moins de bruit possible. Elle chuchote sur les charmilles déjà ruisselantes, délivrant d'un seul coup l'odeur la plus secrète de la terre. Je me souviens de cette main sur mon front...

15 SEPTEMBRE.

VISITE d'un voisin de campagne. Je m'étais bien trompé et nous devons des excuses à André Malraux : la manifestation du 4 septembre sur la place de la République, du point de vue de la propagande, ne fut pas une erreur. La province, qui ne l'a connue que par la Télévision, en a été bouleversée. J'en entends ici les échos. Tout le monde se réconcilie en de Gaulle. Même les pétainistes lui pardonnent, et pas seulement du bout des lèvres. Le plébiscite réveille dans ce vieux pays le goût du pouvoir fort et de la tête laurée sur un franc à vingt sous. Le bonapartisme a été perdu par sa politique extérieure. Mais l'empire libéral, qui contentait à la fois le grand capital et la paysannerie, aurait pu fonder un régime durable.

Ecrivant ceci, je n'apporte pas de l'eau au moulin des partisans du « non ». Louis Bonaparte mettait la France au service de sa dynastie. Charles de Gaulle, lui, ne se cherche pas lui-même, ne fonde pas sa propre fortune ni celle d'une race. Sa Constitution vaut ce qu'elle vaut. Mais elle est le fait d'un homme qui ne dit pas : « Après moi le déluge. Je me moque de ce qui dépasse ma biographie ». Elle signifie au contraire : « Quand je ne serai plus là, je continuerai de vous servir par les institutions que je vous aurai données, et je vous protégerai, comme j'ai toujours voulu faire, du malheur que vous sécrétez vous-mêmes, car ce qui est vrai des individus, l'est aussi des peuples : leur caractère, c'est leur destinée. »

F. M.

(Copyright « L'Express ».)

EMPIRE-FOURRURES

8, *avenue de Wagram* (PL. DE L'ETOILE) CAR. 22-82
MAISON FONDEE EN 1924

Actuellement

VISONS
CASTORS
ASTRAKANS
RATS D'AMÉRIQUE
AGNEAUX DES INDES

à des prix sans concurrence

L'EXPRESS

DIRECTION : Françoise Giroud, J.-J. Servan-Schreiber.
REDACTION : 91, Champs-Elysées - Paris (8e). Tél. : ELY. 89-61.
ABONNEMENTS, PUBLICITE, VENTE : 29, rue de Marignan - Paris (8e) (angle Champs-Elysées) Tél. : BAL. 19-68.
Les jours fériés : ELY. 03-02.
Règlement par chèque bancaire ou C.C.P. 7378-19 Paris.

reflets de paris
TISSUS
J.L. Marmor
MADE IN FRANCE
sélection couture

SACHEZ PRÉPARER VOTRE ORAL

Un dernier obstacle reste à franchir : l'oral du baccalauréat, dont vous avez souvent sous-estimé l'importance, constitue maintenant le point final de votre année scolaire. Ce dernier effort, préparez-le intelligemment et sérieusement ; nos préparations spéciales à l'oral sont étudiées pour vous guider :

- En vous faisant réviser l'ensemble de votre programme sous la direction de Professeurs spécialistes de l'examen ;
- En vous apprenant à répondre en public aux questions avec le maximum d'assurance.

Vous pourrez également :

- Vous familiariser avec les conditions mêmes de l'examen ;
- Apprendre à répondre à chaque question selon un plan précis ;
- Contrôler vos connaissances dans tous les domaines ;
- Discerner vos lacunes et les combler sans délai.

Ces préparations intensives à l'oral d'une durée de huit jours débuteront :

le lundi 22 septembre

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

COURS FIDÈS

6, avenue Van-Dyck - PARIS (8e)
WAG. 28-33

DURANT L'ANNEE SCOLAIRE 1958-1959

LA METHODE FIDÈS

sera exclusivement appliquée dans les établissements suivants :

★ COURS FIDÈS (Wag. 28-33)
★ INSTITUT DE CHAILLOT (Klé. 46-24)
★ COURS SAINT-DIDIER (Klé. 82-81)
★ COURS SECONDAIRE D'ASNIERES (Gré.07-47)

COLLÈGE LIBRE DES SCIENCES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

184, boulevard Saint-Germain - PARIS (VIe) - BAB. 08-55

COURS EN FIN DE JOURNEE ET PAR CORRESPONDANCE

Etudiants, ingénieurs, cadres diplômés, fonctionnaires de 25 à 35 ans qui désirez compléter votre formation universitaire et étudier les expériences les plus récentes en matière d'organisation du travail, de salaire, d'échanges internationaux, etc. vous pouvez vous inscrire à l'une de nos sections : économique, sociale, outre-mer, relations internationales ainsi qu'aux cours de langues (anglais, allemand, russe, chinois). Prix modérés. Réduction de 50 % sur le montant du droit d'inscription aux cours normaux pour les étudiants et professeurs de toutes catégories